



Le Monde d'avant se présente !

Filmographie et bibliographie de

João Correia

Témoignages

Le Monde d'avant si présent !

Filmographie et bibliographie de
João Corrêa

Témoignages

À mon ami,
Jacques Bourgaux
24.01.1944 - 29.12.1923



Auteur et réalisateur, né à Leiria au Portugal, expulsé de l'Université de Lisbonne à 18 ans pour avoir participé à la révolte des étudiants, il a fui le régime de Salazar. Belge d'adoption depuis 1963, il a réalisé et coréalisé de nombreux longs métrages (« Féminin, féminin » avec Marie-France Pisier), des documentaires belges (« Les enfants de l'oubli ») et écrit plusieurs livres (« Murmure de libertés », 3^e édition. L'Harmattan ») Le dernier en date a porté à l'écran son livre « Sousa Mendes – Le Consul de Bordeaux » en 2013. L'histoire retrace la vie d'Aristides de Sousa Mendes, diplomate et aristocrate portugais, déclaré « Juste parmi les Nations » qui a accompli une action

extraordinaire dans le sauvetage de milliers d'innocents sans distinction de race, religion et origine*.

*origine ou nationalité : cf phrase prêtée à A. de Sousa Mendes « Désormais, je donnerai des visas à tout le monde, il n'y a plus de nationalité, de race, de religion ».

Avec le soutien de



Remerciements à Poumi Vanententyjk, Rivka Hasson, Aimé Kabergs, Lia Adamopoulos, Sophie Mimichalakoudis, Philippe Monfis, Richard Miller, Avocat Jacques Bourgaux, Rivka Cohen, Sylvie Rosenfeldt, Spyros Papas et les auteurs des témoignages. Un merci tout particulier à Sophie Rigo-Carcan et Alain Closson.

CONTRIBUTION AU RAYONNEMENT CULTUREL DE LA FÉDÉRATION WALLONIE – BRUXELLES

Joaquim José Sousa Dinis

*Juge à la Cour suprême de justice
(Portugal).*

6 João Francisco de Almeida Manso Correia est le nom figurant sur son acte de naissance daté du 9 avril 1943. João Corrêa est son nom professionnel. Mais pour moi, c'est et ce sera toujours Janica, son diminutif. J'ai 6 mois de plus.

Nous nous sommes rencontrés à Marrazes (*), un petit village proche de la ville de Leiria. Je suis né et j'ai grandi dans la ferme de mes grands-parents. La maison où vivait la famille de Janica se trouvait à 500 mètres de notre clôture. Le père de Janica, Moser João Correia, était officier de justice à la Cour de Leiria et Madame Irène, sa maman, était professeur

d'école. J'avais environ 8 ans quand j'ai rencontré Janica, lorsque nous allions à l'école primaire. C'était mon premier ami d'enfance, comme moi j'étais le sien.

Nous jouions ensemble avec d'autres copains, tantôt dans sa maison, tantôt dans la mienne, mais aussi sur l'aire où étaient moulués les céréales et qui nous servait de terrain de football. Régulièrement nous prenions le goûter ensemble, tantôt chez lui, tantôt chez moi. Parfois nous faisons des farces à Madame Irène. Lorsqu'elle nous appelait pour le déjeuner, nous nous cachions dans la pièce où se trouvaient les clapiers des lapins, gardant le silence absolu tandis que Madame Irène criait : « Janica, Quimzé, goûter ». En été, nos familles allaient à la plage de Pedrógao. Et c'est ainsi que notre amitié a commencé à grandir.

Au milieu des années 50 du siècle dernier, la famille de Janica a déménagé à Leiria et nos contacts se sont espacés. Davantage encore lorsque je me rendis à Aveiro pour terminer ma classe de 9ème au lycée

et que Janica est allé à Lisbonne. Plus tard, j'ai appris qu'il avait déménagé en France.

Janica n'est revenu au Portugal que le 9 avril 1975, après le tournage de son film « Premier été », et près d'un an après la Révolution des Œillets. Lors de son passage à Marrazes, il rendit visite à ma mère qui me prévint et me donna de ses nouvelles. J'étais aux Açores pour les besoins de ma profession, et dès que l'occasion s'est présentée, je me suis rendu à Lisbonne pour retrouver Janica.

Plus tard, en 1983, je le rencontraï à Bruxelles. Ensuite, il est venu passer quelques jours à Lagos où j'étais juge. Nous nous sommes retrouvés également en 1988 lorsque j'ai assisté à un congrès Eurochèque à Bruxelles. J'ai connu son succès en tant que cinéaste, notamment comme réalisateur du film sur Aristide Sousa Mendes. Les succès de mon ami d'enfance me rendent heureux. L'amitié enracinée dans l'enfance ne meurt pas.

(*) Les *marrazes* sont une variante de *marranos* (espagnol) ou *marrão* (portugais) que l'on peut traduire par porc, un terme de mépris pour désigner les Juifs au Moyen-Âge. Sous le règne du roi Jean III, le pieux (1502-1557), un édit ordonna l'expulsion des Juifs de la ville de Leiria, lesquels allèrent fonder une colonie, Marranes, de l'autre côté du fleuve. Aujourd'hui encore, dans les granges, on dit « !vou matar uma marrãj » (Je vais tuer une *cochette* et non une truie).

12 novembre 2023



Paul
Geens

Recherchiste - Distributeur Belfilm.be.

Un cinéaste entre fiction et documentaire, mais toujours avec une prise de conscience

João Francisco de Almeida Manso Corrêa est né le 9 avril 1943 à Leiria (Portugal) : «J'ai quitté mon pays sous la dictature et je suis venu en Belgique. J'ai pu y faire de bonnes études, je m'y suis marié et j'ai deux enfants. J'ai choisi de devenir Belge. Lors de la révolution d'avril 1974, il m'a fallu faire un choix : allais-je rentrer au pays ? J'y ai renoncé. J'avais pris d'autres racines. » (Interview dans 'Dossier de Presse : Les enfants de l'oubli', 1979)

Il s'installe d'abord en France et suit les cours de la Sorbonne (Paris) en Propédeutique Lettres, jusqu'en 1964. Ensuite, il apprend les Sciences Politiques à l'ULB (Bruxelles), jusqu'en 1965. Mais sa passion du cinéma est plus forte : il s'inscrit à l'IAD (Bruxelles) pour y étudier la réalisation cinématographique. Il termine l'IAD en 1968 avec le court métrage « **Anne** », interprété par sa future épouse Lia Adamopoulos, qui est sélectionné à divers festivals dont celui d'Adelaïde (Australie).

Féminin-féminin

Dès le début, ses intentions pour les films de fiction sont claires : « Un film pour moi, c'est d'abord et avant tout quelque chose qui donne du spectacle à voir au public ... Je ne veux pas paraître prétentieux et surtout pas avoir l'air de vouloir donner des leçons aux autres. Je respecte ceux qui veulent faire des films qui les satisfont eux, et tant pis pour le reste du monde. C'est une option. La mienne est de vouloir non pas faire UN film, MON film, mais faire toute ma vie le métier de cinéaste. Pour cela, il faut que je fasse

des films s'inscrivant dans le cadre des mécanismes du circuit professionnel existant. Pareils films doivent obligatoirement raconter d'abord et avant tout une histoire. Une histoire aussi animée que possible, assortie de rebondissements dramatiques qui maintiennent l'intérêt des spectateurs, et truffée de 'clous' spectaculaires qui lui donnent pour son argent. Ce qui ne veut pas dire pour autant que toute préoccupation d'essence 'culturelle' au sens le plus large du terme, en est dès lors absente ... Dans les films que vont voir les foules dans le monde entier les auteurs racontent des histoires qui plaisent au public et en profitent pour y introduire des éléments 'culturels' qui leur tiennent à cœur.» (Interview dans 'Pourquoi Pas?', 1974)

Il rencontre le producteur Paul Vandendries qui a les mêmes idées quand il a créé sa maison de production 'Les films Mercator' : « Le point noir du cinéma belge : la rentabilité des films réalisés chez nous. La majorité des films belges n'ont guère été encourageants sur le plan de la rentabilité ... Le choix d'un sujet, des réalisateurs, des comédiens, doit

tenir compte des conditions actuelles du marché. » ('Dossier de presse : Féminin-féminin', 1971)

Avec Vandendries, il écrit un scénario qui s'appelle d'abord 'La mante', puis 'Because I love' et qui est finalement tourné comme « **Féminin-féminin** » en novembre -décembre 1971 à Bruxelles, Vollezele, Rhode-Saint-Genèse, Groenendael et Knokke.

« Il s'agit d'un film psychologique, intimiste. Un film sur le **liberté** humaine, sur la communication entre les êtres. Le double duel psychologique que se livrent une mère et sa belle-fille d'une part et deux jeunes femmes – l'une plus 'libérée', plus émancipée que l'autre – d'autre part. Nous assistons au décodage des sensations, des comportements d'êtres de notre temps, tiraillés entre les diverses options que notre époque propose ... Ce sont des variations sur l'éternel féminin. » (Interview dans 'Dossier de Presse : Féminin-féminin', 1971)

Bien que le film est à majorité belge (tant financière que technique),

une coproduction avec la France s'impose. Les coproducteurs français veulent que João Corrêa est secondé par un coréalisateur français qu'ils trouvent dans la personne du vétéran Henri Calef (1910-1994) qui a connu ses heures de gloire avec « **Jérico** » (1946), « **La maison sous la mer** » (1947) , Les têtes d'affiche viennent de France : Marie-France Pisier, Olga-Georges Picot, Pierre Brice, Carlos, ... secondées par des acteurs belges de renom : Arlette Schreiber, Werner Degan, ...

Quand le film sort en salles, en mars (Belgique) et septembre (France) 1973, les critiques le détestent mais il obtient un certain succès auprès des spectateurs et les droits de distribution sont vendus e.a. à l'Italie, l'Argentine, **en Grèce...** Plus tard, ce film audacieux mais courageux sort en cassettes VHS. Finalement en 2018, il est édité en DVD (version restaurée) par LCJ Éditions (France).

Son premier été

« Depuis « **Féminin-féminin** », j'ai tout accepté pour pouvoir rester

dans le mouvement : des films de commande, des films publicitaires, du documentaire (dont « **Francorchamps 1975** »)... Question de gagner ma vie jusqu'à ce que je puisse remettre en chantier un film comme je les entends : c'est-à-dire un film 'vendable' au public... Au début de cette année vint une proposition de 'Cibelco', la nouvelle société de production de Paul Vandendries... Pouvez-vous nous faire quelque chose de pas trop cher, mais dynamique ? ... Comme Portugais de Belgique, j'ai été fasciné dans mon enfance par l'existence d'une filiale de la FN Herstal près de mon village natal. Ce trait d'union entre mes deux 'patries' m'a toujours plus ou moins traumatisé... Je me suis toujours intéressé de l'extérieur aux problèmes des armes, des fabriques d'armes, du trafic d'armes – qui débouchent forcément sur la violence... J'ai donc fait de mes protagonistes de mon histoire des gens représentant les divers rouages du trafic d'armes... En deux mois, j'ai écrit le scénario, avec Charles Laurent Gondanoff, qui répondait aux vœux des producteurs... C'est essentiellement une histoire d'amour

Celle d'un homme qui se croit revenu de tout pour une fille qui croit tout savoir. Cette histoire, je l'ai truffée de rebondissements dramatiques et de 'clous' spectaculaires' et j'y ai introduit pour la bonne bouche des éléments qui me tiennent au cœur... C'est un aspect documenté sinon documentaire, présent dans le contexte dramatique mais non imposé comme une thèse à assimiler. » (Interview dans 'Pourquoi Pas?', 1974)

Pendant l'été 1974, « **Son premier été** » est tourné à Woluwe-Saint-Lambert, Waterloo, Bourg-Léopold, Grammont, Lessines, Lombardsijde et Anvers avec le concours de l'armée belge. C'est une coproduction avec la France (à majorité belge), mais cette fois avec des acteurs inconnus. La musique est composée par Henri Seroka, un ancien chanteur, qui signe ici sa première musique de cinéma. Le disque devient un objet culte parmi les collectionneurs. Le film sort d'abord en France (février 1976) sous le titre « **En toute intimité** ». Puis à Namur et Anvers (octobre 1976) et beaucoup plus tard à Bruxelles (mai 1980). Mais de nouveau les critiques ne l'aiment pas. Ceci n'empêche pas la vente à plusieurs

pays dont l'Italie, l'Argentine, ... En 2013-2014, Canal + le diffuse plusieurs fois en version restaurée.

Les enfants de l'oubli

Les chemins du hasard mènent João Corrêa vers un autre genre : ses prochains films sont des documentaires.

En Belgique, quelque 35.000 enfants, dépendant de la Protection de la Jeunesse et soumis à une juridiction d'un type particulier, sont placés dans des homes par les juges. Les actions et les conférences de Jules Brunin ont attiré l'attention du public sur cette situation.

« J'avais lu le livre de Jules Brunin '**L'enfer des gosses**' où il racontait son enfance, ses 10 ans passés dans les homes... Au départ, je pensais réaliser sur ce sujet un film de fiction... Le soir de Noël 1977, il m'a emmené visiter des enfants, dans les homes, souffrant d'un vrai manque de tendresse... Le photographe sur lequel il comptait n'ayant pu venir, il a pensé qu'un cinéaste ferait aussi bien l'affaire... Quand je suis rentré chez moi et que

j'ai vu le sourire de mes gosses à moi au pied de l'arbre, j'ai eu une énorme mauvaise conscience... Je lui ai dit : 'Je vais faire un film pour toi. Pour prouver que tu as raison. Un film pour ceux qui ne te croient pas.'... Dans les jours qui ont suivi nous avons commencé à tourner un film qui aurait dû être un court métrage. Il aurait servi de document pour illustrer les conférences de Jules Brunin. Mais à chaque visite de home, les cas se multipliaient, on me signalait qu'ailleurs l'enfer était pire encore. Finalement neuf mois durant, nous avons tourné pratiquement sans discontinuer. La matière, il ne fallait pas la chercher, elle crevait les yeux... Comme tout le monde, je savais que la vie dans les homes n'est pas agréable tous les jours ; mais de là à imaginer ce que j'ai vu, il y avait un gouffre, un enfer. Jamais, je n'aurais pu penser pareil scandale... Très vite, l'idée du court métrage s'est effacé au profit d'un film sensiblement plus long : tant de choses étaient à dire, à montrer, à dénoncer, ... Ce film a été réalisé sans argent, grâce à un extraordinaire geste de bonne volonté d'un grand nombre de professionnels du cinéma qui ont

tous travaillé bénévolement. Enfin, une maison de production (celle de Paul Vandendries) benévole elle aussi, a couvert les dépenses de laboratoire. De plus, ces images ont été réalisés sur de la pellicule de toutes marques et de toutes émulsions récoltée par ci par là. Elles ont été tournées dans des conditions techniques difficiles, à la sauvette, clandestinement même et très souvent la nuit, sans éclairage bien sûr. Il fallait faire ce film coûte que coûte, il fallait témoigner à tout prix. » (Interviews dans 'Dossier de Presse : Les enfants de l'oubli', 1979 et 'Amis du Film et de la Télévision', avril 1979)

En janvier 1979, « **Les enfants de l'oubli** » est présenté en première au septième 'Festival international des Droits de l'homme' (Strasbourg) et au sixième ' Festival international du Cinéma' (Bruxelles) et cette fois les critiques sont élogieuses. Les créateurs avaient « masqué » les visages de tous les mineurs d'âge sur l'image avec une barre noire afin qu'ils soient méconnaissables à la suite de la loi qui interdit à des tiers de montrer les enfants des homes reconnaissables. Mais avant même que le film peut

commencer sa première projection commerciale au Cinéma Twins (Bruxelles) du distributeur Ciné Vog (André Weis), la copie est confisquée par le parquet le jeudi 15 février à l'initiative du procureur du Roi. Le 1er février, cinq plaintes (pour diffamation) ont été déposées par trois personnes (responsables des homes mises en accusation). À condition que leurs noms sont retirés de la bande sonore et des sous-titres, le film peut être projeté les jours suivants. Tout cela profite au film et aux actions de Brunin. Le film connaît un succès retentissant avec des projections en salles (encore maintenant), à la télévision belge et en novembre 1979 au 'United Nations International Year of the Child Film Festival' (New-York).

Les territoires de la défonce

Dès 1979 démarre un projet pour un documentaire destiné à sensibiliser le public au phénomène de la drogue et de la toxicomanie.

« La toxicomanie et, en particulier, l'accroissement de la consommation de la drogue chez les jeunes aboutissent

à une situation d'une extrême gravité, qui concerne toute notre société. Situation d'autant plus angoissante que les informations à ce sujet, demeurent partielles. Le phénomène de la drogue est aussi obscur que frappant ; il n'évolue que lentement et souterrainement, passant, peu à peu, du secret au connu, du marginal au collectif ... On a été trop enclin à 'médicaliser' la drogue. C'est dans l'espoir de lutter contre cette tendance que je tourne ce film ... Un film qui entre dans le circuit commercial et qui est susceptible de toucher tous les publics... Le scénariste Charles Laurent Gondanoff et moi-même avons prévu une partie entretiens et une partie archives qui sont un voyage dans notre monde occidental à travers les drogues... Bâti à partir d'un ensemble de témoignages de jeunes drogués, le film montre leur souffrance, parfois leur espoir, souvent leur résignation.» (Interviews dans 'Dossier de Presse : Les territoires de la défoncée', 1987 et 'La Libre Belgique', 21 février 1980).

En 1981, une centaine d'heures d'interviews de drogués sont réalisés

en vidéo, parmi lesquelles João établit une première sélection : « **Drogue et société** » (1982). Puis, après trois mois de préparation et avec l'aide du producteur Godefroid Courtmans (F3), du CBA, de la RTBF, des Ministères de l'Education Nationale et de la Communauté Française et de la 'Générale de Banque' ; il tourne trois semaines durant, pour aboutir à une douzaine d'heures d'entretiens souvent filmés dans des conditions difficiles. Pendant deux années, les monteurs sélectionnent des images d'archives provenant du monde entier, soit plus ou moins une dizaine d'heures de documents sur la drogue. En 1984, après un mois de préparation, furent de nouveau réalisés deux semaines de tournage pour permettre une bonne transition entre les interviews et les archives. Le film est ensuite monté et sort dans les salles belges le 18 mars 1987 dans une version française ('**Les territoires de la défoncée**') et une version flamande ('**De wereld van de drugs**').

Une fois de plus, la critique est enchantée par le film, qui connaît une carrière importante dans le circuit commercial et non commercial belge, encassettes VHS, dans les bibliothèques

françaises et aux télévisions belges, suisses et canadiennes. Netflix reconnaît l'importance du film et le diffuse dans toute l'Union européenne, depuis 2022.

Le consul de Bordeaux

João Corrêa réalise encore plusieurs court et moyen documentaires dont les plus importants sont : '**Marie-Thérèse, Reine des Pays-Bas du sud**' (1980), '**Crise, un autre horizon**' (1985), '**Musiques du cinéma européen**' (1989), '**Génération 90 : la famille**' (1991), '**Night to light, Requiem de Mozart dans les Météores**' (1993), '**Multimedia Audiovisual Industry Network : droits d'auteur**' (2001-2004) et '**L'Europe ou l'empire inachevé**' (2007).

Il découvre, dans les années 90, l'histoire de Aristides de Sousa Mendes : le Consul du Portugal à Bordeaux, en 1940, qui décide, en dépit des ordres formels du gouvernement fasciste portugais, de donner des visas et ainsi sauver d'une mort certaine plus de 30 000 réfugiés dont 10 000 juifs. Cet acte exemplaire, dicté par sa

seule conscience et contrevenant aux ordres de son gouvernement, lui vaut la mise à pied, l'impossibilité d'exercer son métier et la perte de tous ses biens. Il est nommé 'Juste parmi les Nations' en 1966 par Yad Vashem (The World Holocaust Remembrance Center) et réhabilité 34 ans après sa mort par l'Assemblée de la République du Portugal.

João Corrêa décide d'écrire un scénario sur cet homme pour un long métrage de fiction basé sur des faits historiques. Il tourne '**Le consul de Bordeaux**' en 2010 à Viana do Castelo (Portugal) et en Galice (Espagne) avec des acteurs portugais. Il coréalise cette coproduction entre le Portugal, l'Espagne et la Belgique avec son cousin Francisco Manso (°1949). Henri Seroka en devient le coproducteur belge (Apus Productions) et le compositeur de la musique.

Le film est projeté en avant-première mondiale à Bruxelles, le 26 juin 2011, en présence de Jose Manuel Barroso, Président de la Commission Européenne. Un

concert dirigé par Henri Seroka précède cette projection. Il est reçu avec exubérance et émotion par la presse et le public. Puis il part pour une tournée de gloire dans le monde entier avec des projections e.a. en France, en Pologne, en Autriche, en Suisse, en Allemagne, en Israël, au Canada, ... Il est programmé dans les salles portugaises en novembre 2012, dans les salles belges en juin 2016 et dans les salles françaises en novembre 2017. Il est distribué en coffret DVD - livre et programmé par les télévisions portugaises et belges. Durant la guerre en Ukraine, il est rediffusé pour aider les réfugiés ukrainiens.

La vie de cet homme extraordinaire impressionne tellement João, qu'il en écrit, après le film, une biographie et une pièce de théâtre : « Le personnage et cette histoire sont complexes et héroïques à la fois, une histoire que je n'ai pas cru au début, et pourtant... c'est tellement beau, tellement actuel et inspirant. » (Interview par la RTBF, 2018).

João Corrêa est un artiste aux multiples facettes qui ne peut être catégorisé : réalisateur de documentaires et de films de fiction, auteur de livres et d'une pièce de théâtre. Les langues maléfiques disent qu'il est un outsider dans le cinéma belge, qu'il est peu connu, un artisan qui n'atteint jamais le niveau des Dardenne, d'Akerman, de Storck,... Pourtant, il parvient toujours à montrer des thèmes d'actualité qui croisent son chemin et éveillent sa conscience - tels que la drogue, le trafic d'armes, l'aide aux réfugiés, etc. - dans des films passionnants qui captivent le public. En ces temps difficiles, nous avons plus que jamais besoin de films, comme ceux de João, qui donnent un coup de pied dans notre conscience.

Germano Rocha

*Chanteur et virtuose de la guitare
portugaise.*

J'ai connu João Corrêa et son amie, la belle Isabelle, au printemps 1963... l'année où Kennedy fut assassiné.

João m'avait vu chanter le Fado à l'ORTF, en m'accompagnant à la guitare portugaise, dans l'émission Discorama de Noël de 1962, présentée par l'incomparable Denise Glaser. Peu de temps après, nous nous sommes croisés au boulevard Saint-Germain. Avec ma guitare, je passais de bar en bar et João **faisait la manche**. Alors que nous nous étions perdus de vue après que je me sois installé au Canada, João a retrouvé ma trace et m'a envoyé son livre « Murmures de liberté » où il parle de cette période.

A la lecture, je me suis souvenu de notre vie de bohème au Quartier Latin, dans les boîtes de la rive-gauche, comme L'Escale, Chez Georges, la Contre Escarpe, l'Académie de la Guitare... des nuits folles qui se terminaient aux Halles en mangeant une soupe aux oignons. Le temps de l'insouciance...

J'ai toujours gardé une grande admiration pour l'œuvre de João, en particulier pour son film «Le Consul de Bordeaux» qui a eu un grand impact dans le monde entier.

Montréal- Canada

15 novembre 2023

Paul Vandendries

Producteur, scénariste.

Parler de João est certes un plaisir mais aussi une émotion : Le passé, tel une couverture que l'on tire sur soi, remonte chaud et nostalgique. Etudiants tous deux, nous cherchions des boulots alimentaires et c'est à l'occasion de l'un d'eux, bibliothécaire pour l'appeler dignement, que nous nous sommes rencontrés, fréquentés, appréciés.

Le cinéma, études de João, fut rapidement un trait d'union ; les idées, l'écriture, les projets naissaient. A l'époque la production cinématographique en Belgique était plus qu'embryonnaire. Étant seuls, isolés, peu de films avaient vu le jour. João n'avait jamais caché sa tristesse

de voir des salles de cinéma peu remplies : il souhaitait que tout film puisse rencontrer le public et la promotion **était capitale**. Il nous semblait que la France, malgré des réserves, constituait un atout par l'influence critique et publicitaire dont les films jouissaient.

Quelles étaient nos réserves et celles rencontrées... dans une hypothèse de coproduction 50/50, on nous proposait la France à 100 % du pays, 50 % du monde, la Belgique 100 % du pays, 50 % du monde... Curieuse égalité! Ou on entendait : l'excellent Jean Rochefort, non encore célèbre, venu tourner quelques semaines en Belgique, laissait un message parlant de vacances... Nous savions que nous devrions nous battre...

Oublions ces nombreux départs à 3 heures du matin pour 4,5 heures de route, sans autoroute, pour être à Paris pour contacts, rencontres discussions, rediscussions, projets de contrats divers, etc etc... Finalement et laborieusement João put tourner « Féminin, féminin ». Ce fut dur mais instructif. Presque dans la foulée est

né le deuxième long métrage de João, « Son premier été » ; à l'occasion de sa sortie João fit preuve de quantités d'idées pour la promotion, le virus avait pris. Un peu d'arrêt : publicités, documentaire et puis « Les enfants de l'oubli »...

Je vais résumer dans un style télégraphique pour mieux illustrer le comportement réflexe de João. Choc à la lecture du livre autobiographique de Jules Brunin. Rencontre avec lui, son rêve : 15 minutes de film pour accompagner ses conférences. João part pour des premiers repérages et tournages. Sent rapidement que le sujet mérite un film entier. Tournages nombreux, montage. Il faut trouver le public. João obtient l'inscription au festival annuel des Droits de l'Homme à Strasbourg. Partir pour la projection avec deux voitures remplies de journalistes. Premières critiques. João obtient l'inscription au Festival de Bruxelles. Projection. Nouveaux articles. Un distributeur audacieux sort le film. Annonces. Le film est saisi suite à des plaintes. Le Ministère de la Justice, mal à l'aise avec le sujet du film, propose

d'effacer tous les noms, propres et de lieux. Refus, seuls trois noms auront un « bip ». Ressortie et nouveaux articles. Succès public. À son niveau João rejoignait Clemenceau ou Churchill : toujours se battre. Il l'appliquait pour un film : se battre avant, pendant, après.

Quelques conclusions s'imposent. Les films de João frôlent les sujets et problèmes sociaux : la femme, les armes, les enfants, la drogue etc, etc. João a réalisé que le cinéma peut provoquer deux situations, où une personne peut se trouver dans ce que l'on appelle « la place du contremaître » : le réalisateur entre le sujet et la production, l'auteur entre son sujet et la réalisation.

João a pris un énorme virage et, tout en continuant des tournages moins importants, il va se consacrer pendant quelque 30 ans à la défense de l'auteur, du réalisateur, du film, non plus seulement au niveau national mais au niveau européen c'est à dire d'un véritable marché. Et tel son célèbre voisin espagnol combattant les moulins, João allait

attaquer les organismes publics et privés pour obtenir petit à petit que les droits légaux des auteurs, réalisateurs soient bien dits, protégés et, le monde technique évolue, sauvegardés. Et puis « Le Consul de Bordeaux » bienvenu, démontrant qu'il n'y a pas des détails de l'histoire, que tout doit être dit, rappelé. João a vécu ce film physiquement, accompagnant les projections, organisant conférences, débats, rencontres, écrivant un livre pour mieux encore documenter. Depuis quelque temps João nous livre... des livres. Pour certains il est passé à l'heure de dire « je », lui qui a passé tant d'années à penser, dire et faire pour « nous ». Il faut lui laisser cette respiration, cette liberté. Il le mérite.

15 décembre 2023



Acteur et producteur.

Pour moi, João Corrêa de Almada est un ami cher ainsi qu'un collaborateur artistique. Je le décrirais comme un polyglotte éclectique au riche bagage culturel. Sa force réside dans sa collaboration avec un large cercle d'amis, de collègues et de collaborateurs dans le domaine des arts.

Je l'ai rencontré pour la première fois il y a une quinzaine d'années lors d'une conférence européenne sur les arts à la Commission européenne à Bruxelles. Je l'ai entendu parler anglais et j'ai demandé à rejoindre son groupe. J'étais alors vice-président du Conseil européen des artistes (Copenhague) bien que je sois originaire de Malte.

João était également l'un de nos membres en tant que représentant de la Fédération européenne de l'audiovisuel dont il a siégé au comité pendant près de 30 ans.

Nous nous sommes immédiatement entendus en discutant de la fragmentation du marché de la production cinématographique européenne. Nous pensions que divers pays étaient impénétrables par rapport aux petits pays européens comme la Belgique et Malte.

J'ai été surpris de voir à quel point João était politiquement alerte et à quel point il n'était pas effrayé de combattre des géants au nom de ses collègues cinéastes. Finalement, j'ai appris qu'il était le fils de la révolution contre le dictateur Salazar dans son Portugal natal. João parle couramment le français et je n'aurais pas pu deviner qu'il était portugais, sans son large intérêt pour les arts.

Sa séquence controversée s'est manifestée dans l'un de ses premiers films sur la situation difficile des lesbiennes dans FÉMININ FÉMININ.

A cette époque, peu de personnes osaient aborder le sujet en public.

Son engagement social s'est également manifesté dans son docudrame LES TERRITOIRES DE LA DÉFONCE sur la diffusion de la toxicomanie dans un quartier particulier de Bruxelles. Pour l'époque, c'était une révélation qui, à la fois, embarrassait les autorités gouvernementales mais renforçait également le mouvement des ONG socialement engagées et de l'Église. Ce film a un message tellement fort que 35 ans plus tard, il s'avère toujours d'actualité après sa mise au programme de Netflix ces derniers mois.

On voit déjà que João n'est pas facile à catégoriser. Son opus magnum suivant est un concert qu'il a filmé dans les montagnes grecques. Les cinéastes savent ce que signifie s'aventurer dans des endroits aussi prohibitifs. Ce qui est pire, c'est que l'armée d'interprètes n'était pas composée de cinéastes expérimentés, mais de maestros d'orchestre généralement choyés avec leurs instruments encombrants. Le service d'éclairage, avec son équipement lourd, a dû relever un

défi inhabituellement important pour éclairer la formation rocheuse de la montagne. Le directeur de la photographie, Jose Antonio Loureiro, avait une tâche artistique qui faisait ressortir le maximum de son talent.

À mon avis, ce qui aurait pu rendre ce projet impossible à réaliser, c'est l'enregistrement de la musique en direct. L'acoustique d'une formation rocheuse aussi complexe a dû résonner indûment et, dans d'autres circonstances, avoir détérioré le son. Pourtant le directeur du son, Vasco Pedroso, a produit un niveau de qualité de studio sonore qui pourrait très bien être qualifié de miracle.

Ajoutez à cela le chœur et les interprètes et vous obtiendrez effectivement une création artistique historique. J'imagine le jeune João, avec son calme et sa confiance, diriger tout cela comme s'il s'agissait de quelque chose de tout à fait banal.

Cette biographie montrera sûrement ce qu'il a fallu pour réussir dans les autres projets de réalisation de films réalisés par João. Il me semble qu'il

faut citer Le Consul de Bordeaux, car avec ce film João prouve qu'il est aussi un pionnier. João a remis au premier plan l'histoire réelle de Aristides de Souza Mendes avec ce film simple d'un héros méconnu qui, en tant que consul du Portugal en France, a falsifié des visas et sauvé la vie de milliers de réfugiés, pour la plupart juifs.

Le film n'a jamais pu espérer une distribution internationale mais João a continué à le projeter dans des cinémas sélectionnés et à faire jouer en direct par un orchestre la musique du film composée par Henri Seroka. Grâce à la persévérance de João, la communauté juive de Bruxelles a pris conscience du pouvoir de ce film pour promouvoir sa cause et l'a pleinement adopté pour être projeté dans tous les centres et musées de la Shoah à travers le monde. Les descendants des familles sauvées par Souza ont contacté João et l'ont invité à de nombreux événements pour célébrer son film.

5 novembre 2023



Films de fiction

ANNE (1968)

Anne s'enfuit d'un homme dans les bois. Elle erre et entre, à travers un trou dans un mur, dans une ruine où elle voit des choses étranges. Finalement elle retourne vers l'homme dans les bois.

Interprètes : Lia Adamopoulos, Roland Lienarp, Maria Garrido, Michel Van Heurck.



18

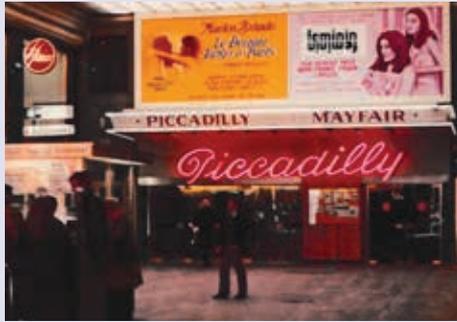
FÉMININ FÉMININ (1972)

Un château enfoui dans un parc abrite cinq personnes. Un couple de domestiques, Cécile, la cinquantaine superbe, son fils Georges et la femme de celui-ci, Françoise. Georges a abandonné son métier pour se consacrer à l'amour exclusif de sa femme, et Cécile est une mère abusive qui surveille les moindres faits et gestes du couple. Françoise se sent prisonnière de l'emprise maternelle, jusqu'au jour où un ami de Georges débarque avec une jeune femme libre qui goûte sans préjugés aux plaisirs de la vie. (Extrait de la pochette du DVD)

Interprètes : Marie-France Pisier, Olga Georges-Picot, Pierre Brice, Carlos, François Leccia, Werner Degan, Arlette Schreiber, Anne Funck,...

Scénario : Henri Calef, João Corrêa, Paul Vandendries





Première sortie à Bruxelles le 8 mars 1973 au PICCADILLY.

SON PREMIER ÉTÉ (1975)

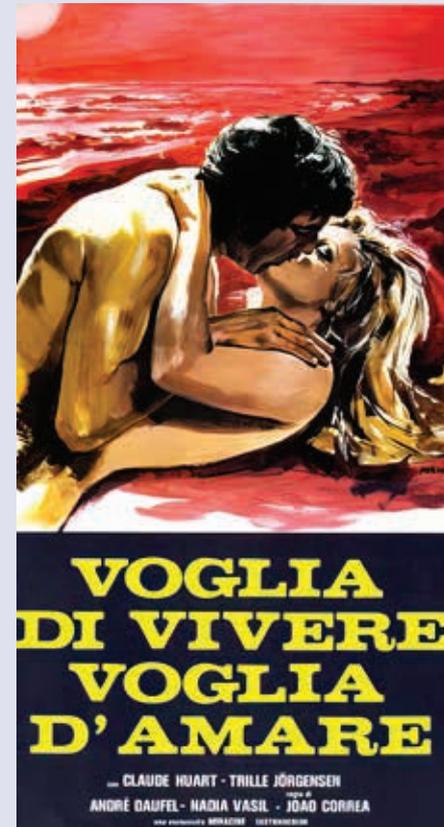
*Autres noms : Le premier été,
En toute intimité, La louve des
mercenaires.*

Par amour pour un gangster, une
jeune fille se retrouve impliquée
dans un trafic d'armes et choisit de
mourir à la place de son amant.

Interprètes : Trilla Jorgensen,
Claude Huart, Nady Laure, Marcel
Portier, Olivier Mathot, Marc Sand,
Nadia Vasil, André Daufel,...

Musique : Henri Seroka.

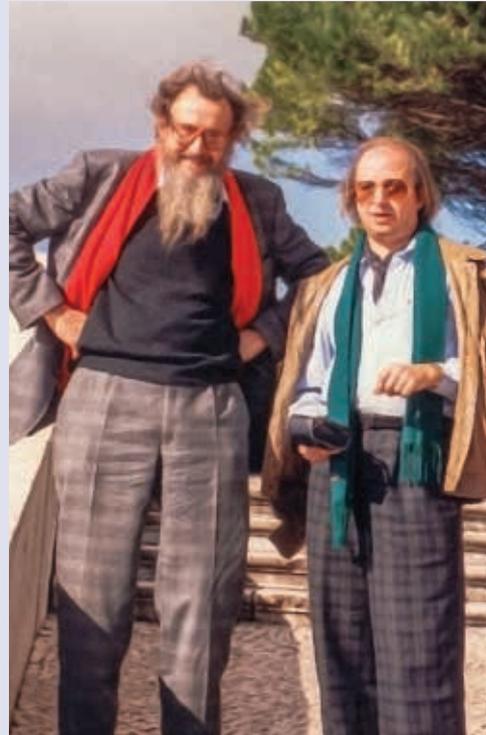
Scénario : João Corrêa, Charles-
Laurent Gondanoff





MUSIQUES DU CINÉMA ERUROPÉEN (1989)

22



Ce film, d'une durée de 58 minutes, a été tourné en Télévision Haute Définition, norme européenne, à l'occasion de la soirée de clôture de l'Année Européenne du Cinéma et de la Télévision de Lisbonne en novembre 1989.

La base du film est un concert donné par le Nova Filarmonia sous la direction des maestros Antoine Duhamel et Alvaro Cassuto.

Ci-contre, Antoine Duhamel et João Corrêa lors du tournage au Portugal.

NIGHT TO LIGHT - REQUIEM DE MOZART DANS LES MÉTEORES (1993)

Spectacle audio-visuel.

Orchestre symphonique national de Vilnius sous la direction de Stavros Xarakos.

Solistes :

Jan Sauer (Soprano), Allemagne

Leohard Weinmann, alto,

Allemagne

Wolfgang Ulmer, mezzosoprano,

Allemagne

Algirdas Janutas, ténor, Lituanie

Ukashin Savich, Basse.

Yougoslavie

Choeur de Plovdiv, Bulgarie

Choeur Azouliokas de Vilnius,

Lituanie

Choeur Branko Krasmanovic de

Belgrade.



Night to Light est une interprétation spectaculaire du Requiem de Mozart, illuminant la spiritualité et la nature personnelle de la musique sur fond de rochers éternels, dont l'histoire se perd dans soixante millions d'années... Expérience mystique, Night to Light exprime la dimension de sentiment et sensations associés aux paroles de Mozart, «La nuit de la mort et la lumière qui existe après la mort»

J'avais quitté le Portugal en 1962, légalement après la grève des universités au mois de mai.

En réalité, ce fut un concours de circonstances. J'avais accompagné un ami qui partait à Paris en vacances à une agence de voyages et demandé un passeport (sans aucun besoin). Un mois plus tard, me voici doté d'un passeport touristique parfaitement légal.

Après la grève, Salazar avait fait fermer les universités. Je trouvais juste que c'étaient des vacances plus longues.

24 Mais en septembre voulant m'inscrire à l'université, voici que l'on m'annonce que je suis interdit d'études universitaires pendant trois ans !

Cela ne me préoccupe pas trop car le Ministre de l'Éducation nationale est cousin de ma mère.

Je lui demande donc de lui téléphoner pour exposer ma situation.

Une semaine plus tard, son cousin lui dit que Salazar est furieux contre les enfants de la « Haute » et qu'il ne fera aucune concession, qu'il ne cèdera pas.

À cette époque, les solutions se présentant aux

jeunes dans ma situation étaient soit la guerre en Afrique, soit fuir à Paris.

Convaincu que c'était la meilleure option, j'ai rapidement décidé, en accord avec mes parents, de fuir à Paris : pour moi, Kennedy allait en terminer avec la dictature de Salazar et je rentrerais terminer mes études.

Sauf qu'un jour de 1963, descendant le Boulevard Saint-Michel à Paris, je découvris la une des journaux : « Kennedy Assassiné ! »

Mes rêves étaient morts par la même occasion.

Nous habitons au 138 avenue Général Henry à Etterbeek, au 10ème étage, un appartement de 3 chambres. Notre fille Alexandra avait 2 ans et nous y sommes restés jusqu'en 1986, date à laquelle nous avons acheté le 3ème étage du 117 Boulevard Louis Schmidt, toujours à Etterbeek.

Pour éviter que notre fille et, plus tard, Laurent, notre fils de 4 ans le cadet d'Alexandra ne jouent dans la rue, nous avons décidé d'acheter un chalet pour les week-ends.

Le moins cher, fin des années 80, se situait en

Flandres, à Tremelo (Veldonkbos). Aujourd'hui, c'est un des coins où le terrain est le plus cher.

Le 25 avril 1974, je tournais un long métrage « Son Premier Été » sur le terrain militaire de Bourg-Léopold.

Le soir, mes parents nous apprennent qu'ils souhaitaient que l'on rentre au Portugal rapidement.

Cependant, il n'était pas question pour moi d'interrompre le tournage.

Nous ne sommes partis qu'en juillet 1975 vers un Portugal instable, une période appelée plus tard « l'été rouge ».

J'ai le souvenir d'une réflexion de ma fille fin août dans le cerrado de mes parents à Villa da Marmeleira.

Elle me regarda et me dit « Papa ton pays est très beau... Mais quand est que on retourne chez nous ?

Une révélation... Alexandra l'avait senti : le Portugal n'était plus « chez moi ».

C'est en Italie, à La « Fiera di Milano », quand le 21 octobre 1979 me fut décerné le Diploma d'Onoro Del Festival Competitivo « The Child of Our Time » de l'XL Convegno del MIFED pour le film « Les Enfants de l'Oubli », que j'ai véritablement commencé ma carrière européenne et internationale.

À cette occasion, j'ai été invité à Florence par le responsable de la Culture de la Province de Firenze, Walter Ferrara.

J'y ai rencontré le réalisateur de la télévision italienne RAI, Massimo Sani.

Comme souvent quand on visite 3 jours Florence, au moins un de ces jours, la pluie tombe torrentiellement. Dès lors, de la statue de David (Michel Angelo) à notre hôtel, Massimo et moi nous arrêtons de bar en bar. Au milieu du trajet, se dressait une sorte de temple, le « Mercato del Porcellino » où, pendant la journée, d'une fontaine l'eau sortait de la gueule d'un immense porc sauvage : « Il porcellino ».

Massimo m'a expliqué qu'un dicton local prétendait que si on déposait une pièce dans la bouche du porc et que cette pièce, emportée par l'eau, glissait en s'engouffrant dans les fentes du déversoir, cela

signifiait qu'on reviendrait à Firenze. Je sacrifiai une pièce avec plaisir.

De retour à Bruxelles, je reçois une lettre du Commissaire européen, Carlo Ripa di Meana.

Il m'invitait à un « Convegno Cultural » qui se tiendrait à Firenze à la Galerie del Ponte Vecchio. Quelques semaines plus tard me voici de retour à Florence, Piazza della Signoria au Palazzio Vecchio.

J'y rencontre, outre Ripa di Meana, les réalisateurs Francesco Maselli et mes connaissances de Milan, Walter Ferrara et le fondateur des télévisions

26 privées Silvio Berlusconi.

Ettore Scola me dira à ce propos « L'Italie est le laboratoire du pire ».

Voici l'histoire qui m'a amené au tournage dans les Météores du film « Night and Light – Requiem de Mozart », événement qui illustre bien l'évolution de ma carrière d'auteur/réalisateur.

Lors du festival de Florence, Walter Ferrara avait programmé le 1er film en HDTV (Haute Définition Européenne, système abandonné lors de l'introduction en Europe par SONY du numérique).

J'avais tourné dans le cadre de la coopération avec TVSF le film « Musiques du Cinéma Européen ». La lourdeur des caméras m'imposait de confier à Antoine Duhamel, compositeur français de musiques de films (dont « Pierrot le Fou ») et chef d'orchestre, le tournage à Lisbonne. C'était lors de l'Année européenne de cinéma et télévision organisée par le Commissaire Carlo Ripa di Meana et par le Parlement européen dont la Présidence était confiée à Simone Veil.

L'événement s'est déroulé au Théâtre Maria Matos à Lisbonne et était organisé par la Radio Télévision portugaise.

Lors un dîner arrosé chez Amalia Rodrigues, aidé de son impresario, j'avais réussi à la convaincre d'y interpréter deux chansons – Amalia Rodrigues ne voulait plus travailler avec la télévision portugaise car elle avait montré ses rides.

À la fin du repas, elle m'avait interpellé : « Vous allez me filmer comment ? »

Je répondis simplement : « Ma maman sera dans la salle et vous êtes son idole ».

La présentation du film eut lieu à Florence et était

présent dans le public un important producteur grec... Zervoulakos.

J'avais également un projet avec les télévisions européennes, piloté par TF1 pas encore privatisée.

Pour achever « Musiques du Cinéma Européen » j'avais eu besoin d'extraits de films célèbres et comme il s'agissait d'un projet impliquant le Parlement Européen et la CE la cinémathèque de Belgrade qui avait des bons contacts avec le représentant de la Slovénie à Ljubljana Josip Kosuta, il avait accepté de me les fournir.

J'avais alors remarqué que dans les pays de l'Europe centrale d'anciennes forteresses hébergeaient des Académies des Beaux-Arts voire des cinémathèques.

J'ai proposé à l'UER une série sur ces lieux, la guerre n'étant plus présente en Europe. TF1 pilotait le projet et me voici à Novi Sad, ville au nord de la province Voïvodine, au bord du Danube, à la frontière entre la Serbie et la Croatie avec une équipe de tournage française.

Un matin, nous étions en train de prendre notre petit déjeuner lorsqu'arrive un fax « urgent » de TF1 : nous devons partir immédiatement vers

l'aéroport de Zagreb, des billets pour Paris nous y attendent car la guerre vient de commencer suite à la proclamation d'indépendance de la Bosnie-Herzégovine.

Arrivés à l'aéroport, nous attendons le vol. Une jeune femme m'interpelle « Vous allez à Paris, svp ? »

Elle me tend un rouleau non développé de photos et ajoute : « Je suis la correspondante de l'AFP. Une personne avec un panneau vous attendra à Paris. S'il vous plait, donnez-lui cette pellicule, ce sont les premières photos de la guerre croato-bosniaque »

À Paris, en effet, à la sortie de l'avion de Zagreb on m'attendait. Je n'ai jamais vu les photos.

Arrivé à mon bureau de Bruxelles, Sónia Kenis, jeune assistante à qui j'avais demandé de faxer au producteur grec Giorgio Zervoulakos que je ne pouvais pas me déplacer à Athènes, m'informe que le fax n'est pas parti.

Je lui dis alors « Écrivez-lui que j'arrive demain à l'aéroport d'Athènes. »

Arrivé à Athènes, je suis conduit au bureau de Zervoulakos. Il me demande de me préparer à un tournage du Requiem de Mozart. Je dois choisir

des endroits exceptionnels tels les Météores, l'île de Santorin...

Il m'a conduit aux Météores et fait visiter les extraordinaires pitons aériens, à l'origine pitons du fond des mers il y a des millions d'années.

Après avoir visité le site, je lui explique qu'il ne sera pas possible de tourner car un orchestre et les chœurs de plus de 300 personnes ne seront pas visibles.

J'avais par habitude d'acheter et envoyer des cartes postales. Je quitte donc Zervoulakos et ses assistants pour le faire.

Je les rejoins au restaurant avec les cartes et je m'explique.

« Dans un western de John Wayne, quand on voit John Wayne, on ne voit pas les canyons... ou on voit les canyons et pas John Wayne. Cependant, j'ai vu dans les cartes postales des Météores une colline qui permettrait de faire ce que vous souhaitez.

Mais il faudrait y construire une plateforme pour y loger les 300 membres de l'orchestre et chœurs, plus toute l'équipe technique. Franchement, je n'y crois pas. »

On rentre à Athènes et je suis plus sceptique que jamais.

Quelques temps plus tard, je reçois un fax de Zervoulakos « Venez. Tout est prêt aux Météores pour le tournage du Requiem ».

Et l'extraordinaire tournage du Requiem de Mozart dans les Météores a pu se faire.

Pour ne rien simplifier, avec la collaboration de Solange Michoulier, ex-épouse de Peter Fleischman, on avait imaginé un tournage Night and Light, une partie du film étant tournée la nuit.

Il fallait donc éclairer 4 des pitons des Météores ainsi que l'orchestre et les chœurs... Tâche incroyable !

Ce fut possible avec le concours de l'armée grecque qui a éclairé les pitons avec leurs projecteurs-poursuite surpuissants, pendant que le village était privé d'électricité.

J'ai alors suggéré à Zervoulakos d'ajouter une scène entre les morceaux du Requiem : engager tous les habitants, donner une bougie à chacun et les filmer.

C'est ainsi, par un mélange de technique et de magie, que ce film a pu se réaliser.



Mise à l'honneur par ARGO - Hellenic Network in Brussels

Mon épouse Evangelia Adamopoulos souhaitait construire une maison en Crète, à Kalithea, village à 4 km de Chania et à peine moins de 1 km de la plage. Pour nos enfants, c'était l'idéal. C'est ainsi que, avant le tournage du Requiem dans les Météores, nous avons décidé de partir en voiture en Crète. Normalement, on prenait le ferry directement à Ancona. Mais je décidai de passer par Florence et de loger chez Walter Ferrara qui possédait une maison en Toscane, sur les collines qui surplombent Florence.

Sa propriété était voisine de celle d'une tante de l'actuel Roi Charles d'Angleterre.

Cette nuit-là, une terrible tempête s'est déchaînée sur les collines. La maison, type vieille ferme, tremblait sous les frappes du vent qui hurlait par tous les interstices. Ce fut difficile de trouver le sommeil mais ce fut une nuit inoubliable. Quatre jours plus tard, arrivés à Ancona, on a pu prendre le ferry qui, à l'époque, allait directement à Heraklion, capitale de la Crète.

Dans ce ferry, nous avons découvert et sommes devenus amis avec l'animateur/chanteur appelé Johny, un Belge gantois. Plus tard, il viendra animer quelques soirées chez nous à Bruxelles.

Par la suite, Walter quittera Florence pour Naples où la province le nommera ministre de la culture notamment en charge du Festival du film « Cineuropa ». Walter y invitera Francesco Maselli, réalisateur italien que je connaissais bien, très actif au sein de la FERA dont j'étais devenu le Secrétaire général pour des raisons pratiques car j'habitais Bruxelles, siège des institutions européennes.

Une fois à Naples, Walter Ferrara souhaitait aussi se rapprocher de la CE et du parlement européen

afin d'éviter que la mafia napolitaine ne s'invite dans ses initiatives culturelles.

C'est ainsi que je me suis retrouvé administrateur du Musée Virtuel d'Herculanum (MAV), devenu une institution très active encore aujourd'hui.

Gillo Pontecorvo était devenu mondialement célèbre en 1967 avec son film « La Bataille d'Alger » – interdit en France pendant de longues années alors que récompensé par un Lion d'or à Venise – ainsi qu'avec « Queimada » avec Marlon Brando.

30 Dans les années 70, Gillo Pontecorvo se retrouva sans travail et il mit aux enchères ses récompenses, dont son Lion d'or.

En 1992, il est nommé directeur du Festival de Venise.

Lors de la Mostra de Venise de 1993, Steven Spielberg était venu présenter « La liste de Schindler » et recevoir un Lion d'or d'honneur. J'étais présent dans l'assemblée quand Steven Spielberg raconta en avoir acheté un, plusieurs années auparavant, à jeune cinéaste.

Médaille délivrée le 16 juin 2003 par le réalisateur de Borsalino, Jacques DERAY, membre du Conseil d'administration de la SACD, société créée par Beaumarchais. La cérémonie de remise a été organisée au jardin de la SACD, 1 rue Ballu à Paris 9e, dans le cadre de la journée des auteurs, en présence de Eliot Silverstein, président de l'Artist Rights Fondation (Los Angeles) et Janine Lorente (SACD Paris) Aline Jelen (Sacem), Pennant Roberts (Directors Guild of Great Britain), Alain Mauge et Pierre-Henri Dumont (SSA).



Devant l'assistance, il tendit à Gillo son Lion d'or lui disant « Il t'appartient, je te le rends ».

Après avoir quitté brutalement la Fera, j'ai fondé avec Francesco Maselli, Massimo Sani, Gillo Pontecorvo, Jacek BROMSKI, Andrezej Zulawski, John Crome, Robbe de Hert, Guy Lee Theys, Jordi Grau, Manolo GUTIÉRREZ d'Aragon, Antonio Pedro Vasconcelos et beaucoup d'autres, L'Alliance Mondiale des Auteurs. Gillo Pontecorvo en devient son Président, Nous irons en Amérique du Sud, au Canada, en Chine et au Japon.

J'ai lancé l'idée de la création du « Tribunal Mondial pour la liberté d'expression des auteurs » et fait adhérer Elliot Silverstein, président de l'association US - Authors'rights Foundation à Hollywood et auteur du film « A Man Name Horse ». Ensemble, Gillo, Francesco et moi, nous rédigeons et envoyons la lettre à Élie Nisel.

Gillo, avec Cinecitta, va me soutenir quand le 9 mai 2000, je me trouve à Rome pour le 150ème anniversaire du Traité de Rome. Il me permet de tourner au palais du Quirinal avec le Président Giorgio Napolitano, le film « L'Europe ou L'Empire inachevé ».



En 1996, Walter Veltroni, réalisateur romancier, ami de Francesco Maselli, Gillo Pontecorvo, Ettore Scola et Massimo Sani, devient en Italie vice-président du Conseil des Ministres des Biens Culturels du gouvernement de Romano Prodi. Il deviendra plus tard, par deux fois, Maire de Rome. Une époque où je suis maintes fois invité à des événements culturels.

Plus tard, Walter Veltroni, alors Maire de Rome, soutient les réalisateurs italiens dans l'organisation une rencontre culturelle importante coordonnée par Massimo Sani et accueille au Capitole une délégation présidée par Citto Maselli pour lecture des conclusions. La salle choisie est magnifiée par une immense toile murale de Michel Angelo.

Pendant la lecture, Citto Maselli voit rentrer dans la salle l'immense réalisateur Antonioni qui, victime d'un AVC, est physiquement très diminué. Surpris, Maselli s'interrompt puis s'exclame « Michel Angelo ! ».

Plus tard, un cinéaste anglais assis pour la lecture des conclusions, m'avouera s'être retourné vers le mur pour vérifier si le chef-d'œuvre de Michel Angelo ne s'était pas malencontreusement décroché du mur et ne risquait pas de leur tomber dessus.



Le 9 novembre 1989, j'étais à Berlin quand la population de l'Est a fait tomber le mur, ce mur appelé par eux-mêmes « le mur de la honte ». De nouveau à Berlin fin janvier 1990 pour le Festival de Berlin, j'ai décidé de visiter Berlin-Est.

Cependant, au niveau de la porte de Brandebourg, la police ne laissait passer que les Berlinois. J'ai donc longé le mur jusqu'au Check Point Charly où les étrangers étaient admis.

Dans un des trous dans le mur, j'ai croisé des journalistes japonais qui avaient loué à des berlinois un marteau et un burin : ils arrachaient au mur des petits morceaux comme souvenir. J'ai pu emporter 5 morceaux à Bruxelles et, vu leur symbolique, je les ai fait encadrer.

J'ai fait la connaissance de Peter Fleischman sur l'île de Madère en 1983, lors de la rencontre mondiale des Réalisateur qui réunit 152 réalisateurs venus de 46 pays pour défendre les productions nationales contre la domination du cinéma américain, la liberté d'expression et la standardisation des œuvres. Ensemble, nous créons la FERA. Lors de la chute du mur, il me propose de l'aider à sauver les studios de

la UFA, créés en 1911 et devenus les studios de la DEFA pendant la période communiste. À Bruxelles, je parviens à convaincre le commissaire Ferdinand Braun et lors de la réunification de l'Allemagne, cette mobilisation va permettre la création des Studios de Babelsberg, le gouvernement de Potsdam permettant à La Compagnie générale des eaux française (CGE), propriétaire de Canal+, d'investir dans l'exploitation de l'eau à Berlin.

Je deviens administrateur du « Europäische Filmzentrum » à Babelsberg.

En 1993 à Paris, j'ai été invité par Hubert Astier, son chef de cabinet, à rencontrer le Ministre de la Culture français Jacques Toubon – qui écrira plus tard, devenu député et ami au Parlement européen, un texte pour mon livre « Sousa Mendes- Le Consul de Bordeaux » en même temps que Jack Lang (éditions l'Harmattan).

Hubert Astier deviendra quant à lui président du Château de Versailles et j'eus le plaisir d'y organiser, le 24 juin 2000 en marge du Colloque « État de Droit », une rencontre de réalisateurs.



Mur de Berlin

J'ai pu à cette occasion loger dans la villa de la Reine située dans le Hameau de la Reine, dépendance du Petit Trianon. J'ai visité des salles du château interdites au public – celles qui longent la Galerie des glaces longue de 73 mètres, un magnifique souvenir. Je n'oublierai jamais Hubert avec son trousseau énorme de dizaines de clés, une pour chacune des innombrables pièces du château que j'ai pu visiter, ni la fête à l'Orangerie suivie d'un magnifique feu d'artifice sur les plans d'eau de Versailles et les jardins.

À cette occasion, j'ai pu, à demande de Hubert, inviter Peter Fleischman et Michel Gyory ainsi que des dizaines de cinéastes européens, japonais, indiens... J'y ai retrouvé Maria Zeverewa, épouse de Pavel Tchoucrail, fils du « grand Tchoucrail » qui a reçu la Palme d'or à Cannes pour « **Quand meurent les cigognes** ».

Maria va à cette occasion m'inviter à Moscou et St Petersburg.

Je la connaissais déjà car, à la chute du mur de Berlin, j'avais été nommé par la CE pour diriger le volet « Propriété Intellectuelle du programme d'assistance Phare-Tacis » pour tous les pays de l'ex-URSS. C'est alors que elle m'avait introduit au

Kremlin où je rencontrerai Gorbatchev (européen convaincu) par trois fois.

J'ai toujours regretté que Margareth Thatcher et Ronald Reagan, obsédés à ne pas croire Gorbatchev et à détruire l'URSS, aient conduit la CE à refuser le soutien économique que Gorbatchev demandait, ce qui a conduit à trois banqueroutes en URSS.

Lors de l'une d'elles, Maria m'a avoué, quand je l'ai interrogée sur sa situation financière « Nous avons eu de la chance car, ayant dû payer l'opération au cœur de Pavel aux USA, on avait déjà payé. » Curieuse mentalité trouver **que une opération** a cœur ouvert est une chance !!!

Le résultat de toute cette politique fut la chute de Gorbatchev bien **qu'il ai libéré** les pays de l'est de l'emprise de Moscou et permis la réunification de Allemagne.

Abandonné par les Européens et Américains, Gorbatchev finit par être arrêté, destitué et remplacé par Boris Eltsine qui nous amènera Poutine et, 20 ans plus tard, la guerre en Ukraine.

Deux ans après le début de cette guerre, Poutine menace la Moldavie, la Bulgarie et tout pays européen avec des minorités russifiées.

Les pays baltes, comme la Pologne ou la Finlande, seront-ils épargnés ? Rien n'est moins sûr.

Après la décision de Gorbatchev de rendre la liberté aux pays de l'Est, Fidel Castro a pris peur pour son économie et a souhaité se rapprocher de l'Europe de l'Ouest. À ma grande surprise, un ami espagnol, Jordi Grau, me téléphone de Madrid pour m'annoncer que je suis invité à La Havane.

J'avoue à mon épouse que je vais recevoir un coup de téléphone de Cuba, sans y croire vraiment car je dois aussi me rendre à Berlin aux studios DEFA (ex-UFA et plus tard, studios de Babelsberg).

Vers minuit , toujours pas d'appel. Je propose à mon épouse d'aller se coucher, qu'on ne m'appellera plus.

Vers 1 heure du matin, le téléphone sonne et on m'annonce (ndla je parle espagnol) :

- « Je suis Raul Castro et nous organisons à La Havane un colloque sur le cinéma. Nous voulons vous y inviter.

Perplexe, je demande

- « Quand ? »

Il me dit simplement

- Demain vers 16h vous avez un avion pour Madrid sur Iberia et correspondance pour La Havane sur Cuba Airways.
- Combien de temps faut-il pour y arriver car je n'ai que 3 jours de libres.
- Pas de problème, me répond Raul Castro, dans 3 jours vous serez de retour.

Un peu étonné je dis ok. Raul raccroche. Je regarde mon épouse aussi réveillée et lui annonce que je vais à La Havane, que de Madrid le vol ne prendrait qu'un peu plus de quatre heures.

Elle est très étonnée quant à la durée du vol annoncée mais me dit qu'il faut préparer ma valise avec des vêtements d'été car il fait chaud à La Havane.

Me voici sur un avion qui d'école de Madrid pour La Havane, en short et t-shirt.

L'avion (un vieil avion russe dont les moteurs hurlent littéralement) est pratiquement vide. Plusieurs heures plus tard, il commence à descendre. Mais à mon grand étonnement le terrain d'atterrissage est blanc, les abords sont recouverts de neige. Je m'adresse en espagnol à une des rares personnes

présentes « Por favor, donde estamos ? » Il me répond en hurlant « Tierra Nueva ».

Après l'atterrissage, on nous demande de sortir. Je me retrouve dans la neige, en short et t-shirt, de la neige jusqu'aux genoux.

J'aurai l'explication au bar de l'aéroport. Nous étions effectivement au Canada, à Terre-Neuve et on y parlait français. En réalité, de Madrid, le vieux Tupolev n'avait pas assez d'autonomie et un avion cubain ne pouvait pas atterrir aux USA... Résultat, nous étions obligés de faire étape à Terre-Neuve au Canada.

Le lendemain, j'arrivai à La Havane où, en effet, tout était très bien organisé. Une voiture (vieille, typique et colorée, naturellement) avec chauffeur m'attendait.

Place de la Révolution de La Havane, discours de Fidel Castro, plus de 10 heures...

Étonnant ! Fidel s'adresse à la foule qui remplit la place et parle sans arrêt.

Petite pause pour moi, mon chauffeur me reconduit Place de la Révolution après déjeuner. Vers 20h, la place est plongée dans le noir. Seule la fenêtre du Palais est éclairée ainsi que le mur d'en face avec le portrait de Che Guevara.

Peu à peu, je remarque la foule qui se retire vers 22h. Fidel, lui, continue de parler alors que la place se vide entièrement dans le noir.

Comme si Fidel s'en rendait compte, il s'adresse au portrait éclairé de Che Guevara et parle uniquement pour lui.

Scène étonnante, tout à fait surréaliste.

Je finis par me retirer à mon hôtel.

Dans mon hôtel, au bar je rencontre Harry Belafonte, personne absolument charmante, qui m'offre une boisson locale... Naturellement, du rhum. Homme affable, il est étonné d'être une personnalité renommée en Europe.

Il me dit ne connaître d'européen que Nina Mouscouri car il avait travaillé avec elle à New York. Elle lui avait confié que le racisme n'existait pas en Europe alors ce n'était pas le cas aux USA.

Mon chauffeur vient me chercher et je propose à Harry de venir au Festival avec nous et de manger ensemble après.

Il accepte et, après avoir vu un film cubain, le chauffeur nous conduit à un restaurant fréquenté

en son temps par Ernest Hemingway, au bord de la *Malecón* qui longe la baie de La Havane.

Le lendemain, mon chauffeur me prend tôt à l'hôtel pour me conduire sur des plages de sable blanc, manger du poisson fraîchement pêché.

En revenant en ville, je remarque une échope self-service très remplie. Le chauffeur me dit que c'est uniquement en dollars et que seules les personnalités peuvent y entrer : moi (en tant qu'étranger) et les Cubains détenteurs d'un permis spécial. J'insiste pour qu'il m'accompagne, il hésite, apeuré mais me suit avec un panier comme s'il était mon employé.

Je savais qu'il avait des enfants, je l'invite à choisir des cadeaux pour sa famille. Manifestement toujours apeuré, il refuse. Cependant je remarque qu'il est tenté et hésite. Il me tend le panier et timidement le remplit de quelques marchandises étrangères. Il me rend le panier, me dit devoir sortir sans rien, car c'est moi qui doit payer en dollars, seul.

Naturellement, dans la voiture, je lui remets tous les achats. Ses yeux brillent.

Nous roulons dans une vieille Oldsmobile des années 50, 98% des voitures sont américaines de

cette époque, quelques voitures modernes sont des Lada soviétiques, toutes taxis.

Le soir, Raul Castro organise pour les invités **étrangers. Une réception** au dernier étage d'un club où sont aussi invités Harry Belafonte et Michel Legrand.

J'y retrouve Harry Belafonte, Michel Legrand joue au piano. Il propose à Belafonte de jouer au piano pour l'accompagner... Extraordinaire performance

Le temps est passé si vite ! Je demande au chauffeur de m'acheter une valise que je remplis de 40 boîtes de cigares Cohiba. Je parviens à prévenir **Jordi grau** à Madrid de ne pas prendre la correspondance pour Bruxelles directement de Madrid.

Dans le vol, je sympathise avec une journaliste de la TV bulgare que j'invite de loger à mon hôtel et où Jordi Grau et Manolo Gutierrez d'Aragon viennent diner avec nous.

La journaliste bulgare prend le même avion que moi et me fera inviter en Bulgarie peu de temps plus tard par la TV nationale.

En Bulgarie, j'avais loué une Mercedes et elle m'a fait visiter son pays pendant 11 jours. Dans

l'ancienne capitale, Plovdiv, elle me montra la maison où vécut l'écrivain français Lamartine.

De retour à Bruxelles, j'inviterai 2 semaines la journaliste bulgare et lui ferai visiter la côte belge.

Mon départ forcé de la FERA me permet de retrouver le cinéma et de tourner une adaptation de mes livres et pièce de théâtre basés sur l'action du Consul du Portugal à Bordeaux qui sauvera plus de 30 000 personnes des nazis dont 10 000 juifs.

Tourné au Portugal en 2010, ce film devient un succès et est largement diffusé. Malheureusement, n'étant pas rétribué, je me vois obligé d'intenter un procès au Tribunal de Lisbonne.

J'ai gagné mon action en justice et j'obtiens tous les droits sur le film. Ce qui me permet de présenter le film en Europe, en Amérique latine et au Canada.

Invité en Australie, seul le Covid m'empêchera de m'y déplacer.

Je me consacre depuis à l'écriture. Auteur d'histoires et scénarios originaux de tous mes films, cette facette de ma passion d'écrivain a pu

être observée et reconnue par mes nombreux lecteurs et spectateurs. Je les en remercie chaleureusement.

Un de mes livres « Les Aventures d'Adhémar le Vampire » devait être adapté par Nancy Calamata et mis en production dans les Studios de Malte où ont été tournés en partie des films célèbres tels que « Troie », « Gladiator », « Munich », « Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre »...

Pour le rôle d'Adhémar, l'agent de Joaquim d'Almeida avait été contacté.

Hélas, un coup du sort viendra faire échouer le projet... la crise du COVID.

João Corrêa

LE CONSUL DE BORDEAUX (2011)

Bande annonce : <https://www.youtube.com/watch?v=MU-rUcJtJEA>

Trailer : <https://www.youtube.com/watch?v=wUzoeXqzARY>

40 Aristides de Sousa Mendes, le Consul de Bordeaux, est un homme bon qui accomplit lors de la Seconde Guerre mondiale une action extraordinaire dans le sauvetage de milliers d'innocents sans distinction de race, religion et origine. Présentée dans plusieurs villes d'Europe, l'histoire retrace sa vie, en 1940, en pleine débâcle française lorsqu'il refusa de suivre les ordres de Salazar, président autoritaire du Portugal, et délivra plus de 30 000 visas. Il sauva ainsi plus de 10 000 juifs. Consacré « meilleur film de l'année » par l'Académie du Cinéma du Portugal le 6 Octobre 2013.

Interprètes : Vitor Norte, Carlos Paulo, João Nunes Monteiro, Leonor Seixas, Manuel De Blas, Sara Barros Leitão, Joaquim Nicolau, Susana Sá, Patricia Ferreira, Pedro Cunha,...



Comment ai-je croisé l'histoire émouvante du Consul du Portugal à Bordeaux en 1940, Aristides de Sousa Mendes, personnage fascinant qui, de prime abord ne me fût pas sympathique.

Cet aristocrate monarchiste et réactionnaire était comme le portrait de certains membres de ma famille au Portugal que j'avais fui sans regret en 1963.

Un après-midi radieux de 1990 je me promenais à Riga, l'ancien grand port russe de la Baltique devenu la capitale d'un tout petit pays, la Lettonie, qui était devenu indépendant à la chute du mur de Berlin en 1989.

Adris Rozenbergs, fonctionnaire du Ministère de la culture de Lettonie, m'avait invité à visiter la maison natale du grand réalisateur soviétique Eisenstein, né à Riga. J'ignorais qu'il était letton d'origine juive allemande, tout comme Adris.

Les grandes chaînes de télévision publiques regroupées tant bien que mal via l'UER (Union européenne de Radiodiffusion), co-produisaient des histoires capables d'intéresser trois ou quatre grands pays européens. J'avais été approché par une des grandes chaînes qui souhaitait une histoire solide. Ma fragile carrière d'homme de

cinéma s'est ainsi bâtie, au hasard des propositions mais toujours à la recherche d'une « bonne histoire ».

Me voici donc 28 années plus tard, comme cinéaste, à la recherche d'une « bonne histoire ».

Après la visite de la maison Art/Déco des parents d'Eisenstein, mon ami de fraîche date, me conduisit à une terrasse de la vieille ville. Je lui fais part de mon souci de recherche d'une bonne histoire qui commencerait en Lettonie à Riga, lui avouant avoir déjà une idée, selon moi intéressante pour une série européenne.

L'Espagne et le Portugal avaient expulsé les juifs en 1492. Ils s'étaient dispersés en Afrique du Nord, en France et en Europe du Nord ou de l'Est ou encore dans l'ancien Empire ottoman, sauf ceux (peu nombreux) ayant accepté de se convertir au catholicisme.

Or, voici que dans les années 30, après la prise du pouvoir nazi en Allemagne, les descendants de ses populations devaient fuir pour sauver leur vie menacée par les pogroms. Certains qui le pouvaient, voulaient à tout prix retourner à Lisbonne et émigrer vers les Amériques. Je pensais avoir trouvé, dans cette constatation d'un surprenant revirement de l'histoire, les bases d'un bon scénario pour les

producteurs des grandes chaînes européennes, j'avais déjà intitulé la série en quatre épisodes « Le Voyage à Lisbonne » et une bonne histoire, particulière certes, celle d'un peuple expulsé du Portugal, le pays où je suis né, et que deux siècles plus tard, émigrés dans les pays de l'Est, puis obligés de revenir au Portugal pour avoir la vie sauve. J'avais trouvé le socle de mon histoire qu'il me fallait développer et étoffer via Varsovie, Berlin, Paris et Bordeaux.

À Bordeaux, je rencontrais un frère capucin le Père Bernard Rivière qui avec le Professeur Manuel Dias furent les précurseurs du combat pour la réhabilitation d'Aristides de Sousa Mendes. Le Père Rivière s'enthousiasma pour mon projet tout en ajoutant « un bon film serait un film sur « Le Consul de Bordeaux » sur « Mendes ».

De retour à Bruxelles, je devais me rendre à Hollywood (Los Angeles) et j'avais remarqué que le 'Simon Wiesenthal Center' avait organisé une cérémonie à la mémoire de Sousa Mendes.

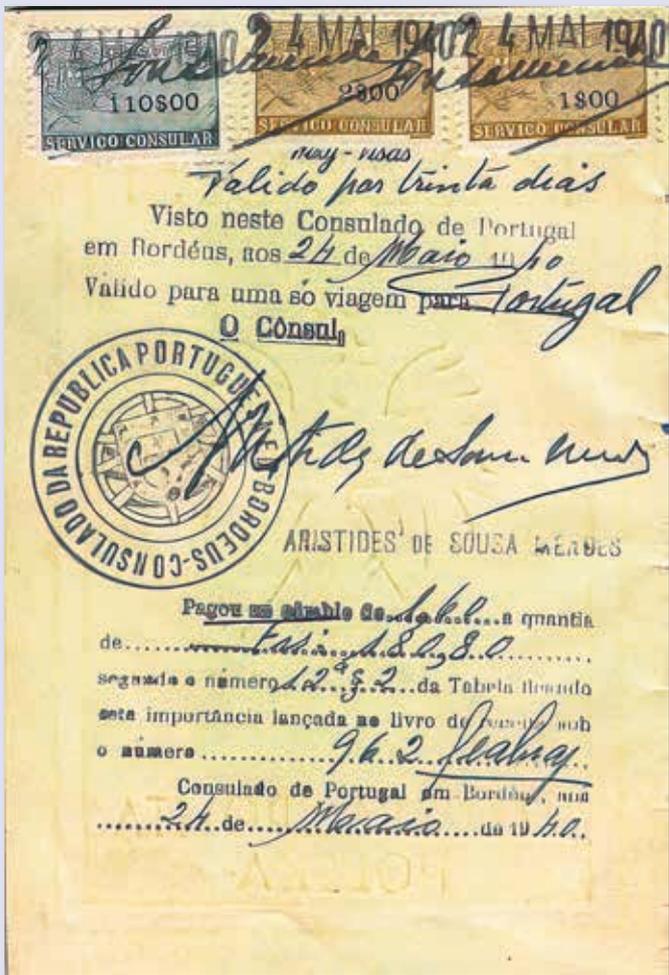
Comme je ne restais que trois nuits à Los Angeles, je me suis mis à la recherche dans la communauté juive belge d'une personnalité qui pourrait me recommander auprès du Center.

Je me suis souvenu du Professeur Isy Pelc, qui m'avait soutenu lors de mon tournage du long métrage sur la drogue « Les Territoires de la défonce ».

Isy m'avoua qu'il ne connaissait pas du tout l'histoire du Consul de Bordeaux, il avait un ami Georges Schnek, Président du **Consistoire Juif** de Belgique qui plus tard sera à l'origine du Musée Juif de Belgique et qui non plus ne connaissait pas Sousa Mendes mais était prêt à m'aider me rédigeant une lettre de recommandation pour le Centre Simon Wiesenthal.

J'ai demandé à Elliot Silberstein, Président de l'Artist Rights Foundation, de me prendre un rendez-vous avec le Rabbin Marvin à qui je demandais plus de précisions sur Sousa Mendes. Immédiatement, il m'interrogea « lesquelles »? Je me suis alors lancé et je ne comprenais pas comment le Consul du Portugal en Juin 1940 avait-il pu délivrer plus de 30.000 visas en un peu plus de deux semaines ?

Le Rabbin sourit, s'est levé de sa chaise et me questionna « avez-vous déjà vu un visa MENDES ? ». J'ai fait non de la tête, le Rabbin se dirigea vers un grand coffre l'ouvrit et me tendit



un petit papier jauni plié en quatre. « Voici, regardez ce petit rectangle de papier et vous comprendrez » me dit-il. Je déplaçais le petit rectangle de papier jauni et j'y ai lu un nom juif écrit à la main, un tampon du consulat du Portugal à Bordeaux, une date de juin 1940, et une signature MENDES.

« Le Consul avait peu de temps, il signait des milliers de documents à la main et pour aller plus vite, il ne signait plus que MENDES ». Je lui dis étonné : « cela ressemble à un sauf-conduit du Moyen-Age ». « C'est cela », dit-il en repliant le bout de papier et retournant le déposer dans le coffre. En le refermant, le Rabbim ajouta « mais cette stratégie a marché, c'est pourquoi, il est devenu un « Juste parmi les Nations ».

A ce moment précis, je décidais de tout mettre en œuvre pour écrire et réaliser « Le Consul de Bordeaux ».

João Corrêa



*Dans le film « Le Consul de Bordeaux », Lina Rodrigues interprète trois chansons mises en musique par Henri Seroka, dont une avec des paroles écrites par elle-même.
Selfie de Lina Rodrigues et João Corrêa lors d'un de ses concerts en Flandres.*

Charlotte Gutman

Présidente ORT Belgium ASBL.

João Corrêa

Un écrivain, un cinéaste, un producteur, un scénariste, un humaniste des causes inhumaines.

45

Il est aussi un optimiste qui veut croire qu'il peut changer le monde.

À son niveau, il réussit la prise de conscience des malheurs qui ont marqué le 20ème siècle :

- La 2ème guerre mondiale et son ignominie contre les minorités : les handicapés, les homosexuels, les communistes, et... Les Juifs, ces gens différents qui sont animés par l'humanité de leur religion, et met à l'honneur un des plus grands Justes

parmi les Nations, le Consul de Bordeaux, Aristides de Sousa Mendes ;

- Le 25 avril 1974, la Révolution des Œillets au Portugal, de la jeunesse surtout, qui a voulu réagir contre un gouvernement dictatorial et lutter pour la liberté contre la violence ;
- Les « Territoires de la Défonce » ce film présente des interviews de jeunes qui témoignent sur la drogue et la société qui l'engendre...

Par ses œuvres, il aura contribué, à son niveau, à éveiller des consciences. Merci Monsieur João Corrêa

23 novembre 2023



E-Gala - ORT asbl - Avril 2021

*Nathalie
d'Août*

*Petite-fille
d'Aristides de Sousa Mendes.*

Il y a quelques années, un peu par hasard, j'ai connu João Corrêa réalisateur scénariste.

J'avais appris qu'il tournait un film sur la vie de notre arrière grand-père Aristides de Sousa Mendes, ancien Consul portugais en France. Destitué de ses fonctions pour avoir désobéi aux ordres du gouvernement du dictateur Salazar et émis des milliers de visas à des juifs et non juifs alors que la circulaire 14 l'interdisait formellement.

La branche belgo-portugaise n'avait pas été contactée par João Corrêa.

J'ai donc pris la décision de rentrer en contact avec lui. Il fut fort heureux de cette démarche et m'a tout de suite dit « je suis confus de vous avoir



M. et Mme Jules d'Août, photographiés hier à leur sortie de l'église Saint-Joseph. Mme d'Août est la fille du consul général du Portugal, doyen du Corps consulaire et Mme Aristides de Sousa Mendes do Amaral Abranchez (Le Matin - 30.03.1937)

oublié alors que je savais qu'il existait une « branche belge ».

A sa décharge, il est vrai que la branche belge est plutôt discrète par rapport à nos cousins français et portugais qui eux sont très actifs mais que nous ne connaissions pas bien. La famille ayant été dispersée dans le monde entier et les choix de vie et de conscience de notre arrière grand-père ont été, j'imagine, source de discorde. C'était un sujet tabou dont personne ne parlait. Ma grand-mère ne nous a jamais relaté

l'histoire de son père. Elle conservait juste les coupures de presse et les lettres officielles reçues des diverses instances politiques. A sa mort, j'ai récupéré tous ces documents que je conserve précieusement.

João Corrêa avait déjà terminé le tournage de son film « le Consul de Bordeaux » lorsque je l'ai connu. Le film a été projeté à différents endroits en Belgique avec la présence de Mr Mario Soares, de nos cousins portugais qui avaient fait le déplacement. Ce fut un moment très émouvant.

La famille remercie João Corrêa pour l'œuvre fiction historique qu'il a produite. Grâce à lui, l'action menée par notre arrière grand-père, Aristides de Sousa Mendes, Juste parmi les Nations a été honoré dans plusieurs pays et par les temps que nous vivons cela n'a que plus d'importance.

29 novembre 2023

João
Crisostomo

Vice président de la Fondation
Internationale Raoul Wallenberg.

À la vérité, j'ai du mal à parler et à me souvenir du film « Le Consul de Bordeaux » lequel, pour des raisons que je ne connais pas et que je préfère ne pas vouloir connaître, a fini par être une expérience douce-amère :

Au début, tout s'est très bien passé lors de ma participation au tournage du film, avec beaucoup de travail et d'enthousiasme de la part de nombreuses personnes, dont moi-même. Mais ensuite, ce fut la pagaille, et j'ai fini par recevoir des menaces de la part de certains et d'autres messages très durs que je ne méritais pas. Rien ne m'a jamais intéressé, je ne voulais même



GDP - ADVOCADOS ASSOCIADOS
SOPHIA FRANCISCA LUSTOSA
MAGALHÃES LIMA LUSTOSA - O.E. (S.G. - 8.8337)
WWW.GDP-ADV.COM



WWW.LUSTOSA.COM

Pelo impasto, verifica-se uma clara e grave violação, por parte da **Take 2000 - Produção de Filmes, Lda**, das obrigações emanadas da relação contratual estabelecida com o V/ Apresentado, que provocou a quebra da confiança contratual e justifica a resolução do contrato, como aliás estabelecido na Cláusula 1.0.1 do mesmo.

Nestes termos, caso a **Take 2000 - Produção de Filmes, Lda**, não efectue o pagamento da quantia referente aos direitos cedidos pelo Senhor João Francisco de Almeida Masso Correia, no prazo de 30 (trinta) dias contados a partir da recepção da presente comunicação, o Contrato, outorgado em 04 de Dezembro de 2008, será considerado imediatamente e automaticamente resolvido a partir do termo do referido prazo.

A resolução do Contrato, como é do V/ conhecimento, implica a imediata cessação dos efeitos jurídicos decorrentes da existência dos direitos do Senhor João Francisco de Almeida Masso Correia, o qual terá, a título exclusivo e sem qualquer limitação territorial, plenos direitos de exploração do filme "**Mapem o Líbio (O Consul de Bordeaux)**", que compreendem, conforme previsto na Cláusula 1.1 do Contrato, direitos de exploração cronotográfica, ou seja, direito de reprodução e edição, e exploração secundária, devendo, portanto, a **Take 2000 - Produção de Filmes, Lda**, abster-se de utilizar os referidos direitos, de forma directa ou indirecta, por qualquer meios e sob qualquer forma, bem como, de receber qualquer quantia pela exploração dos mesmos.

Gratos pela atenção dispensada, ficamos ao V/ dispor para qualquer esclarecimento.

O Advogado

(Pedro Ghidoni de Pina)

Avg. 4 de Outubro, Nº 176, 5.º Piso, 1050-020 Lisboa, Portugal - Tel: (01) 77 93 143 - Fax: (01) 77 93 144
e-mail: advocados@advocados.com

CONFIDENCIAL. Este mensagem é destinada apenas e devendo ser utilizada apenas para os fins a que se refere, designadamente para efeitos de processo no âmbito da acção judicial de resolução do contrato e indemnização por danos. Se receber esta mensagem por acidente, não deve divulgar o conteúdo nem a existência do mesmo para terceiros. Se não for o destinatário pretendido, deverá ser destruído e não deve ser utilizado para qualquer fim. Se não for o destinatário pretendido, deverá ser destruído e não deve ser utilizado para qualquer fim. Se não for o destinatário pretendido, deverá ser destruído e não deve ser utilizado para qualquer fim. Se não for o destinatário pretendido, deverá ser destruído e não deve ser utilizado para qualquer fim. Se não for o destinatário pretendido, deverá ser destruído e não deve ser utilizado para qualquer fim.

pas savoir qui était en charge du projet. Je voulais seulement reconnaître Aristides Sousa Mendes et parler de lui, rien de plus. Mais malgré cela, j'ai reçu un message me suggérant de mettre fin à mes jours. Apparemment, le fait que je souhaitais connaître la réalité des faits pour mieux poursuivre mes efforts n'a pas été bien accueilli. J'ai dû accepter sans aucune réticence ce que l'un des côtés me disait, rien de plus.

Je comprends que ces messages, qui, parce que je n'étais pas chez moi, ont été enregistrés dans ma boîte de réception, étaient le résultat d'une confusion et d'un manque de connaissances de la part de ceux qui les ont envoyés. Mais c'était un message d'une nature incompréhensible, difficile d'autant plus qu'ils venaient de quelqu'un que je tenais en haute estime. À partir de ce moment-là, petit à petit, je n'ai plus voulu entendre parler du film, ni qui l'avait fait ou pas.

Dans de telles situations, la meilleure chose à faire est d'essayer d'oublier. Et c'est ce que j'ai essayé de faire, comme si de tels messages n'étaient jamais arrivés. Et je vous souhaite tous mes meilleurs vœux, mais sans m'impliquer davantage, pour qu'il n'arrive pas que, même sans savoir comment et pourquoi, cela me fasse soudainement me retrouver dans un peu plus de confusion.

28 décembre 2023

Extrait du courrier du 14 octobre 2013, décrivant la position du Tribunal condamnant la TAKE 2000 - Produção de Filmes, Lda pour abus de confiance dans l'attribution des droits du film « Le Consul de Bordeaux »..

Sylvie Rosenfeldt

Avocate

J'ai rencontré João dans les années 2012.

Son magnifique film « Le Consul de Bordeaux » qu'il m'avait fait visionner m'avait, évidemment, profondément touchée.

J'étais alors Présidente de la loge du *b'nai b'rith* de Bruxelles avec l'aide, au combien appréciable, de feu mon ami Moïse Rahmani, trop tôt disparu, malheureusement.

Moïse s'est attaché à la personnalité assez truculente de João ainsi qu'à son film ; il l'a transmis à ses contacts dans le monde entier, s'étant passionné, tout comme moi, pour cette histoire si triste et le parcours

d'Aristide De Sousa Mendes qui est mort dans la misère après avoir aidé tant de personnes en détresse absolue pendant la deuxième guerre mondiale.

Nous avons décidé de soutenir, au nom du *b'nai b'rith*, le gala présentant le « Consul de Bordeaux » au Centre Culturel d'Uccle.

Ce fut un magnifique succès.

Notre rencontre à tous les trois - il ne pouvait en être autrement -, a initié une relation d'amitié sincère.

Nous avons, donc, sympathisé et j'ai revu João, à de nombreuses reprises, dans le flot de ses projets, de ses livres, de sa joie de vivre et de la partie portugaise de son univers dont je ne connaissais que Fernando Pessoa, quelques vins et Amalia Rodrigues.

Jacqueline Rousseaux, avocate tout comme moi mais aussi politicienne, nous invitait, souvent, au Centre Culturel d'Uccle jusqu'au décès prématuré de son époux Armand De Decker.

João avait, aussi, des correctrices de son français (amusant à l'écrit...) pour ses livres, notamment, Rivka Cohen que je ne connaissais pas et que j'ai souvent rencontrée ensuite ; elle faisait une émission très appréciée à radio Judaïca avec Moïse Rahmani, elle nous a invités pour évoquer le film, ce fut, grâce à João, une émission plus que passionnante...

Il a toujours eu le don de rassembler des personnes d'horizons différents ; personne n'était banal dans l'entourage de João, encore moins son épouse Lia qui m'a si gentiment invitée à passer quelques jours, avec elle, dans leur maison à Chania en Crète.

Ces quelques jours demeurent, pour moi, un souvenir inoubliable : je suis tombée amoureuse de la Crète !

20 novembre 2023

Maria da Graça Marrucho

Portugaise de Lisbonne.

J'ai connu João Corrêa lors du décès d'un grand ami commun, le professeur Dr. David Pina, qui nous a quittés en décembre 2009.

João Corrêa et David Pina étaient de grands amis depuis plusieurs années. C'est grâce au Prof. Dr. David Pina que le film sur Aristides Sousa Mendes a pu obtenir, entre autres, les aides de la radio-télévision portugaise qui ont permis sa réalisation.

David Pina était un Homme Bon, qui aimait aider de manière désintéressée. Il était comme João Corrêa, un défenseur des libertés. Il venait souvent à Bruxelles où le gîte lui était offert par João Corrêa.

Lors du tournage du film à Viana do Castelo, David Pina est venu sur place accompagné de son épouse. João Corrêa, à la fin du film, a fait enregistrer David Pina et son épouse Luísa, comme figurants. Un grand honneur pour David Pina mais aussi pour João Corrêa.

Lorsque j'ai connu João Corrêa, j'ai tout suite constaté la Grandeur de l'homme bon, sincère, et artiste de grande ampleur, sans aucune prétention de l'être.

J'ai accompagné de très près la fin du déroulement du tournage de son film « Aristides Sousa Mendes », un film qui m'a passionné et qui a eu beaucoup de succès au Portugal mais aussi dans beaucoup d'autres pays.

J'ai pu participer à quelques événements pour le lancement du film. À Bruxelles, j'ai pu assister à son avant première mondiale le 26 juin 2011, ainsi qu'à Lisbonne, en novembre 2012. Salle comble à chaque fois ! À Paris, ma sœur, Cristina Abrantes, est venue rejoindre João Corrêa lors d'une présentation du coffret Dvd du film à la fameuse librairie l'Harmattan et au Centre de Culture Espagnole à Paris.

J'ai également représenté João Corrêa, avec grand plaisir, à Cabanas do Viriato "casa do Passal" lors du Grand Hommage à Aristide Sousa Mendes, avec des enfants et petits enfants, déjà adultes, survivants de l'holocauste grâce à Aristides Sousa Mendes, qui était consul du Portugal à Bordeaux à l'époque.

Des membres de la communauté juive et des chrétiens, étaient tous unis pour rendre l'hommage à cet homme juste.

João Corrêa, a une histoire de vie brillante et remarquable, non seulement par le nombre d'œuvres dont il est l'auteur, toujours basées sur des faits réels, mais aussi par son jeune esprit révolutionnaire, contre le régime fasciste portugais des années soixante ainsi que d'autres causes d'injustice subie par les hommes.

Pour moi, João Corrêa, est et sera toujours un grand Ami, un grand Homme, un grand Artiste, un grand Écrivain décrivant très bien l'histoire telle quelle est.

17 novembre 2023

Alexandre
Beja

Commerçant d'Art pour tous.

João Corrêa ou La Passion du Cinéma

Court témoignage.

Nous nous sommes connus dans les années soixante. On fréquente la même école de cinéma à Bruxelles-IAD.

Entre temps mai de 68 n'a pas aidé que je finisse le cour. Résultat : j'ai quitté l'école et forcément je perdu le contact habituel avec João.

Je dois avouer que en plus le cinéma j'ai aimé les arts plastiques. Sans être doué pour la peinture ou la sculpture la seule alternative - marchand d'art. À cet âge-là -24 ans- on avance quoi qu'il arrive et, j'ai commencé comme

« freelancer » avec l'art sacré, faut dire sans beaucoup d'enthousiasme, mais ça me paraissait le plus facile.

Cinquante ans après je suis toujours, sans regrets, marchand d'art. N'empêche que pendant des années, le cinéma a toujours été très important pour moi. On oublie rien, surtout pas le cinéma.

Je me rappelle que João Corrêa m'a gentiment invité à collaborer avec lui dans un de ses premiers films. Cela a été important pour moi.

Je ne me souviens pas du nom du film, mais je n'ai pas oublié la belle fille qui avait le rôle principal (Ndlr. « Anne »)

Entre-temps j'ai continué avec ma nouvelle activité qui m'obligeait à quitter tous les mois la Belgique pour descendre en Espagne pour acheter de l'art sacré.

De temps à temps, j'avais de nouvelles de João, notamment sur le film « Le Consul de Bordeaux ».

Après le 25 Avril (Ndlr. Révolution des Œillets) je suis définitivement rentré

chez moi au Portugal et naturellement j'ai ouvert une galerie d'art que je tiens encore.

Sans oublier le Cinéma !

Figueira da Foz, 18 décembre 2023



Guy
Bougard

Professeur.

52 Ça fait quelques années maintenant que nous nous connaissons sans que je sois véritablement une « personnalité » au sens convenu du terme.

Ta demande fait remonter bien d'agréables souvenirs et d'intenses discussions dans lesquelles tu t'épanchais et te livrais largement.

Paradoxalement ma première rencontre avec toi est privée de ta présence physique.

Je me souviens d'un soir où je suis devant l'écran de télévision balayant les possibles intérêts de la soirée quand je tombe sur un film qui venait de commencer : « Le Consul de Bordeaux ».

Ayant raté le générique je découvre au débotté un film qui m'emporte, me fascine par ses évidentes et abondantes qualités.

Je ne connaissais ni cette histoire ni ce metteur en scène/réalisateur ni aucun acteur.

S'en suivent quelques rapides recherches qui ne recourent que peu d'éléments qui me parlent si ce n'est le nom de Marie-France Pisier. Comédienne bien connue du monde germanopratien pour sa beauté, son piquant et la qualité des prestations qu'elle sélectionne sans jamais se galvauder. Elle aura ému aussi par sa triste fin au fond d'une piscine. Mystère toujours pas éclairci à l'heure qu'il est.

Ébloui et piqué au vif de ne pas connaître ce metteur en scène « belgo-portugais » je m'informe à gauche et à droite et ce sont les Messine qui, les premiers, me parlent de toi avec chaleur et intérêt.

Ils me disent que tu écris le scénario d'un futur film qui retracerait ton histoire personnelle et que tu cherches

un possible relecteur et correcteur. Ils nous mettent en contact et notre relation commence par une belle soirée où tu viens me parler de ton projet de film en descendant force caïpirinhas... ma spécialité.

On est fait pour s'entendre, Portugal / Brésil même combat !

Au fil de nos rencontres tu te livres inévitablement et je découvre une histoire bouleversante qui ferait un film extraordinaire...forcément au vu de tes talents cinématographiques et de tes précédentes productions/réalisations !

Je marque mon accord pour la relecture de ton prometteur et passionnant scénario.

Tu viens régulièrement me livrer ta production en me racontant son élaboration, en me posant plein de questions qui souvent m'étonnent.

C'est là que je comprends que tu penses souvent en portugais et en images, moi avec des mots et en français...pas simple à mettre tout ça en musique !

A un moment donné tu as préféré faire de ton scénario une pièce de théâtre... dommage pour le cinéma à mon très humble avis.

Malheureusement tes problèmes de santé ont interrompu nos rencontres.

Combien ai-je regretté la perte de nos riches échanges.

Mais tout n'est pas perdu dirait-on !

Voilà que, de toute évidence, tu reprends du poil de la bête.

Je dois dire que c'est rassurant et stimulant pour tout le monde.

Tes horizons et connaissances sont tellement différents des miens que te retrouver est un plaisir que j'espère pouvoir encore partager avec toi.

A quand un souper à Woo ?

Au plaisir de te revoir.



Consul Honoraire du Portugal.

J'ai eu l'occasion et le privilège de rencontré João Corrêa bien par hasard mais comme l'on dit « le hasard fait bien les choses »

Rencontré un écrivain, réalisateur de film et de documentaire, c'était un moment particulier un moment de bonheur de parler avec lui, et une amitié s'en crée, une forte amitié j'étais encore au début de ma mission de Consul Honoraire du Portugal, mais cette rencontre m'a fait connaître un autre Consul, celui de Bordeaux, un homme au destin extraordinaire, Aristide de Sousa Mendes, le Consul de Bordeaux qui sauva durant la seconde guerre Mondial de milliers de personnes, en

donnant des visas. Il me donna son livre et c'est avec passion que je l'ai lu son ouvrage, qui était absolument inconnu en Flandre, il me demanda de traduire le livre en Néerlandais ce que j'ai bien entendue accepter et ce avec plaisir. João Corrêa est un homme de très grande valeur et fut un réel plaisir et privilège de le connaître un cœur sous la main, quel Bonheur !

4 novembre 2023

Sophie Michalaksoudis

*Artiste auteure interprète
Assistante de production secteur
culturel.*

Par un concours de circonstances, je suis retombée sur le livre « L'enfer de gosses » de Jules Brunin à la bibliothèque d'Anderlecht.

Livre que j'ai relu avec beaucoup de révolte... et me suis souvenue alors qu'à l'adolescence, notre professeur de morale nous avait emmenée voir le film « les enfants de l'oubli », film qui m'avait profondément marquée à l'époque sur la maltraitance des enfants placés.

J'ai voulu revoir ce film aujourd'hui et j'ai tout simplement pris contact avec le réalisateur de celui-ci João Corrêa. Nous avons pris contact et il m'a envoyé deux de ses films et j'ai découvert un homme engagé, et plein de sensibilité.

Du coup, j'ai lu et visionné « Le consul de Bordeaux » et la découverte de ce grand Monsieur Aristides de Sousa Mendes....

J'apprécie beaucoup les œuvres de João Corrêa, surtout pour son engagement dans les causes justes et sa grande sensibilité et aussi l'intérêt qu'il m'a porté en tant que chanteuse, artiste de reggae en Belgique.

En espérant peut être une collaboration future dans une de ces prochaines réalisations...

Sophie Michalaksoudi
aka Sista Mika.

28 octobre 2023

Avec Godfried
Courtmans,
producteur de « Les
Territoires de la
Défonce »



Malca
Levy

Écrivaine.

Je ne sais plus quand j'ai rencontré João Corea pour la première fois.

Était-ce à un salon du livre organisé par feu Moise Rahmani ou peut-être à une présentation d'ouvrages publiés aux éditions Orpheu ? Son éditeur, Joaquim Pinto da Silva, est un ami commun qui a édité un de ses livres et tous les miens.

João est devenu un ami. Je suis surprise de parcourir sa bibliographie. Je ne puis dire que je connais toutes ses publications et réalisations. Ce serait mentir. C'est une véritable révélation!

La première de ses œuvres que j'ai découverte et vue trois ou quatre fois, est son film sur Aristides de Souza Mendes, «Le Consul de Bordeaux».

J'étais également présente lors de la présentation de son livre qui reprend l'histoire d'Aristides de Souza Mendes.

Il le raconte si bien qu'on ne peut ne pas s'y attacher.

Édité la première fois par Orpheu, il a ensuite été réédité par l'Harmattan plusieurs fois.

J'aime son esprit d'entreprise et de partage.

Dès qu'il a une nouvelle, il l'envoie aussitôt à tous ses correspondants.

J'ai lu son livre «Murmures de Liberté». C'est un livre qui relate en français l'histoire de la révolution des Œillets du 25 avril 1974. C'est aussi le seul livre qui décrit en détails l'attentat du 22 mars 2016 à Zaventem.

On ne peut s'empêcher de penser que c'est autobiographique, mais aucune certitude.

J'attends avec curiosité son film «Le Mur du Silence».

Bravo João. Je te souhaite beaucoup de succès et longue vie avec de nouvelles parutions.

2 novembre 2023

Aimé Kabergs
Maryse Pirotte

*Enseignant en informatique,
Présidente de la Maison de la
Mémoire de Leuze.*

C'est en 1967 qu'Aimé rencontre João, lors d'un job d'étudiant dans les caves au Palais des Académies à Bruxelles. Une belle entente entre les étudiants a été le début d'une longue amitié, de belles rencontres, et avec João une ouverture vers un univers que nous ne connaissions pas.

En 1979, nous avons pendant quelques années côtoyé le milieu de l'enfance, de l'adoption. C'est donc témoins des difficultés de pouvoir adopter un enfant, que nous avons collaboré à ce projet, rencontres avec Jules Brunin, les problèmes des enfants dans les homes, la défense de la situation des enfants, du travail des enfants, nous ont rapprochés une fois de plus. De

nombreuses réunions nous ont réunis pour la réalisation de témoignages... et le film « Les enfants de l'oubli » est né.

En Belgique, jusqu'en 1987, une mère non mariée devait reconnaître son enfant pour établir la filiation à son égard. La Belgique a dû modifier sa législation pour donner suite à sa condamnation par la Cour en 1979 dans le célèbre arrêt Mark. Cela attira l'attention de João.

Il ne faut pas oublier que la loi sur l'adoption a été changée facilitant l'adoption d'enfants abandonnés en Belgique empêchant les homes de faire signer des cartes postales par dizaine à l'avance que les homes postaient pour garder ainsi les enfants et prouvant que ceux-ci n'étaient pas adoptables.

Une image qui nous restera est cette lourde porte d'un home du Centre de Namur et que l'on nous a refermée brutalement (au nez) lorsque João s'est présenté avec son équipe et Jules Brunin.

En 1989, les problèmes de drogues et la diffusion du film Territoire de la défonce, lors de conférences,

de rencontres dans les écoles ou mouvements de jeunes nous ont à nouveau réunis.

Des projections ont eu lieu ainsi dans des écoles de Namur et Éghezée avec des élèves et les enseignants qui ont pu ainsi continuer des discussions en classe. Les enseignants à l'époque étaient peu formés au problème. En soirée une conférence débat qui a suivi le film projeté aux familles et amis avec des spécialistes (médecins, police, politique, psychologue, associations qui s'occupent du problème de la drogue).

Une rencontre fortuite à Bourg-Léopold a eu comme effet l'arrêt d'une colonne de camions militaires, pour saluer João.

En 2011, c'est le film **Le Consul de Bordeaux** qui nous a émus, une petite collaboration en informatique, et la promotion autour de nous de ce très beau film nous a encore réunis.

Le film fut projeté au Centre Culturel d'Éghezée duquel nous sommes membres fondateurs, en la présence de João Coréa qui fit une très bonne

impression auprès du Directeur et du public très intéressé, lors de l'échange après la projection de ce film très émouvant.

Aimé l'a aidé avec des traductions depuis **le néerlandais**.

João est un homme calme, que l'on écoute avec attention, et qui a toujours de nouvelles idées plein la tête. Un ami de longue date que nous aimons rencontrer et discuter de ces projets. Une amitié entre nous est née depuis 1968.

10 novembre 2023

Documentaires



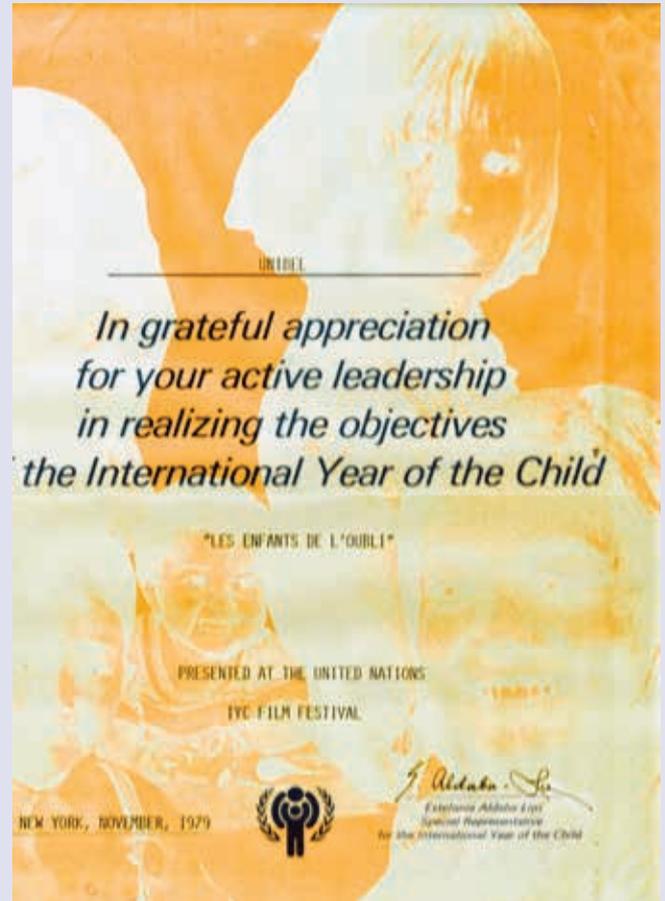
LES HOMES (1979) LES ENFANTS DE L'OUBLI (1979)

En Belgique, quelque 35 000 enfants sont placés en institutions. La plupart d'entre eux ne sont pas des délinquants quand la justice les prend en charge. Le plus souvent, il s'agit de victimes de drames familiaux, de gosses abandonnés, issus de milieux socialement et intellectuellement défavorisés.

La situation de vie et d'éducation de ces enfants confiés aux grandes institutions est très préoccupante. Privés de la plus élémentaire des libertés, sans droits, quoi qu'on puisse prétendre en théorie, ils sont livrés à l'autorité absolue de la direction et des éducateurs auxquels le juge délègue, en pratique, tout pouvoir.



Le home est un échec. Échec au point de vue affectif, échec au point de vue social et éducatif. L'enfant est isolé, généralement sous éduqué et son destin étant pris en main de l'aube au coucher, il ne fait pas l'apprentissage de la vie.



A Strasbourg

Un film belge au Festival International des Droits de l'homme

Le Festival international des Droits de l'homme (organisé par la Fondation René Cassin) a présenté un film de J. Correa, *Les Enfants de l'Oubli*. Il s'agissait d'une « première » mondiale.

Ce film de long métrage est un documentaire sur la situation des enfants en détresse dans les homes en Belgique. Il a été présenté devant un public qui comprenait notamment des délégués du Conseil de l'Europe et des membres de l'U.N.E.S.C.O. Ces derniers participèrent également au débat qui suivit la projection et mit en cause les problèmes de la jeunesse tant en Belgique qu'en Europe et dans le monde.

Composé de nombreux témoignages d'enfants, d'éducateurs, de juristes, ce film, tourné dans des conditions matérielles et techniques difficiles, sera prochainement diffusé en Belgique.

En raison de propos insultants pour les directeurs de home dans le film

« Les enfants de l'oubli » saisi à Bruxelles

Premier jour où il est à l'affiche : aux abords du cinéma « Twins » à Bruxelles, des étudiants regardent les photos des « Enfants de l'oubli » à défaut de pouvoir voir le film qui vient d'être saisi quelques heures plus tôt. Par décision du Parquet, note un carré de papier blanc. Les maîtres qui avaient conduit leurs élèves les consolent : « Bah ! il y aura une projection privée ». En attendant, on signe la pétition pour protester contre cette mesure.

Il faut rendre à César... Le procureur du Roi a dit, hier après midi, que le Parquet n'était pas au courant de la saisie. Il ne s'agissait pas, comme pour « Stéphane, enfant du juge » d'appliquer la loi de 1965 sur l'anonymat des mineurs protégés... L'initiative a été prise par le juge d'instruction M. Preuveux qui avait été saisi de plaintes, le 1er février, par cinq personnes, dont trois directeurs de homes. Celles-ci se sont constituées partie civile, se jugeant insultées par les propos tenus par des enfants dans le film.

L'affaire a été mise à l'instruction le 5 février et c'est suite à une démarche des avocats de la partie

civile que le juge d'instruction a ordonné une saisie conservatoire du film. Cela veut dire qu'elle peut être levée dès aujourd'hui si le juge, après avoir visionné ce film, estime que les plaintes ne sont pas justifiées.

Que le film de Joao Correa, réalisé pour faire connaître l'action de Jules Brunin, contienne des accusations précises contre des directeurs de homes et des magistrats de la jeunesse, tous ceux qui l'ont vu, à Strasbourg ou lors du récent festival du film de Bruxelles l'ont reconnu. Des critiques expérimentés ont même fait le pari que le film ne serait jamais présenté en Belgique pour cette raison. Il fallait s'attendre à ce que les personnes s'estimant diffamées se manifestent et exigent au moins des coupures.

— Il faut tout de même se mettre à notre place, nous a dit un éducateur qui voulait se rendre compte de la portée du film. Notre travail est dur et ingrat et nous sommes las d'être présentés comme des bourreaux d'enfants, d'entendre tracer un parallèle entre les camps nazis et les homes d'enfants. Que Jules Brunin ait souffert

dans les homes, c'est certain. Mais la situation des pénitenciers de gosses d'il y a trente ans n'est pas celle d'aujourd'hui. Il est incapable de distinguer le vrai du faux, il ignore les nuances, il fonce et il ne se rend même pas compte qu'on se sert de lui, qu'il est manipulé par d'autres, plus malins, qui veulent utiliser le drame des enfants abandonnés à des fins politiques.

Mais le public qui voit le film n'est-il pas capable de faire une distinction entre les maladroites de Jules Brunin et son idéal ? Nous faire comprendre enfin, par des images brutales, que des enfants, chez nous vivent un enfer, voilà ce que Jules Brunin a voulu faire ? Il n'a pas inventé les sévices de « Vrij en Vrolijk » et de la « Cité de l'enfance ». Ils ont existé. Il y en a encore dans d'autres lieux, des éducateurs en témoignent. Si la vue des « Enfants de l'oubli » peut provoquer l'indignation des horreurs d'aujourd'hui comme l'a fait « Holocauste » pour celles du passé, alors, oui, sa présentation au public se justifie, malgré ses incohérences et son déséquilibre.
M.P.K.

Aveux poignants

LES ENFANTS DE L'OUBLI

Après avoir été présenté en première mondiale au Festival International du Film des Droits de l'Homme à Strasbourg, en novembre dernier, le film de João Correa et Jules Brunin «Les Enfants de l'Oubli», aura constitué, humainement parlant, l'un des temps forts du récent Festival de Bruxelles.

En Belgique, quelque 35.000 enfants sont placés en institutions; pour les deux tiers, en application de la loi du 8 avril 1965 sur la Protection de la Jeunesse. Communément appelés «enfants du juge», ils sont pris en charge par l'Etat, le plus souvent afin d'être soustraits à un milieu familial qui menace directement leur santé physique et/ou morale.

Au départ donc, une extrême minorité de délinquants, mais, comme il est observé dans le film, une majorité d'enfants ayant souffert d'une extraordi-

naire malchance dans la première période de leur vie».

Faut-il qu'à cette absence totale ou partielle de tendresse de la part des familles, s'ajoutent les épreuves d'une existence pénible, parfois intolérable, au sein des institutions chargées de remplacer la cellule maternelle et paternelle déficiente ?

C'est l'une des questions que pose *Les Enfants de l'Oubli* (via les interventions de Jules Brunin et le commentaire de Charles-Laurent Gondanoff), réalisation belge particulièrement intéressante dans le cadre de cette



année 1979, déclarée *Année de l'Enfance*. A la question posée plus haut, la réponse semble couler de source; ce sont les plus déshérités des enfants qui devraient bénéficier du maximum de sollicitude. Le film s'attache à montrer qu'en ce domaine, on n'est pratiquement nulle part...

Sous-titrée *Jules Brunin accuse*, l'enquête constitue un faisceau de documents accablants, parfois insoutenables. Malheureusement, à force de vouloir tout dénoncer simultanément comme à force de refuser de distinguer le bon grain de l'ivraie, on s'expose à éveiller la méfiance d'un spectateur choqué de découvrir un univers aussi pourri...

Réquisitoire brutal, mais d'une inspiration généreuse, ce film devrait, par sa sortie en circuit commercial, être vu et commenté par des parents, des éducateurs, des juristes, des enseignants, des médecins, des prêtres et des religieux, ainsi que par des personnalités politiques de tous horizons. Et qu'alors ces hommes et ces femmes, de savoir et de cœur, s'attachent à modifier des lois, ou leur application incorrecte, afin que disparaissent les derniers enfers des ossees.

Pour adultes et grands adolescents.

Fr. M.

MARIE-THÉRÈSE - REINE DES PAYS-BAS DU SUD (1980)

Réalisé à la demande de Philippe Rober-Jones, commissaire de l'exposition, « Marie-Thérèse - Reine des Pays-Bas du sud» est un spectacle audio-visuel présenté simultanément à l'exposition intitulée « Cent cinquante ans de vie artistique » organisée en 1980 à l'Auditorium de l'Académie Royale de Belgique. De nombreuses recherches ont été effectuées, à Wien, et dans d'autres châteaux de Marie-Thérèse, comme Schumbroun et ceux le long du Danube et quatre principaux châteaux proches de la frontière de la Hongrie, y compris son plus grand monastère, Abeye De Melt, à 40 km de Wien.

Une anecdote... L'humour de Marie-Thérèse était caractéristique : Depuis le début de son règne, elle avait demandé à son représentant Kaunitz de faire abolir la torture au Pays-Bas du sud. Après des années de refus, Kaunitz lui annonce enfin qu'il n'a réussi à abroger la torture que pour l'obtention d'aveux, mais pas la torture en tant que telle. Le jour où Marie-Thérèse en signa le décret, au même moment, elle fit fleurir toutes les prisons du royaume.

DROGUES ET SOCIÉTÉ (1982) CRISE, UN AUTRE HORIZON (1985)



LES TERRITOIRES DE LA DÉFONCE (1986)

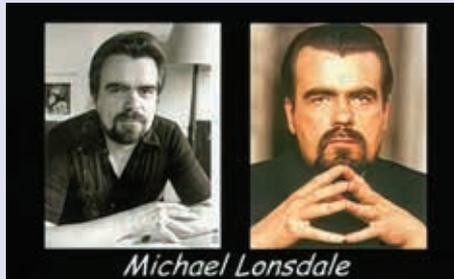
Ce film est diffusé par Netflix.



MUSIQUES DU CINÉMA EUROPÉEN (1989)

LA FAMILLE (1991)

EUROPE, L'EMPIRE INACHEVÉ (2007)



Michel
Goffin

Ancien secrétaire général des Equipes populaires, professeur (retraité) des méthodologies de l'action sociale (HELHa, Cardin, LLN).

João, je t'ai d'abord connu de loin, au travers de deux de tes documentaires que je qualifierais de « coups de gueule qui secouent et forcent à la prise de distance et la réflexion critique ».

Et pour être tout à fait honnête, c'était à l'invitation d'autres qui les avaient vus avant moi et étaient séduits par leur mise en question de la société voire une forme de contestation-même de « l'existant dit normal, communément accepté ».

Ce fût, en 1979, « Les enfants de l'oubli » et cette juste critique du home où les enfants déjà victimes

de drames familiaux se retrouvaient isolés en institution par décision de justice.

Tu soulignais cette perte de droit et de liberté, cet accompagnement le plus souvent « à destin normé », donc ces échecs affectif, éducatif, social qui ne favorisent pas l'apprentissage de la vie à égalité des autres enfants.

Ce fût aussi, en 1989, « Les territoires de la défonce » qui fit le tour des écoles et des associations de jeunesse, qui désiraient sensibiliser les ados et jeunes adultes, les alerter sur les risques, les dangers. C'était ta 2ème « alerte » après « Drogues et société » en 1984.

Tristement vu la situation, aujourd'hui, tout n'est-il pas à relancer ? Aussi, au sein des écoles qui s'occupent trop peu de leurs élèves dès qu'ils en ont franchi la grille. N'ont-elles pas une part de responsabilité quant aux effets sur les vécus des autres citoyens des quartiers environnants (heures d'ouverture et de fermeture, heures de fourches, temps de midi) ?

Mais « notre belle aventure commune » fût cette avant-première du « Consul de Bordeaux » à Ottignies-Louvain la neuve, le 26 janvier 2012. Celle-ci me fit vraiment te rencontrer, mieux te connaître, t'apprécier.

C'est par Valmy Féaux (ancien ministre de la culture et ancien ministre-président de la Communauté française de Belgique) que ta demande fût prise en charge par le Cercle culturel d'Ottignies, section locale de PAC (Présence et action culturelle), dont lui et moi étions membres.

J'assumais à l'époque le rôle de président-fondateur du Conseil du 7ème art, mis en place par la commune et l'UCL, pour accompagner la relance du cinéma de Louvain-la-Neuve repris par Cinéscope, après des mois de fermeture. La mission visait à soutenir la création, le cinéma d'art et d'essai, la rencontre autour de films entre des étudiants en communication et le public en général. Ton film tombait à pic !

Cette soirée fût mémorable, poignante, signifiante dans le contexte du moment. L'exemple du consul général du Portugal à Bordeaux lors de la seconde guerre mondiale, Aristides de Souza Mendes, est un témoignage d'un courage civique empreint d'une toute grande humanité civilisationnelle.

Car il fallait oser le faire : contrevenir en tant que fonctionnaire aux directives de sa propre administration et donc s'opposer consciemment et concrètement au régime de Salazar. Environ 30 000 personnes dont 10 000 juifs purent s'échapper de « la botte nazie » mais aussi de l'action malveillante de nombre d'autres citoyens des états complices. Plusieurs Belges notoires en furent les bénéficiaires, dont des ministres et membre de la famille royale. C'est une des leçons fortes que je tire : le droit du fonctionnaire à s'opposer à tout acte contraire aux règles et conventions internationales ou légales que son pays, son supérieur hiérarchique, son collègue lui imposeraient.

C'était déjà une partie de mes enseignements dans les séminaires que j'animais autour de la pratique professionnelle des assistants sociaux. Ton film, l'exemple du consul général de Bordeaux, m'ont d'autant mieux soutenu par la suite dans cette tâche.

L'autre élément qui m'a séduit et me séduit encore, si je peux m'exprimer de la sorte, c'est cette belle phrase d'une profonde humanité : « ... la guerre a balayé les nationalités, les races, les religions... tout être humain a droit à sa dignité et mérite d'être sauvé... ».

Comme pacifiste, j'irais même plus loin : ce devrait être d'autant plus la norme en temps de paix. Le consul général était un humaniste visionnaire. Par ses propos et ses attitudes, il anticipait l'ensemble des discussions et résolutions qui ont amené la déclaration des droits de l'homme de 1948 et toutes les conventions successives qui régissent aussi les droits et devoirs en « état de guerre ».

Quand a-t-on retenu « sa leçon » depuis ? Aujourd'hui ?

Malheureusement, Aristides de Souza Mendes perdit tout statut en son pays et paya très cher « son magnifique acte de courage citoyen », puisqu'il termina sa vie dans le plus grand dénuement.

Merci à João pour ce merveilleux film-témoignage et à Henri Seroka pour sa musique originale qui créa une grande émotion dans la salle. Si tu t'en souviens, j'étais tellement ému après la projection que j'eus quelques difficultés à suivre mon copion. De mémoire, l'essentiel de mes paroles se trouve résumé ci-avant.

J'écrivais quelques lignes plus tôt : « soirée mémorable ». En effet, pour moi qui n'avais jamais organisé ce genre d'événement, je fus agréablement étonné du soutien par leur présence ou par leur message de tant d'acteurs, parfois témoins du vécu du consul général. L'on voudra bien me pardonner pour les manques involontaires – j'ai dû retourner à mes archives (partielles) :

MM. D'Août André (petit-fils du consul), De Bauw Robert (témoin), Biebenstein-Adenauer Bettina (Fondation C. Adenauer), Flahaut André (président de la chambre des représentants), Messine Julien (président de la 11ème chambre du conseil d'état), de Callatay (ambassadeur honoraire), Magalhaes Abel (consul du Portugal à Antwerpen), Macq Benoît (projecteur UCL, service à la société), Somville Philippe (président de CCO-PAC), Pelcq Isy (professeur ULB), Gyory Michel (professeur ULg).

21 novembre 2023



Monteur, Postproducteur.

Un bourreau de travail ! Infatigable. Insatiable. Inaltérable... Toujours à la recherche d'un nouveau projet pour dénoncer, témoigner, investiguer, partager...

C'est un bonheur, un plaisir et une quasi nécessité pour moi que de contribuer à ses recherches par ma participation au montage et/ou la postproduction de ses films.

João donne une totale confiance à tous ses collaborateurs. Il tire toute son équipe vers le haut. Que ce soit au travers du long métrage documentaire sur la toxicomanie (« Territoires de la Défonce »), les adolescents des années 80

(« Familles », « Crises, un autre horizon », les « Musiques du Cinéma européen », à la pointe de la technologie car filmé en Haute Définition aux premières « nouvelles » normes européennes de l'époque...) et bien d'autres projets toujours en chantier...

Engagé politiquement et socialement sur tous les fronts. Et puis, il y a son combat pour l'obtention du « Tax Shelter » en Belgique qui, après des décennies de palabres politico-économiques, a été finalement mis en place et a lancé une nouvelle forme d'industrie du cinéma belge dans le secteur du cinéma de fiction, du documentaire et maintenant des arts de la scène. Ce qui révélera tant de nouveaux artistes talentueux dans le domaine audiovisuel en facilitant le montage financier de leurs productions.

Jean-Pierre Berckmans

Réalisateur, producteur, scénariste...

Casanova

Évoquer le nom de João Corrêa me fait inmanquablement penser à celui de Casanova. Non pas le Casanova séducteur de femmes - João, le lusitanien, est resté marié toute sa vie à Lia, sa femme crétoise rencontrée à Bruxelles - mais le Casanova voyageur parcourant l'Europe pour séduire et convaincre les puissants et les décideurs.

João est le Casanova du droit d'auteur. Comme lui il s'évade d'une prison recouverte de plomb, pas les «plombs» de la république de Venise mais «les années de plomb» du régime fasciste de Salazar et de

sa guerre coloniale dans laquelle le dictateur enrôlait de force la jeunesse portugaise.

João passe quelque temps à Paris puis arrive à Bruxelles où il s'intéresse à l'Histoire et au cinéma qui le mènera à la réalisation de films documentaires et de fiction.

J'ai vraiment connu João Corrêa quand il était à la tête de la FERA (Fédération européenne des réalisateurs de l'audiovisuel) en tant que secrétaire général et alors que j'y représentais les auteurs belges. João passait alors sa vie dans les avions et les hôtels européens à négocier des accords, de Bakou à Kiev et Tbilissi à Ankara.

La protection des auteurs

Organiser des réunions et des colloques pour défendre la conception du droit d'auteur à la française constamment menacée par la conception anglo saxonne du copy-right. Nous pouvions donc compter sur une aide généreuse de la SACD dans le financement de la FERA.

Last call

João avait une façon particulièrement décontractée («cool» comme on dit aujourd'hui...) de voyager. Nous faisons le check-in ensemble pour choisir nos places puis nous nous donnions rendez-vous au desk d'embarquement et faisons nos courses séparément. Quand venait le moment de monter à bord pas de race de João. Je restais le dernier pour expliquer qu'il avait un léger retard et le personnel déclenchait l'appel : « Last call for passenger Corrêa fly 2422 to Varsovia... » pendant que j'argumentais pour qu'ils ne ferment pas l'embarquement. Nous voyions alors arriver tranquillement, presque lentement, João fumant son cigarillo (à l'époque on pouvait fumer partout) et tirant son bagage à main derrière lui sur une sorte de petit chariot à roulette qu'il était le seul à posséder. João était vraiment le spécialiste du «last call» et il souriait fièrement avec un peu de défi quand nous entrions dans l'avion sous les sifflets et les applaudissements ironiques

de l'ensemble des passagers qui avaient dû attendre.

La diplomatie de l'écriture

Une autre particularité de João Corrêa le voyageur était une habitude un peu désuète, même à l'époque, d'envoyer systématiquement des cartes postales à ses amis, quel que soit l'endroit où nous nous trouvions. Lors d'un changement de lieu, João entrait dans une boutique et en ressortait avec une vingtaine de cartes postales touristiques puis il s'arrêtait dans le premier bistrot venu et il les rédigeait consciencieusement à destination des personnes qu'il connaissait et qui n'étaient pas présentes à la réunion. Nous étions priés d'attendre en buvant un verre. Nous avons tous reçu les cartes postales de João qui expliquait l'endroit où il était et pourquoi il y était. C'était comme une sorte de salut fraternel, une trace d'amitié qu'il cultivait soigneusement et cela fonctionnait malgré (ou à cause) du décalage avec le monde de la

parole et du numérique...et cela perdue aujourd'hui. Décidément longue vie aux cartes postales de João !

De la nécessité des colloques

Nous avons participé activement à toute une série de réunions entre les cinéastes dans un éventail de villes européennes, souvent en Pologne (Dangsk, Cracovie, Varsovie) où notre ami Jacek Bromski, président de l'association des réalisateurs polonais, nous recevait comme des princes, mais aussi à Athènes, Venise ou Bergen où nous avons élu la grande comédienne (et évidemment aussi ex-épouse d'Ingmar Bergman) (comme toutes les actrices star suédoises), Liv Ullmann, présidente de la FERA pendant quelques années.

On a souvent dit que les colloques servaient surtout de prétexte à des rencontres sexuelles, ce n'est pas totalement faux mais le résultat est bien là : même avant la chute du mur la plupart des pays de l'est avaient choisi le droit d'auteur à la française malgré la pression anglo saxonne.

La Villa Visconti

Un jour nous avons été contacté par Walter Ferrara, tout nouveau ministre de la culture de la région de Naples. Il désirait nous voir pour un projet qui lui tenait à cœur depuis longtemps. Nous sommes arrivés dans ce port-ville-royaume João et moi. Walter nous a emmené dans l'île d'Ischia et nous a fait visiter la Villa de vacance du grand cinéaste italien Lucino Visconti, « La Colombia » petit château italo-mauresque, dans lequel il recevait ses nombreux amis et ses enfants et où il préparait ses films.

Les grandes terrasses donnant sur la mer, l'escalier monumental orné de fers forgés, un théâtre à ciel ouvert dans la propriété, péninsule isolée bordée par la baie de Naples et, en contre-bas, un peu à l'écart, la tombe où repose Luchino Visconti, metteur en scène de théâtre, de cinéma, écrivain, comte de Pozzolo et membre du parti communiste italien.

La question qui nous était posée : pourrions-nous faire quelque chose

de cet endroit emblématique? C'était une proposition extraordinaire, de celle que l'on ne rencontre qu'une fois dans sa vie. Nous étions enthousiasmés.

Nous réunissons nos amis de la FERA et nous tombons d'accord pour proposer d'en faire un centre de formation et création du jeune cinéma mondial que nous avons baptisé «Les Visconti fellows». Nous avons multiplié les réunions et les dîners à Naples, nous avons fait des plans, décidé du programme des cours, des exercices et des invitations de cinéastes d'Europe, d'Asie, d'Afrique et des USA. La région de Naples nous suivait à 100 % et nous avons créé ensemble une fondation destinée à gérer son fonctionnement.

La mafia napolitaine

La mafia napolitaine est aussi connue que la pizza napolitaine et elle a toujours voulu récupérer le site de «La Colombia» pour en faire un hôtel de luxe (et casino!) qu'elle gérerait comme grand

nombre d'activités touristiques et immobilières de la région avec la complicité des politiciens corrompus par l'argent sale du trafic de drogue, de la prostitution et de la contrefaçon de marques de luxe. La mafia a donc multiplié les pressions et les intimidations pour empêcher la création des «Visconti fellows». Nous étions très près de la concrétisation de ce centre de création d'un nouveau jeune cinéma inclusif.

Un soir un coup de téléphone de Walter, au bord des larmes...il nous annonce qu'une expédition d'une cinquantaine d'hommes de la mafia a totalement détruit l'intérieur et les abords de la villa de Luchino Visconti et que la région de Naples avait dû jeter l'éponge devant les frais de remise en état des lieux qui étaient définitivement fermés. Notre ambition et notre rêve d'un lieu de rassemblement et de réflexion de jeunes cinéastes s'écroulait.

Walter Ferrara, désespéré, a rebondi en se battant pour créer un « musée numérique » à Herculaneum qui nous

replonge en images et sons dans la ville pendant l'éruption du Vésuve qui domine toujours la sublime baie de Naples. Une expérience multisensorielle à ne pas manquer.

L'ami lusitanien...et très belge

João Corrêa est aussi un ami fidèle donc rare dans le milieu du cinéma. Mon épouse, Marie-Rose et moi avons dû, il y a plusieurs années, déménager en urgence. João et Lia nous ont généreusement prêté leur très bel appartement hausmanien à Bruxelles pendant un mois à la condition de «goûter leur single malt et d'y inviter nos amis». Des exigences à la hauteur du grand Casanova.

Le Consul de Bordeaux

João est à la base de la (re)découverte d'Aristide de Sousa Mendes, consul à Anvers où il a rencontré Einstein en 1933 refusant de rejoindre l'Allemagne d'un Hitler nommé chancelier du Reich et séjournant pendant 6 mois sur la côte belge où il aidera des universitaires juif-allemand à trouver un abri et un

travail à l'université d'Ankara fondée par Atatürk.

Sousa Mendes était un personnage original, père de 10 enfants, issus de l'aristocratie de province, catholique fervent mais qui aura un onzième enfant d'une jeune maîtresse française à Bordeaux où il fut nommé après son poste en Belgique.

A Anvers il avait fait construire une voiture sur mesure pour pouvoir transporter son immense famille.

70 On se demande pourquoi Steven Spielberg a préféré faire un excellent film sur un industriel allemand qui a sauvé 800 juifs plutôt que sur un consul portugais qui en a sauvé plus de 10000 et qui a permis à 20000 autres démocrates, dont le gouvernement belge en exil, d'échapper aux poursuites des nazis.

Pendant plus de cinq ans João a travaillé sur un projet de série, puis de long-métrage sur l'exploit de ce personnage hors du commun qui, à Bordeaux, en deux semaines, à accorder 30000 visas qui permirent

à des juifs, des gitans et tous ceux qui fuyaient le fascisme de traverser l'Espagne de Franco pour arriver au Portugal et fuir l'Europe ou rejoindre l'Angleterre pour continuer la lutte pour la liberté.

J'ai participé au film que João a réalisé au Portugal et en portugais avec son cousin Francisco Manso, avec comme co-producteur en Belgique, Henri Seroka, un ami compositeur belgo-polonais, que nous avons beaucoup vu à Varsovie. Nous avons réalisé une version française du film intitulée « Le consul de Bordeaux », sorti en 2011, qui a fait connaître internationalement ce personnage hors du commun qui s'est opposé directement à Salazar qui l'a d'ailleurs radié de la diplomatie. Il est mort dans la pauvreté après avoir épousé sa maîtresse française et a été reconnu «Juste parmi les Justes» par Israël.

1er décembre 2023



Avec Simone Veil

Ken Legargeant

*Directeur de la photographie
Producteur*

João a été un grand artisan dans le programme CYBERCINEMA, initié par Peter Fleischman, pour son accompagnement dans le programme Media de la Commission européenne!

Partant du constat que les films européens ont une faible exposition au public et circulent peu, Peter Fleischman a fondé CYBERCINEMA aux studios de Babelsberg, destiné à développer le réseau de films européens via internet de haut débit. Aux côtés de João Corrêa on trouve Walker Schlandorff, Wim Wenders, Paulo Branco; Antonio Pedro Vasconcelos, Wim Verstappen, Fons Raedemarkers, Ettore Scola, Citto Maselli, Massimo Sani, Costas

Feris, Robbe de Hert, Harry Kumel, François Truffaut et les comédiens Jeanne Moreau, Marcello Mastroianni, réunis à Delphes avec des écrivains et juristes pour élaborer **élaboré** la Charte de Delphes.

CYBERCINEMA, établi aux studios de Babelsberg, a été chargé de dynamiser la circulation des films en Europe avec le soutien politique de la Commission européenne, le commissaire Carlo Ripa di Meana et de la présidente du Parlement européen, Mme Simone Veil.



Avec Marcello Mastroianni.



Avec Mme Dora Bakoyiannis, fille du 1er min Mitsokatis, et Dimitri Stompis
(Athènes 19 octobre 1990)

72



Avec Ettore Scola (Manifestation de Delphes - 27 septembre 1988)

Avec Mme Anne Osariuda-Benaki, ministre suppléante de la Culture
(Athènes - 19 octobre 1990)

Willy Decourty

*Député-Bourgmestre d'Ixelles
honoraire.*

J'ai rencontré João Corrêa à l'époque où il rédigeait « Murmures de liberté ». Il avait pris contact avec moi car il souhaitait aborder la question de la révolte des étudiants et l'occupation de l'Université libre de Bruxelles en mai 1968. À l'occasion du 40ème anniversaire de cet événement, j'avais effectivement publié un livre réunissant mes souvenirs car, en 1968, j'étais étudiant et président de l'Association générale des Etudiants de l'ULB et j'avais vécu de l'intérieur les moments exaltants et difficiles qu'avait connus notre Alma Mater.

Il m'accueillit chez lui chaleureusement et ainsi nous échangeâmes souvenirs

et impressions. Entre nous, le courant s'établit bien vite. Je découvris, en mon interlocuteur, un homme à la pensée libre, intéressé par le savoir, soucieux de la compréhension des autres et d'une intelligence teintée d'humanisme. La rencontre fut donc enrichissante et, par correction, João sollicite mon autorisation pour citer mon nom et épingler quelques souvenirs à relater dans son ouvrage en élaboration.

La parution de « Murmures de liberté » permit ainsi de me replonger dans cette époque agitée de la contestation étudiante. Je me rappelai le soutien que nous, étudiants démocrates, avions exprimé à l'égard du peuple grec tombé sous le joug de la dictature des colonels avec, en point d'orgue, la venue de Mélina Mercouri, accompagnée de son mari le réalisateur Jules Dassin, accueillie dans le grand auditoire Paul-Emile Janson plein à craquer, et applaudie sans réserve par un public aussi enthousiaste que convaincu. Une soirée inoubliable de ferveur et d'attachement à la démocratie.

Souvenir également de cette expédition à Paris, à laquelle j'avais participé, dans la voiture de l'ambassadeur de Grèce en Tchécoslovaquie, en compagnie du cinéaste Panos Papakiriakopoulos, pilotée en personne par la fille de l'ambassadeur. Stémis, contrairement à son père, était hostile au régime des colonels, et avait accepté d'utiliser le véhicule officiel protégé par l'immunité diplomatique pour ramener de France un film interdit par la censure grecque qui devait être projeté dans l'auditoire Janson. Le film franchit la frontière sous le salut respectueux des douaniers.

Souvenir encore de la venue de l'étudiant français Daniel Bensaïd, co-fondateur du Mouvement du 22 mars, dans une salle de Saint-Josse dont la réunion avait été interdite par la Sûreté de l'État par crainte de trouble de l'ordre public. Il avait fallu l'intervention et toute la diplomatie du bourgmestre Guy Cudell pour permettre à Bensaïd de franchir le cordon de police qui ceinturait le bâtiment et de regagner la France.

Mais « Murmures de Liberté » me donna aussi l'occasion de faire connaissance avec des jeunes gens, la « bande des quatre » comme ils se denomnaient, confrontés au régime fasciste de Salazar, et dont certains avaient fui le Portugal – ainsi que l'avait fait João à 18 ans – à la conquête d'un meilleur destin dans un monde plus libre. Des jeunes ordinaires qui n'aspiraient qu'à vivre dans un quotidien libéré de l'angoisse et de l'oppression.

74

On mesure, en parcourant le texte, l'affection et le respect que manifeste João à l'égard de ces personnes qu'il met en scène et dans lesquelles il doit retrouver un peu de lui-même. Une forme de tendresse façonnée par des valeurs qui forgent sa personnalité : un humanisme d'empathie, de justice, de droiture et de liberté. Des valeurs qui s'expriment par ailleurs au travers de l'ensemble de ses œuvres littéraires et cinématographiques. Je n'en citerai qu'une, à titre d'exemple : « Le consul de Bordeaux ». L'évocation d'Aristide de Sousa Mendes, consul général du Portugal à Bordeaux

durant la 2ème guerre mondiale, qui, au nom de son humanisme chrétien et au mépris du danger, délivra des milliers de visas qui permirent de sauver plus de trente mille personnes dont dix mille juifs. Après la guerre, le nom de ce héros discret disparut dans l'anonymat et tomba dans l'oubli. João Corrêa œuvra pour le remettre en lumière et lui rendre justice. Un

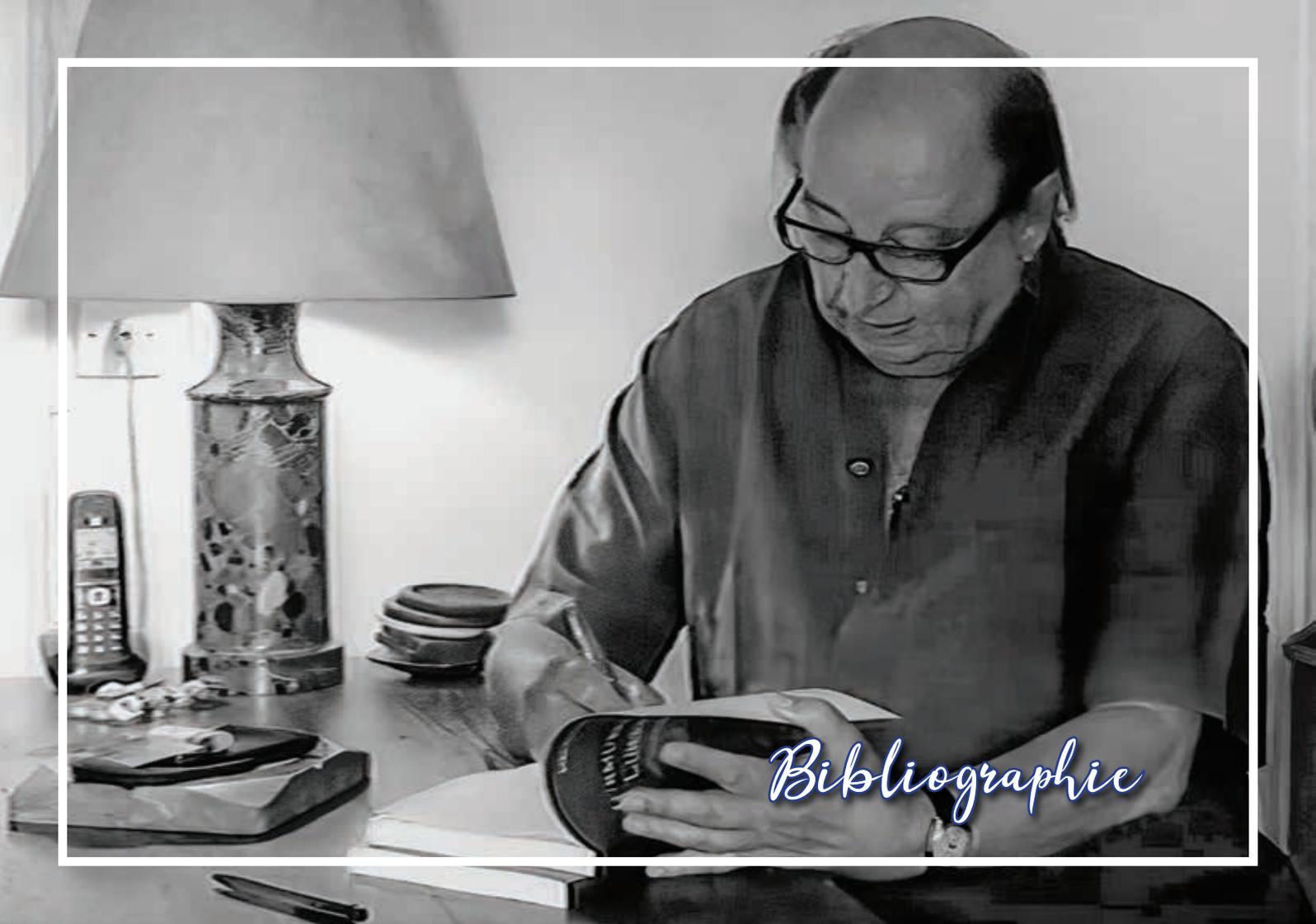
choix qui n'est pas gratuit et qui s'inscrit dans la lignée de ses idéaux et de son amour du genre humain.

Autant de raisons qui me rendent très heureux d'avoir pu faire sa connaissance.

10 décembre 2023



Hôtel de Ville de Bruxelles avec Dimitri Balachoff (1988).



Bibliographie

SOUSA MENDES, LE CONSUL DE BORDEAUX (Orfeu, 2016)

SOUSA MENDES, LE CONSUL DE BORDEAUX (L'Harmattan, 2017)

Regards sur la Belgique et l'Europe au XXe siècle

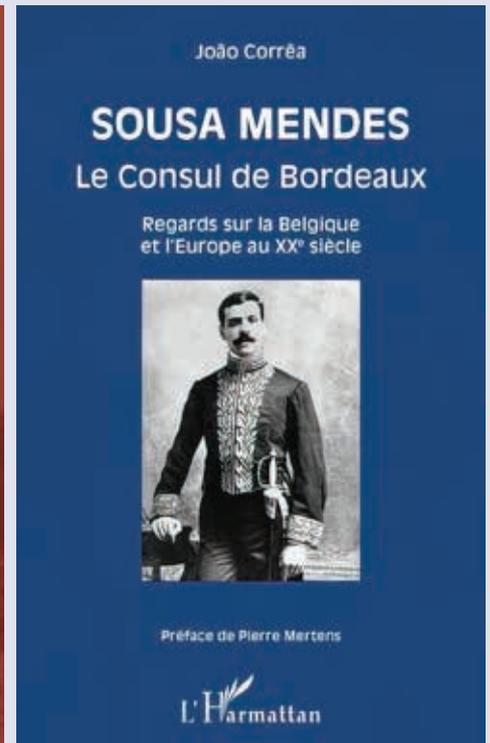
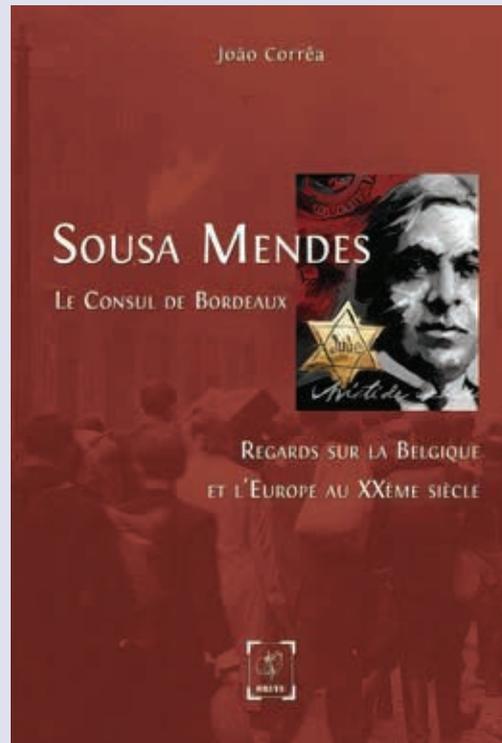
Sousa Mendes, le « Juste de Bordeaux », choisit de désobéir. Il accomplira, selon l'historien Yahuda Bauer, la plus grande opération de sauvetage menée par un seul homme pendant la

76 Deuxième Guerre mondiale, sauvant plus de trente mille personnes, dont dix mille Juifs. Il décédera pourtant en 1954, abandonné de tous, dans le plus grand anonymat et dénuement, sa famille dispersée, luttant pour faire reconnaître son action et sa mémoire.

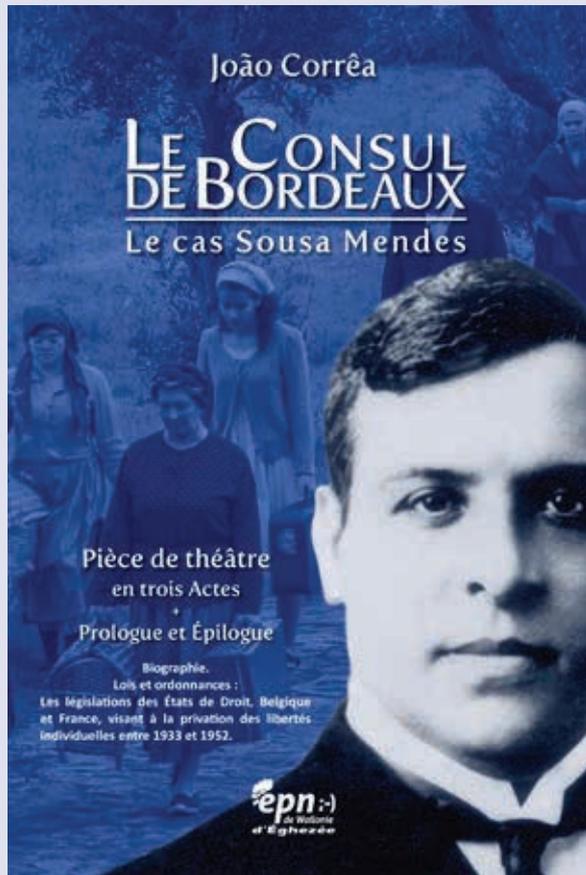
ISBN :

978-2-87530-056-0

978-2-343-13291-4



SOUSA MENDES, LE CONSUL DE BORDEAUX (EPN, 2017)



Pièce de théâtre

La pièce de théâtre nous présente Aristides de Sousa Mendes, père de famille et diplomate portugais. Consul général du Portugal à Bordeaux, il se retrouve confronté aux exilés fuyant l'invasion allemande de 1940. Pris entre le respect des directives émanant du gouvernement fasciste de son pays, le Portugal qu'il respecte et ses propres valeurs morales chrétiennes et humanistes, il prend une décision lourde de conséquences pour lui-même. Il estime que la guerre a balayé les nationalités, races et religions et que tout être humain a droit à sa dignité et mérite d'être sauvé.

Contre l'avis de certains de ses enfants et des employés des consulats de Bordeaux ou Bayonne, il délivre des milliers de visas sauvant ainsi plus de trente mille personnes dont dix mille juifs.

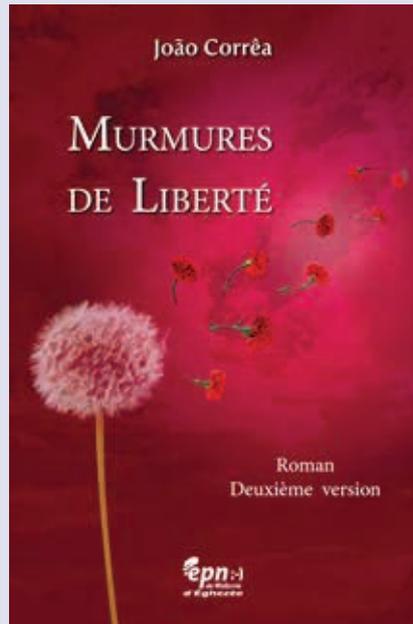
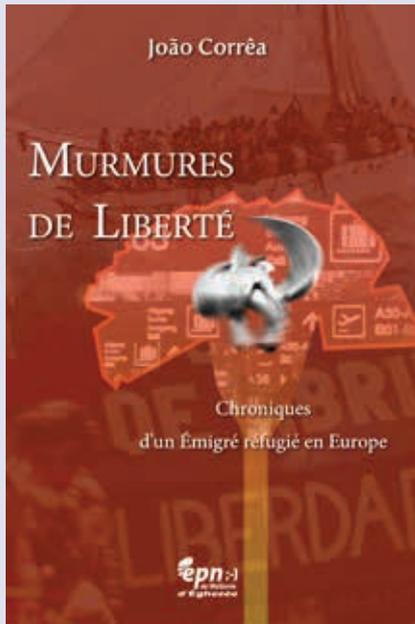
MURMURES DE LIBERTÉ (EPN, 2018 et 2019 - L'Harmattan, 2020)

Chroniques de quatre jeunes Portugais dans les années soixante

Faire des études, se battre ou fuir. Tels sont les choix du Club des quatre de Viana do Castelo, des amis qui rêvent de démocratie et de liberté... Quel itinéraire choisir quand on a 18 ans au Portugal dans les années 60 ? Abandonner les siens et son pays aux mains de Salazar, dictateur sanguinaire, et prendre seul la voie de la liberté ? Et la liberté, est-elle vraiment au bout du chemin ?

ISBN : 978-2-343-20748-3

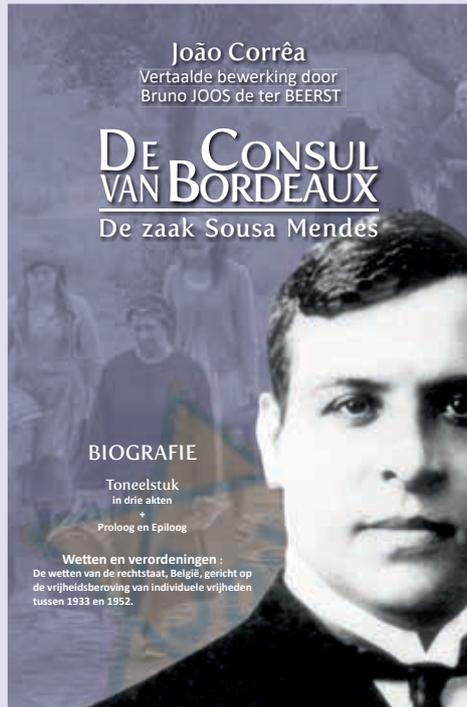
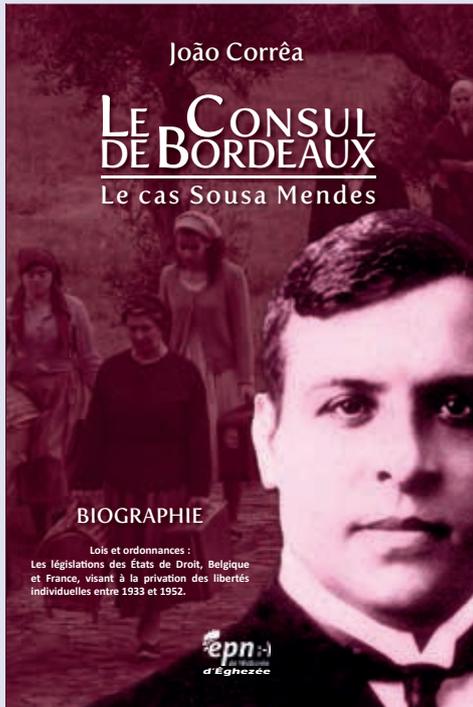
78



SOUSA MENDES, LE CONSUL DE BORDEAUX (EPN, 2020)

Biographie, lois et ordonnances.

Découvrir Aristides de Sousa Mendes, humaniste peu connu malgré son histoire extraordinaire, au travers d'une biographie succincte, de divers documents et d'une pièce de théâtre qui vous entraînera dans le Bordeaux de juin 1940.



Père de famille et diplomate portugais, Aristides de Sousa Mendes a choisi de désobéir aux ordres de son gouvernement fasciste. Il écouterait les impératifs de sa conscience et accomplira, selon l'historien Yehuda Bauer, la plus grande opération de sauvetage menée par un seul homme pendant la seconde guerre mondiale.

Contre l'avis de certains de ses enfants et des employés des consulats de Bordeaux et Bayonne, il délivre des milliers de visas sans distinction de nationalité, de race ou d'origine, sauvant ainsi plus de trente mille personnes dont dix mille juifs.

(Aussi en version néerlandaise, traduction Bruno Joos de ter Beerst)

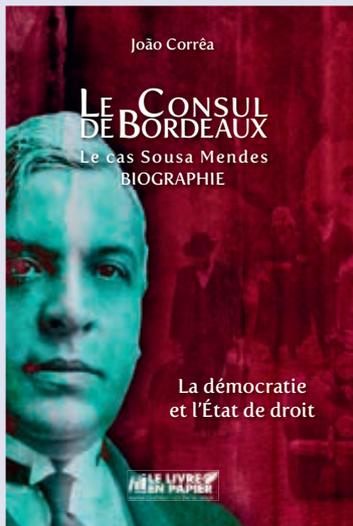
SOUSA MENDES, LE CONSUL DE BORDEAUX (Le Livre en Papier, éd. 2021 & 2022)

Aristides De Sousa Mendes est en Mai 1940 Consul général du Portugal à Bordeaux, ville devenue pour la troisième fois la capitale de la France. Il est le seul diplomate habilité à délivrer des visas pour le Portugal. Le gouvernement portugais ayant émis une circulaire (N° 14) en Novembre 1939 interdisant à tous ses diplomates l'émission de visas sans l'autorisation du Ministère des Affaires étrangères, Sousa Mendes se trouve devant un cas de conscience. En Mai 1940 plus de deux millions de réfugiés affluent à Bordeaux et le Consulat du Portugal est pris d'assaut par des milliers de personnes cherchant la fuite face aux troupes nazies. Décidant de délivrer des visas, le consul portugais désobéit à son gouvernement. Il mourra en 1954 ignoré de tous, dans la misère, ses enfants réfugiés à l'étranger cherchant à faire reconnaître la cause humanitaire de leur père. En 1967 Yad Vaschem reconnaît son action et il est proclamé « Juste parmi les nations ».

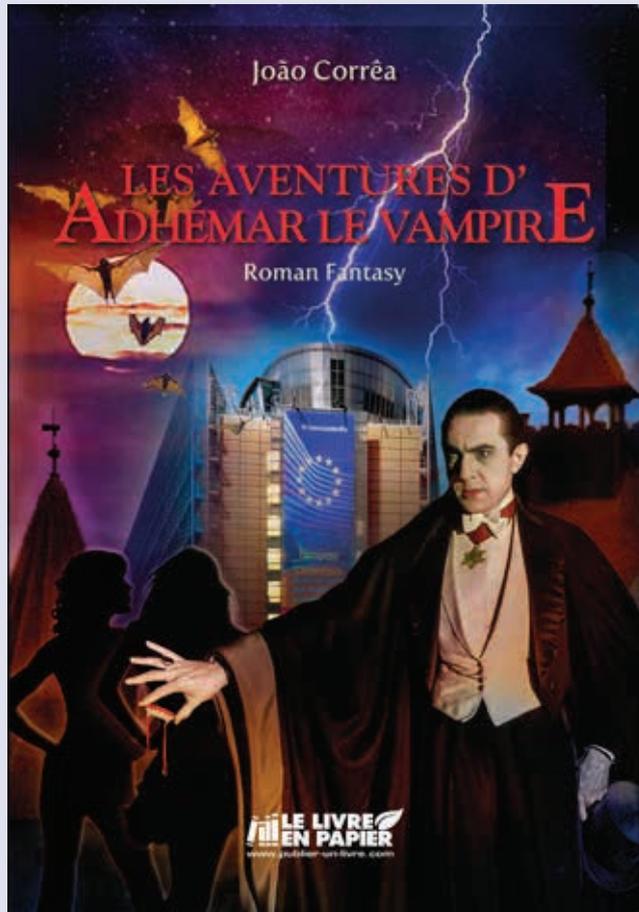
Le livre bénéficie d'une introduction du Professeur Jules Messinne, président émérite de la Chambre du Conseil d'État de Belgique et d'une contribution du Baron Ludo de Vleeschouwer (photo) dont le témoignage a fait l'objet d'un reportage visible au Musée du Cinquantenaire

ISBN : 978-2-8083-1251-6, 978-2-8083-2015-3, 978-2-8083-2112-9.

80



LES AVENTURES D'ADHÉMAR LE VAMPIRE (Le Livre en Papier, 2021)



Roman fantasy.

Le baron Adhémar Von Zahn est le descendant d'une famille cossue de Transylvanie. Son château domine un village pittoresque où les traditions sont respectées, où la vie et la mort s'y écoulent gentiment.

Le quotidien d'Adhémar et son épouse risque d'être perturbé par l'arrivée accidentelle d'une jeune femme pétillante, à moins que ce ne soit par une rage de dents, des manigances politiques, l'incompréhension de ses pairs...

Avez-vous peur des vampires ? Un de vos ancêtres fait-il partie de ces êtres que l'on dit « assoiffés de sang » ? Pratiquez l'humour et l'auto-dérision et plongez dans cette période pas comme les autres de la vie d'Adhémar le vampire. Vous ne verrez plus la mort de la même façon... et vous apprécierez la vie !

ISBN : 978-2-8083-1571-5

NOUVELLES DE BAKOU (Le Livre en Papier, 2023)

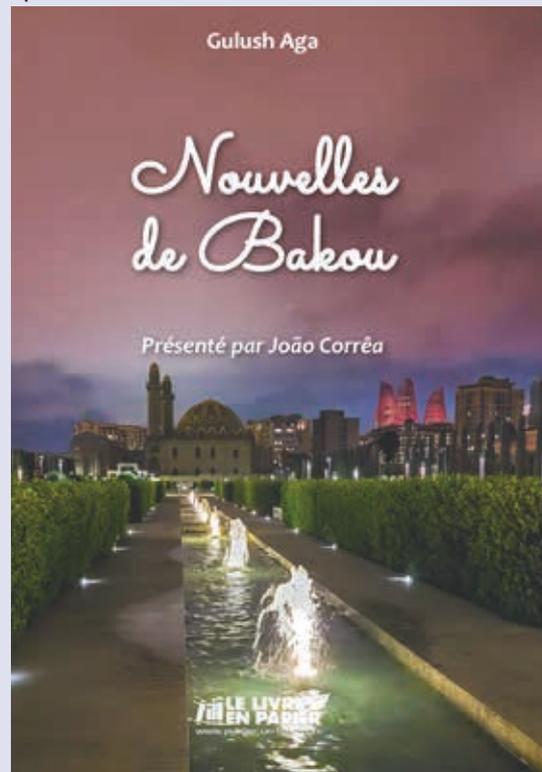
La liberté est le socle de la démocratie telle que décrite dans la « Charte des Valeurs de l'Union européenne ». Dans ce moment tragique de l'histoire européenne, la défense de la démocratie et l'état de droit sur le continent européen passe par la promotion des oeuvres des auteurs et artistes qui s'expriment librement sans être asservis au pouvoir. C'est le cas de Gulush **Agamammedova**. Elle contribue d'autre part au rayonnement de la culture francophone.

Les tranches de vie que nous conte Gulush Aga dans ses « Nouvelles de Bakou » sont à l'image de la ville elle-même. Un mélange de traditions et de modernisme. En effet, la ville de Bakou s'est développée autour de la vieille ville fortifiée avec sa tour de la Vierge et le palais des Chirvanchahs. Le sud de la vieille ville se compose de rues sinueuses et étroites, dont la construction remonte au début du XXème siècle suite au boom engendré par l'exploitation du pétrole. La ville moderne hisse ses rues et édifices vers le haut des collines qui longent la baie de Bakou.

GULUSH AGA est née à Bakou en République d'Azerbaïdjan. Diplômée de l'Institut des langues étrangères, elle a travaillé comme professeur de français à l'Académie du pétrole. Elle a été interprète et assistante du P.D.G. de la société « Castel », manager de la société « Avanti », et aussi traductrice de « Feal International » à Moscou. Actuellement, elle travaille comme professeur de français à l'IFA (Institut Français d'Azerbaïdjan). Gulush Aga écrit également des articles. Dès 2000, elle est publiée sous son vrai nom, Гюлюш Агамамедова, dans la revue russophone « Literaturniy Azerbaïdjan » et aussi dans les journaux de Bakou, en particulier dans Zerkalo. Elle est un des auteurs du portail www.kultura.az.

Livre interdit en Azerbaïdjan, Iran et Russie.

ISBN : 978-2-8083-2416-8



Gulush
Aga

Écrivaine azéri.

João Corrêa est un homme polyphonique, un vrai artiste. João eut la chance de réaliser plusieurs projets qui lui tenaient à cœur. Il les avait réalisés brillamment. Réalisateur, scénariste, écrivain, libre penseur. Et un homme d'action, qui milite pour rendre le monde meilleur. Je voudrais mentionner son documentaire « **Le territoire de défoncé** » qui m'a impressionnée à tel point que j'y ai réfléchi plusieurs jours. Le fait que ce documentaire soit inscrit dans le programme de certaines écoles européennes donne de l'espoir que les jeunes qui regarderont ce film y réfléchissent aussi. Un homme radieux, optimiste qui ne perd jamais la joie de vivre. Dans notre monde

contradictoire et cruel, il essaie de rester équitable et juste. C'est un poids énorme de trancher juste sans tomber dans le pathos moralisateur. Cela lui réussit.

Je le connais depuis longtemps. Quelques fois j'ai l'impression de le connaître toute ma vie. Pour moi c'est une chance. Je l'apprécie et je l'aime. Il participa au projet TACIS sur les droits d'auteur et droits voisins. Dans le cadre de ce projet João était venu à Bakou à la fin des années 90. J'ai été tout de suite charmée par son élégance et sa manière de communiquer avec les gens de tous azimuts. Il trouvait des paroles convaincantes et des raisons indispensables.

João n'est pas un ange descendu sur la terre, loin de là. Mais il est profondément humain. Ce qui lui permet de rester vulnérable et fort à la fois. Élégant et charmant, dont le charme est bénéfique pour ceux qui le rencontre dans la vie.

1^{er} octobre 2023

Patricia
Teitelbaum

*Présidente International Movement for
Peace and Coexistence.*

João Corrêa, est un artiste multifacettes avec beaucoup de talent: cinéaste, écrivain, scénariste. Homme au cœur rempli d'une grande humanité.

Il raconte avec brio des histoires de notre monde avec une sensibilité qui est sienne. Toujours des histoires méconnues. Toujours des histoires qui reflètent notre société. Toujours des histoires à ne pas rater.

Artiste engagé il essaie d'éveiller notre conscience et il y arrive magnifiquement bien. Merci João Corrêa pour votre apport !

20 novembre 2023

Françoise Havelange

Chargée des affaires juridique de l'AIDAA et Directrice juridique de la FERA, de 1989 à 1999.

J'ai rencontré João Corrêa en 1989. Jeune juriste, je venais d'être engagée par la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD) à Paris, en tant que chargée des affaires européenne. João était Secrétaire Général de L'AIDAA (Association Internationale des Auteurs de l'Audiovisuel) et de la FERA (Fédération européenne des Réalisateurs d'Audiovisuel). Nos bureaux étaient l'un à côté de l'autre, dans la même maison bruxelloise, abritant la délégation belge de la SACD. C'est tout naturellement que nous avons immédiatement travaillé ensemble, avec la bénédiction d'Alain Mauge,



Festival international du cinéma de San Sebastian, avec Pennant Roberts et Françoise Havelange. Octobre 1992.

Secrétaire général de la SACD, indéfectible et bienveillant soutien du dynamisme de João.

João était un infatigable défenseur des auteurs et de leurs préoccupations. Il avait une grande capacité de conviction et excellait dans l'art des rencontres. Pendant toutes ses années formidables, nous avons développé, structuré l'AIDAA

et la FERA. Avec son côté nonchalant, João tissait une vaste toile amicalo-professionnelle reliant tous ceux qui étaient de bonne volonté pour construire une politique européenne de l'audiovisuel et de la culture, respectueuse des auteurs et valorisant la création européenne. Nous avons notamment organisé la 1ere rencontre des réalisateurs

européens au Parlement européen de Strasbourg en 1992. João fit venir des réalisateurs de toute l'Europe, ce fut un immense succès médiatique et politique, avec aussi la présence de Jacques Delors, président de la Commission européenne. La rencontre fut décisive pour convaincre le Parlement qui discutait des bases de l'harmonisation de la propriété intellectuelle, (la directive « location et prêt » de 1992), de reconnaître au réalisateur d'une œuvre audiovisuelle la qualité d'auteur, droit que lui refusait le copyright anglo-saxon d'application dans plusieurs États-membres.

La Commission embraya et le Conseil, grâce à l'implication des Irlandais, convaincus par John Boorman, valida l'orientation. De cette rencontre, découla aussi la création de l'Intergroupe Cinéma du Parlement européen, présidé ab initio par Léon Schwartzenberg. João organisait aussi des assemblées de réalisateurs dans le cadre des Festivals internationaux (Berlin, Venise, Locarno, Viareggio...), avec des moyens plus que limités mais

un positivisme à toute épreuve. A Venise, avec Lucianna Castellina, Vice-Présidente du Parlement européen, Roberto Barzanti, Gillo Pontecorvo et Francesco Masselli, nous avons lancé la « Haute Cour pour la Liberté d'Expression ». A Berlin, João organisa de multiples actions avec Peter Fleischmann et mena un lobby intense pour que le domaine de Babelsberg conserve une vocation audiovisuelle et cinématographique et ne devienne pas un enjeu de promotion immobilière. Babelsberg fut pendant de nombreuses années le cadre d'un rencontre traditionnelle de la FERA pendant le Festival de Berlin.

Parallèlement, João s'impliqua dans la mise en place des programmes de soutien aux auteurs des pays de l'Est, démunis après la chute des régimes communistes. Il fallait aider les auteurs démunis à s'organiser pour faire valoir leurs droits, préserver leurs œuvres et organiser la relève du financement de la création audiovisuelle. Nous avons aussi dans ce cadre participé à de nombreuses actions de formation dans le cadre

des programmes PHARE et TACIS de la Commission européenne.

Je garde de ces années le souvenir de João toujours souriant et affable, son regard légèrement caché par des lunettes fumées plutôt décoratives, avançant d'un pas calme mais décidé. Parvenant toujours à se faire comprendre quelle qu'était la langue de son interlocuteur. Ces années ont été passionnantes. Ce fut une belle aventure. Merci João.

14 décembre 2023

Jacek
Bromski

*Réalisateur, scénariste et producteur
de cinéma.*

Nous nous rencontrâmes il y a à peu près trente ans. Mes collègues me désignèrent président de l'Association des Cinéastes Polonais car j'étais le seul qui s'y connaissais en droits d'auteur. Les metteurs en scène venaient juste d'obtenir le titre de créateurs d'œuvres audiovisuelles et il fallait en faire quelque chose. ZAiKS - la société de gestion collective du droit d'auteur et des droits voisins en Pologne – ne voulait pas prendre en compte les metteurs en scène à cause des compositeurs qui craignaient d'être dominés. Nous demandâmes une licence au ministre de la Culture et tout commença. João m'expliqua le fonctionnement des organisations de droits d'auteur

en Europe, longtemps avant que la Pologne entrât dans l'UE. C'était avec lui que j'appris tout. A l'époque, João était le secrétaire de deux organisations cinématographiques européennes – FERA et AIDAA. Toutes les deux avaient le même siège mais en dehors du bureau elles travaillaient séparément. FERA défendait des cinéastes victimisés et AIDAA – organisation de droits d'auteur – mettait la pression aux capitalistes profitant de nos œuvres pour qu'ils nous paient les royalties. Cette idée de génie de João méritait d'être immédiatement **introduit** en Pologne – nous avons donc l'Association des Cinéastes Polonais qui prend soin de notre statut social et ZAPA qui récupère les royalties de la part des cinémas, télévisions, distributeurs, opérateurs des réémissions etc.

Je repense avec tendresse à cette époque où João savait unir autour de lui des cinéastes notables de toute l'Europe et se battait dans le Parlement Européen pour les intérêts de notre milieu professionnel. On accomplit beaucoup de choses à l'époque.

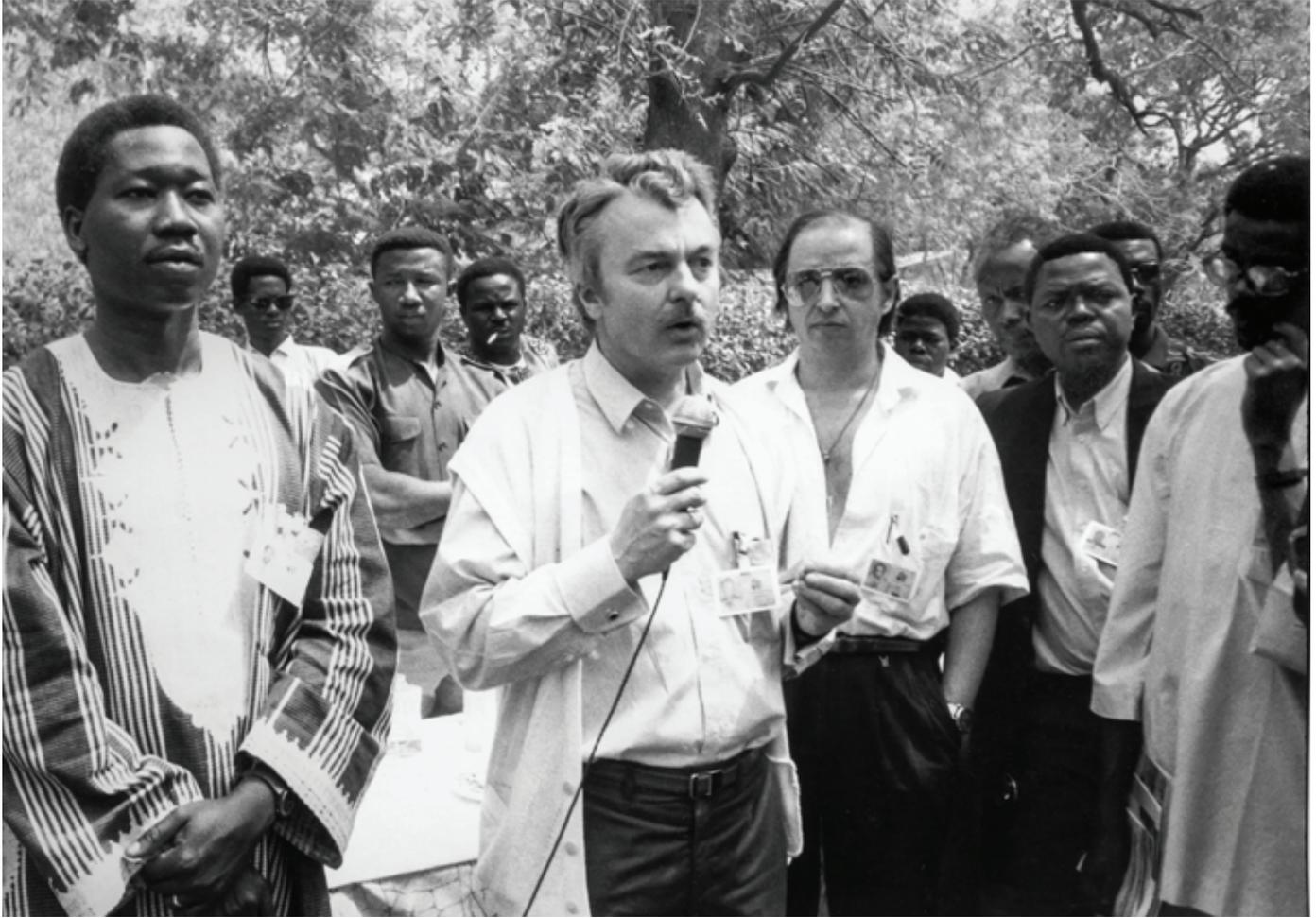
20 décembre 2023

Michael E.
Schneider

Avocat, associé fondateur de Lalive, président d'honneur de l'Association suisse de l'arbitrage, ancien président de Academy of international construction lawyers, vice-président de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (2015-2017) et président de son groupe de travail II (2006-2010 et 2014 – 2015).

João Corrêa – le droit, des projets et le FESPACO à Ouagadougou

João Corrêa est un homme enthousiaste et engagé : il défend ses valeurs et s'enflamme pour de nouvelles idées. Il s'engage avec vigueur dans la défense des droits et des intérêts des créateurs d'audiovisuel et plus généralement des créateurs d'art ; et il se montre d'une grande disponibilité pour aider



à la réalisation de projets dans ce domaine que ce soit par ses propres initiatives ou par le biais de son vaste réseau d'amis, de collègues et de connaissances.

J'ai fait la connaissance de João lors d'une conférence que l'Institut du droit mondial des affaires organisait sous la présidence de Pierre Lalive pendant le Festival de Cannes. Ce séminaire réunissait des juristes du cinéma européen et américain. João lançait alors le débat sur les différents systèmes de droit. En tant que Secrétaire général de la Fédération européenne des réalisateurs de l'audiovisuel, la FERA, et comme auteur lui-même, João s'engageait dans le débat pour défendre les droits d'auteur et le droit moral, sujet principal de sa vie professionnelle, pour ce qu'était le droit.

J'ai vu une illustration de ses intérêts divers et variés et de sa créativité lors qu'il a rencontré à une autre occasion Pierre Lalive, professeur de droit international privé, une des figures emblématiques de l'arbitrage international et un des artisans de la Convention d'UNIDROIT sur les biens culturels volés ou illicitement

exportés : soucieux de proposer les objets d'art à un public plus large, João envisageait avec Pierre Lalive des formules juridiques de sponsoring de cinéastes, écrivains et peintres et une nouvelle approche pour obliger les banques et autres détenteurs d'objets d'art à les rendre accessibles au public.

Pour moi, João a ouvert le monde de l'audiovisuel : il est devenu une source d'inspiration et un partenaire dans la conception et la réalisation de projets de coopération culturelle. En tant que juriste spécialisé dans les relations internationales et traitant notamment de projets de construction et des arbitrages y relatifs, l'engagement dans des projets de coopération culturelle me conduisait dans un monde plus « exotique » – et João était d'une aide généreuse et particulièrement utile. « Il ne s'agit pas de la construction d'une usine ou d'un barrage » me disait-il quand nous discutons du développement d'un projet. Mais le montage de projets culturels peut être similaire à des projets industriels. C'était le cas notamment dans le cadre de la coopération culturelle entre la CEE, et les Etats ACP. Par la Convention Lomé IV de 1989, la coopération entre

la CEE et les Etats ACP était étendue à la coopération culturelle et sociale. L'article 140 de cette convention prévoyait que les actions de coopération culturelle et sociale selon cette convention « s'exécutent selon les modalités et procédures fixées au titre III de la troisième partie » et l'article 229 de ce titre III contenait une longue liste de domaines, allant de l'industrie à l'agriculture, de l'infrastructure à l'environnement et, tout à la fin, la référence aux actions de développement présentées par des organisations culturelles. L'expérience acquise en matière de projets industriels et de construction s'avérait donc utile aux acteurs de projets culturels.

Dans l'audiovisuel, une telle coopération s'est réalisée lors du FESPACO, le Festival Panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou où notre structure, avec le soutien financier de la CEE, a organisé un séminaire d'écriture de scénario et d'analyse comparative de films africains et européens. João jouait un rôle central dans l'organisation de ce séminaire et dans le choix des partenaires. Il participait personnellement à l'évènement. Dans

son discours aux festivaliers, il **rappelait** ses amitiés avec des cinéastes africains ; et il poursuivait en développant dans le contexte africain sa grande mission, la défense du droit d'auteur et du droit moral. Cet évènement à Ouagadougou ne fut qu'un exemple parmi d'autres des efforts déployés par João, de sa contribution par ses idées et l'obtention de fonds pour promouvoir la coopération avec l'Afrique, comme il a su le faire pour d'autres régions, notamment l'Europe de l'Est.

Le projet à Ouagadougou fut suivi d'autres actions communes, par exemple au Festival de Venise, au Monte Verità et au projet d'une « International Court for the Freedom of Expression in Cinema and Audio-visual Creation ». A une autre occasion, j'accompagnais un investisseur potentiel dans ce haut lieu du cinéma où Peter Fleischmann cherchait à le convaincre du potentiel financier du film « interactif ». La technologie que Fleischmann avait développée permettait aux spectateurs, grâce à un vote à distance, de choisir entre différents scénarios au cours du visionnage du film ; idée intéressante qui attend encore sa réalisation.

Les relations de João avec Peter Fleischmann revêtaient une dimension plus importante et un but bien plus ambitieux, s'inscrivant en partie dans le programme Media de la Commission européenne : dans l'objectif de renforcer la base économique et la position concurrentielle de l'audiovisuel européen, un des projets de la Commission visait le développement des studios de Babelsberg afin de les faire reconquérir un rôle prédominant, comme par le passé du temps de l'UFA, l'un des centres mondiaux de l'audiovisuel. Si ses projets n'ont pas toujours connu le succès, ou seulement partiellement, la force de João était de ne jamais se laisser décourager. A l'instar d'autres innovateurs ambitieux, João a connu des succès et aussi des échecs, mais il n'a jamais abandonné et sa ténacité fut récompensée par de très belles réussites.

C'est donc là mon **veux à l'occasion de cette publication, que João continue à ne jamais se décourager et qu'il connaisse de nouvelles et splendides réussites.**

Genève, 28 novembre 2023

Jacques
Bourgau

*Avocat honoraire- Militant associatif
pour la défense et la solidarité avec
Francophonie.*

Mon ami João Corrêa, qui a depuis avril 2023 80 ans (bien qu'il en paraisse 10 ans de moins...) a quitté son Portugal natal depuis le début des années 60 ayant **du** fuir son pays, toujours sous la dictature du président Salazar, après avoir été expulsé de l'Université de Lisboa pour avoir participé à une célèbre grève des étudiants. **Le risque pour fiction lui d'être arrêté** par la redoutable police politique du régime était trop grande.

Notre futur réalisateur de films de toutes natures (documentaires/fictions/courts, moyens et plus longs métrages) et plus récemment de livres, gagne donc **le** France pour y continuer des études à la Sorbonne (Paris) en pépétuelle et découvre

le Quartier latin en pleine agitation de Manifestations pré-68, dont la contestation contre la guerre au Vietnam.

Toutefois, il fait choix de venir en Belgique en 1964, pour s'inscrire à l'ULB, s'y installera durablement et ne la quittera plus jamais en s'y faisant de multiples connaissances et amis.

Sa passion pour le cinéma le fera bifurquer vers des études à l'AD, célèbre école supérieure de cinéma à Bruxelles pour y étudier la réalisation (passion déjà bien évoquée dans un 1er livre partiellement autobiographique paru mi-2023 Murmures de liberté » - Chronique de quatre jeunes Portugais dans les années soixante).

Il termine ces études en 1968 avec comme œuvre de fin d'étude un court métrage intitulé « ANNE », interprété par mademoiselle Lia ADAMOPOULOS, devenue ensuite son épouse.

En ce qui me concerne, je connaissais João fin des années 60 (1967, sans doute) sans plus comme l'un de ces jeunes Portugais opposé au régime fasciste portugais de Salazar, certains par simple conviction démocratique

ou par engagement auprès de partis et/ou mouvements politiques clandestins ou encore refusant leur service militaire avec comme seule perspective d'aller se battre en Afrique dans des guerres coloniales d'arrière-garde {Angola, Mozambique, Guinée-Bissau, Cap-Vert... }.

Nous nous sommes croisés à l'occasion d'activités de l' Association Générale des étudiants et du Cercle du Libre-Examen de l'ULB, notamment à l'occasion d'activités suite au coup d'État des colonels Grecs instaurant une dictature en Grèce en 1967 et du « Comité Portugal pour le retour à la démocratie » (dont j'assumais la présidence et l'animation aux côtés de Brigitte WETS, Sergio PALMA BRITO et surtout le couple Zeca et João ANDRADE SANTOS.

Plus tard grâce à quelques-unes de ces œuvres cinématographiques, dont « FEMININ FEMININ » (1970), j'ai commencé à vouloir savoir qui était ce réalisateur, dont me parlait son ami João TEIXEIRA, militant politique proche de l'immigration venant surtout de L' Alentejo et regroupée en Région bruxelloise au sein de la 1ère association depuis 1964, APEB.

Mais je dois m'avouer, hors du fait qu'il s'agit d'un beau film sensible et 1 er consacré à l'homosexualité féminine (et aussi sur l'amour et l'emprise d'une mère abusive} ce qui n'était pas fréquent même après 1968, que j'étais surtout en admiration pour le charme et la beauté particulière de l'actrice principale Marie-France Pisier qui, dans ce film, crève l'écran...

Mais c'est surtout plus tard à l'occasion d'un colloque organisé à l'initiative de L'Association liégeoise des juristes démocrates (AUD) et du journal des juristes démocrates (JJD), publication de l'association belge des juristes démocrates pour faire une sorte de bilan de la loi sur la protection de la jeunesse (et en particulier sur la situation des enfants mineurs placés en institution) que j'ai découvert le courageux film « LES ENFANTS de L'OUBLI ». du réalisateur Corrêa sur ce même sujet. Ce film plus qu'un documentaire souligne le fait que cette situation des plus précaires concerne quelques 30 à 40 000 enfants mineurs placés soit dans le cadre de leur protection, vu les contextes familiaux ou pour échapper à des violences

familiales dont ils ont eu à subir, soit en répression d'actes délictueux commis par eux.

Et il a permis de nombreux débats vu la justesse de son contenu.

J'ai connu réellement João, d'abord en ma qualité d'avocat et ensuite en qualité d'ami sur beaucoup plus tard mais, le temps passant vite, quasi depuis 20 ans déjà (et ce grâce à un ami commun João Texeira} à une époque ou, en plus d'être le réalisateur et souvent producteur de films les plus diversifiés, il s'est mis aussi à écrire.

Comme films courts et moyens documentaires, hors ceux déjà cités : « Marie-Thérèse, Reine des Pays-Bas **du Sud** {1980}, « Musiques du cinéma européen » (1989), « Génération 90: la famille » (1981), « Night to light, Requiem de Mozart **dans les Météores** {1993}, « L'Europe ou L'Empire inachevé » (2007) et enfin, après avoir découvert Aristide de Sousa Mendes, consul du Portugal à Bordeaux en 1941 qui, malgré les ordres formels et répétés du gouvernement fasciste de Salazar, a délivré des milliers de visas à des candidats réfugiés fuyant la France de Pétain {30 000 visas dont

10 000 à des Juifs). Le film « Le consul de Bordeaux », dont João Corrêa a écrit le scénario et qu'il a réalisé, a été tourné, comme long métrage de fiction à base de faits historiques, au Portugal et en Espagne (Galice) en 2010.

Henri Seroka en devint le coproducteur belge ainsi que le compositeur de la musique. Ce film fut projeté en avant-première mondiale à Bruxelles le 26/06/2011 et a connu et continue de connaître un grand succès avec des projections à diverses occasions lors d'événements culturels ou associatifs, en Belgique, en France, en Pologne, en Autriche, en Suisse, en Allemagne, en Israël, au Canada et fut programmé dans diverses salles portugaises en 2012, ainsi que françaises (en 2017) et distribué en coffrets DVD. Depuis un an à l'occasion de la guerre Russie-Ukraine, le film « Le Consul de Bordeaux » est rediffusé pour aider les réfugiés ukrainiens, le tout accompagné de deux éditions papier (2021 et 2022).

Quelles sont les qualités de João Corrêa ?

Avant tout, une incroyable ouverture sur le monde qui l'entoure, un

humanisme qui lui permet d'être attentif à des sujets très divers, tant comme réalisateur (et souvent auto-producteur !) de documentaires que de films de fiction. Comme dit Edgard Morin, lui-même dans son dernier livre d'entretiens « Mon ennemi, c'est la haine » (2023, La Clairière des livres- éditeur engagé) : « *Je suis un graphomane. A un moment donné, je suis possédé par une idée. Pour le livre « De guerre en guerre », la guerre d'Ukraine m'a fait revenir en arrière et réfléchir sur toutes /-les guerres que j'ai connues... ».*

Cette réflexion correspond exactement à ce qu'est João Corrêa à qui on pourrait accorder comme néologisme mérité « réalisatomane » tant, à quasi 80 ans, son imagination continue à déborder et ses centres d'intérêts à ne pas faiblir.

Enfin, comme caractéristique de l'auto-réalisation, son incroyable fidélité à quelques-uns de ses amis, dont, à titre d'exemples : Charlotte Gutman (présidente de l'ORT-Belgique - maillon de soutien associatif international juif ouvert à tous), André Flahaut (ancien ministre - président honoraire du Parlement fédéral belge),

Philippe Monfils (ministre d'État et ancien parlementaire), Jules Messine (avocat honoraire, professeur de droit de L'ULB retraité), Michel Stephane-Golstein (ancien journaliste vedette de la radio belge- RTBF, qui avait repris son nom juif dans les années 80), Sylvie Rosenfeldt (avocate), Richard Miller (ancien ministre de la culture de la CFB, député fédéral et ancien député wallon), Willy Decourty (journaliste retraité, ancien bourgmestre et ancien député au Parlement de la région de Bruxelles), Jacqueline Rousseaux (ancienne présidente du CCUCLLE).

92 Bref, comme commentateur de ses livres, je suis déjà dans l'attente d'un autre prochain ouvrage annoncé « Bruxelles, centre de l'Europe face à la guerre de l'Ukraine (titre provisoire).

Décembre 2023



Consultant Européen.

Je connais João Corrêa depuis la toute fin des années 1990. Je ne peux pas donner de date exacte à notre première rencontre, mais je me souviens de la première fois où je l'ai vu. C'était à la commission Culture du Parlement européen à Bruxelles. Il lui avait été demandé de plaider en faveur d'un financement européen du cinéma et de l'industrie audiovisuelle européens. De nombreux intervenants avaient pris la parole avant lui, principalement des membres du Parlement européen (MPE) et divers experts et professionnels qui travaillaient dans l'industrie et connaissaient quelque chose en matière de valeurs de production, de droits d'auteur, de contrats équitables et d'autres choses. Mais personne

d'autre que João n'avait une idée de ce qu'il faut pour réaliser un film, travailler avec des acteurs, distribuer le film et assurer une rémunération à long terme aux auteurs du film ou de l'œuvre audiovisuelle. C'est à cette occasion que j'ai découvert le Programme Médias.

Je voyais João s'exprimer régulièrement lors des réunions de la Commission européenne et du Parlement européen sur la manière de renforcer le secteur audiovisuel européen, en particulier le cinéma européen local. À cette époque, c'est-à-dire dans les années 1990 et au début des années 2000, João dirigeait et représentait auprès de l'UE la FERA (la Fédération Européenne Réalisateur Auteurs). Cet organisme était une alliance de réalisateurs européens. C'est grâce à João et à son éloquence magistrale que la FERA, par son lobbying incessant, a persuadé les institutions européennes d'adopter le programme Médias. Il n'est pas exagéré, c'est même une triste réalité, que la seule véritable organisation d'artistes opérant dans l'UE à la fin des années 1990 et au début des années 2000 et qui était totalement indépendante du financement

européen était la FERA. On peut dire que João était le champion de la culture européenne au sein des institutions européennes. À cette époque, les autres organisations artistiques et culturelles n'avaient pas encore créé d'organismes européens pour les représenter. Il y avait des syndicats, mais ceux-ci regroupent tous des entités représentant une large communauté de personnes, dont la plupart ne sont pas des « auteurs ». La situation de manque de participation des artistes aux affaires européennes a incité le Parlement européen à demander à la Commission européenne de financer directement le Forum européen des arts et du patrimoine (EFAH), devenu plus tard Culture Action Europe (CAE). Je ne suis pas sûr des origines et des fondateurs de l'EFAH, mais je soupçonne que le Parlement européen y est pour quelque chose. La FERA, en revanche, existait et était complètement indépendante et autofinancée.

Plus tard en 2003, lorsque j'ai commencé à diriger la Fédération des scénaristes d'Europe (FSE), j'ai fait la connaissance de João à un niveau personnel et nous avons coordonné

nos efforts de lobbying et échangé des informations. J'ai pu constater que João affrontait sans peur son travail et était plus qu'heureux de contredire les puissantes préoccupations industrielles de l'industrie audiovisuelle, qu'il s'agisse de radiodiffuseurs, de sociétés de gestion collective des droits d'auteur, de producteurs et de distributeurs et même des institutions européennes elles-mêmes qui, le plus souvent, faisaient adopter des politiques pouvant être préjudiciables.

Lorsque j'ai collaboré avec João, c'était avant tout sur la sauvegarde des droits des auteurs. C'était le début de l'essor d'Internet et de l'économie numérique et on parlait beaucoup de la révolution de l'information. Sans les efforts de personnes comme João, et en particulier João, les auteurs de toute l'Europe auraient désormais de grandes difficultés à percevoir des redevances sur l'utilisation en ligne de leurs œuvres sur Internet. En repensant à ces années, je réalise maintenant à quel point le travail que nous faisons était d'une importance vitale et tout ce que nous avons réellement accompli.

En 2007, João se sépare de la FERA et crée la World Cinema Alliance (WCA). Et très vite, en 2008, j'ai moi aussi quitté la FSE. À partir de ce moment-là, João revient au processus créatif de réalisation de films. Son chef-d'œuvre est *Le Consul de Bordeaux*, qui est l'un des films les plus intelligents et les plus perspicaces réalisés sur l'holocauste.

João réalise toujours des films et est toujours actif dans le monde du cinéma. J'ai hâte de voir son dernier travail car je suis sûr qu'il sera du plus haut niveau, comme tout le travail qu'il a réalisé dans le passé.

7 décembre 2023

Alexander Kakavas

*Président de la Guilde des scénaristes
de Grèce depuis 10 ans.*

J'ai également été pendant
18 ans membre élu du conseil
d'administration de la SADA, la

société collective des scénaristes et réalisateurs de Grèce. En 1999, j'ai été envoyé à l'AIDAA, en tant que représentant de notre société. Costas Ferris, un réalisateur grec renommé, m'a présenté à João Corrêa, alors secrétaire général de l'AIDAA et également de la FERA.

Je crois qu'au nom de la SADA et de nos membres, je dois remercier João Corrêa pour toute l'aide qu'il nous a offerte dans nos efforts pour créer un système de rémunération des différents types de droits dus à nos

auteurs. Un système qui tient jusqu'à aujourd'hui.

Des remerciements vont également à feu Wim Verstappen.

Depuis, João et moi sommes restés amis et avons continué nos efforts au sein de l'AIDAA afin de protéger les droits de nos collègues, écrivains et réalisateurs en Europe.

Je crois devoir mentionner que João Corrêa a également dirigé Stavros Xarhakos, un compositeur grec de renom, sous les rochers des Météores, en Grèce, dans un concert spectaculaire pour les 200 ans de la mort de Mozart.

22 décembre 2023



*Tristano
Matta*

*Président de l'IRSREC FVG
(Istituto regionale per la storia della
Resistenza e dell'Età contemporanea
nel Friuli Venezia Giulia - Trieste).*

J'ai connu João Corrêa il y a plus de 25 ans, lorsqu'il est venu à Trieste, la ville où j'habite, pour vérifier s'il y avait la possibilité de réaliser un film ici. À cette occasion, je l'ai accompagné visiter les lieux les plus significatifs de la présence juive, témoins de l'une des communautés juives les plus florissantes et les plus nombreuses d'Italie.

Depuis cette première rencontre, nous sommes restés en contact et João Corrêa m'a tenu constamment informé sur son travail en tant que réalisateur et scénariste. Après la sortie du Consul de Bordeaux, film

qui a tout de suite suscité mon intérêt car il était en rapport avec le sujet de mes études, j'ai réussi, non sans difficulté, à me procurer une copie du DVD. J'ai ainsi pu en apprécier la valeur, pas seulement en tant que film en soi, mais surtout parce qu'il se prête bien à la diffusion des thèmes de la Shoah, des Justes et à la réflexion sur la «banalité du bien» pour les jeunes générations et le monde scolaire. Avec les amis du Musée Juif «Carlo e Vera Wagner» de notre ville, nous avons donc convenu d'inclure la projection du Consul de Bordeaux dans le stage pour enseignants «La Shoah entre cinéma et télévision: représentations et réceptions» qui a eu lieu en novembre 2016. Vu l'intérêt manifesté à cette occasion, j'ai alors pensé étendre l'audience et j'ai contacté l'Alliance Française de Trieste pour lui proposer de l'insérer dans leur programmation et également d'assurer la traduction des sous-titres en italien. J'ai fait moi-même ce dernier travail en automne 2017 avec l'aide des stagiaires de l'AF et le film a été projeté à l'occasion de

la Journée dédiée à la Mémoire de l'Holocauste 2018 au siège même de l'AF.

Pendant le même anniversaire en 2020, j'ai réussi à inclure la projection du film au Teatro Miela de Trieste dans une matinée réservée aux écoles, avec deux spectacles qui se sont déroulés à salle comble.

Le texte qui suit est un extrait de mon introduction distribué aux étudiants de Trieste à cette occasion-là.

« L'article 1 de la Loi n° 211 du 20 juillet 2000 instituant la Journée de commémoration de la Shoah, des lois raciales, de la persécution italienne des citoyens juifs, des Italiens qui ont souffert de la déportation, de l'emprisonnement et de la mort, nous invite à nous souvenir à l'occasion du 27 janvier également de ceux qui, dans de différents camps et groupes, se sont opposés au projet d'extermination, et au risque de leur propre vie, ils ont sauvé d'autres vies et protégé les persécutés.

La proposition que nous présentons pour la Journée de commémoration



de l'Holocauste 2020 vise à répondre à cette dernière invitation importante.

Il s'agit de la projection du film, encore inédit en Italie, Le consul de Bordeaux de J. Corrêa et F. Manso (Portugal/Belgique 2011) en version originale en français sous-titrée en italien.

L'œuvre est une fiction historique centrée sur la figure d'Aristides de Sousa Mendes, consul portugais de la ville française, reconnu « Juste parmi les Nations » pour avoir accordé – au mépris des directives de son propre gouvernement – des milliers de visas qui ont permis le salut des Juifs et des non-Juifs qui fuyaient de la France en 1940 à l'arrivée des occupants allemands. Pour ce noble geste, Sousa Mendes fut rappelé au Portugal par le gouvernement du dictateur Salazar et destitué. Après avoir souffert de l'exclusion sociale avec sa famille, Sousa Mendes meurt dans la pauvreté en 1954.

Il s'agit donc d'un cas de « désobéissance » consciente et méditée, fondée sur une religiosité profonde, qui nous semble d'une grande actualité, même si les contextes sont différents. Dans une lettre adressée à son avocat, Sousa Mendes a écrit : En vérité, j'ai désobéi, mais ma désobéissance ne me déshonore pas. Je n'ai pas respecté les ordres

qui représentaient pour moi la persécution de vrais naufragés qui essayaient désespérément de se sauver de la rage d'Hitler : au-dessus des ordres, pour moi, il y avait la loi de Dieu, qui est la seule à laquelle j'ai toujours essayé de me conformer sans hésitation. Le vrai sens du christianisme est d'aimer son prochain.»

Dans les temps difficiles et terribles que nous vivons aujourd'hui, ce message me semble tout à fait opportun et constitue un grand appel aux consciences, en particulier de ce qu'on nomme l'Occident.

Nous devons remercier João Corrêa pour l'importante contribution qu'il a apportée à la transmission de ce message à travers son travail.

J'espère qu'à l'avenir, il sera également possible de réaliser la version italienne de la belle pièce de théâtre que sur le même sujet J. Corrêa a publiée en 2020.

27 novembre 2023



*Réalisateur, producteur, scénariste,
crédits.*

João Corrêa, une appréciation et un bref historique de mon association avec lui et la FERA.

Lorsque la Guilde des réalisateurs de Grande-Bretagne a été fondée au XXe siècle, nous avons été surpris et ravis d'accueillir dans notre conseil d'administration des réalisateurs aussi célèbres et distingués que Piers Haggard, Alan Parker, Stanley Kubrick, Nick Roeg, Sir Peter Hall. Nous en sommes ensuite venus à répartir les tâches que nous estimions nécessaires : les droits de production, les droits d'auteur et les droits moraux étaient peu compris et encore moins considérés par les réalisateurs qui travaillaient principalement dans le

système américain ou qui avaient la chance de faire des films européens. Les réalisateurs britanniques de films britanniques n'avaient aucun droit. Le droit d'auteur, qui a été défini pour la première fois en Angleterre au XVIIIe siècle, faisait référence uniquement à ce qui est écrit et peut être reproduit et, ainsi que le stipule la loi sur le droit d'auteur du Parlement, les droits cinématographiques appartiennent à la personne responsable de la mise en œuvre de celui-ci, généralement présumée être le producteur ou la société de production. Le droit d'auteur et les droits moraux qui en découlent sont définis comme des droits de propriété et peuvent donc être vendus, loués, cédés ou abandonnés. Dans tous les contrats, les directeurs étaient tenus de renoncer ou de céder tout « soi-disant » droit moral. Les complexités du « droit commun et de la démocratie parlementaire » sont bien trop compliquées pour être abordées ici, mais soyez assurés qu'elles sont très différentes dans le droit britannique et dans le droit dit napoléonien (français). Un autre point de friction est survenu lors

**46^e FESTIVAL
INTERNATIONAL DU FILM**



CANNES 1993

PHOTO TRAVERISO
061.381.72.002

de la définition du mot « auteur ». La loi britannique est claire : le créateur principal d'une œuvre est son auteur, mais qui peut être accrédité comme tel ? Nos confrères français étaient catégoriques, il va de soi que le réalisateur est le créateur d'un film. Suggérer que la directive européenne devrait clarifier, en définissant le réalisateur comme l'auteur, c'était risquer de perdre cet outil vital dans l'arsenal du créateur.

Le système avançait, João présidait les réunions avec une impartialité gnomique, mais comprenant bien le problème qui aurait pu étrangler la FERA à sa naissance.

Ainsi, la FERA s'était développée et j'avais été chargé du portefeuille des droits d'auteur. J'étais donc un peu perplexe lorsque, lors de mon premier rendez-vous à San Sebastian, le téléphone a sonné peu après mon arrivée. « Bonjour, John Crome ? »

« Oui »

« Ici Peter Fleishman, on se voit au bar dans dix minutes ? Il faut arrêter les Français. »

Bien sûr, je n'avais aucune idée de ce que nous devons empêcher les Français de faire, ni pourquoi. Je n'avais jamais rencontré Peter mais je connaissais son nom grâce aux nombreux documents que João faisait circuler consciencieusement. La baie de San Sebastian et la nourriture étaient magnifiques et j'étais ravi d'être là. J'ai rencontré des collègues de Hongrie et de Pologne, ainsi que de France,

d'Allemagne et d'Italie. J'ai été un peu surpris de constater que, alors que chaque pays avait un représentant, la Belgique était tenue d'en avoir deux, tous deux parlant une langue différente. Bien entendu, je ne me souviens pas de la nature de la crise avec la France mais João l'a réglée à temps.

João avait une méthode unique pour financer nos rencontres en les rattachant à des festivals ou conférences existants. Ainsi, au fil des années, nous nous sommes rencontrés à Viareggio, Venise, Palerme, Rome, Naples, Athènes, Thessalonique, Delphes, Budapest, Varsovie, Lodz, Funchal, Copenhague, Stockholm, Haugesund, Dijon, Paris, Strasbourg, Cannes, Barcelone, Madrid, Lucerne, Sophia et Graz en Autriche où la FERA a fait une dépression nerveuse. Certains des membres les plus jeunes et les plus récents pensaient que João, les Polonais, les Italiens et peut-être moi-même, étaient présents depuis trop longtemps et, qu'en outre, il existait des anomalies comptables douteuses. Dès lors, la réunion de

Graz a démis João et une partie du reste du conseil d'administration de leurs fonctions. Sans se laisser décourager, João, Jacek Bromski, les Grecs et les Italiens, Sani et Masseli, décidèrent de former la World Cinema Alliance, dont l'efficacité est maintenant à démontrer.

La Suisse a insisté pour nous envoyer de l'argent pour tout usage supplémentaire. Nous avons donc été obligés de former une société de gestion collective pour recevoir légalement ce don. La DPRS a été fondée et nous avons décidé de séparer sa fonction de celle de la Guilde des Directeurs, ce qui était une erreur car cela laissait la Guilde sans argent pour financer son activité. Director-UK a été créé pour aligner les deux activités. Au Parlement européen de Strasbourg, une délégation conjointe de la Guilde des réalisateurs et des syndicats des travailleurs des industries du divertissement s'est réunie pour faire pression en faveur d'une modification des directives afin que les réalisateurs soient nommés auteurs. Nous avons été vaincus

mais l'UE était en train d'harmoniser la notion de droit d'auteur. Pour être honnête, il s'agissait davantage de plans, de brevets, de progrès scientifiques, etc., que de reconnaissance des réalisateurs de films. Mais cela signifiait que les auteurs pouvaient être identifiés et définis comme titulaires des droits. Nous avons été surpris et soulagés à la lecture du livre vert sur la révision du droit d'auteur britannique : ils citaient comme co-auteurs de l'audiovisuel le réalisateur et le producteur. Cela signifiait que, pour garder tous les droits dans le même panier, le réalisateur/ auteur devait toujours céder ses droits, cependant, les réalisateurs britanniques refusaient de le faire. Dans le cadre d'une action menée par Piers Haggard, nous avons menacé de refuser la cession de nos droits à moins que nous ne recevions une somme équitable pour ce faire. Aujourd'hui, Director-UK administre une somme considérable, au nom des réalisateurs. Mais il ne faut jamais oublier que l'action a été inspirée par João. Au fil des années, à

chaque réunion, nous avons produit un document, soit sous forme de communiqué de presse, soit sous forme de déclaration. Certaines réunions ont été très importantes dans la définition des réalisateurs comme auteurs et donc titulaires de droits.

Du berceau de la culture européenne à Delphes au Parlement européen à Bruxelles, de Los Angeles à la rencontre du 7e art au Parlement européen à Bruxelles, João Corrêa a mené le combat pour la reconnaissance des droits des réalisateurs européens et du statut du travail de l'audiovisuel européen.

Nous sommes tous reconnaissants pour sa foi sans faille en notre cause

22 décembre 2023



Michel
Gyory

Avocat spécialiste des contrats, du droit d'auteur et du droit du cinéma et de l'audiovisuel.

J'ai rencontré João au début des années 80 dans le cadre de l'Association Belge des Auteurs de Film et de Télévision. C'était une période critique pour l'évolution du cinéma en Europe. Les années 60 avaient vu l'effondrement de la fréquentation cinématographique suite au développement de la télévision et les années 70 le développement de la stratégie de blockbuster des majors américaines. Cette stratégie allait, dès le début des années 80, entraîner une concentration des audiences et des recettes sur un petit nombre de films, essentiellement américains. En Europe, malgré les difficultés qui se dessinaient, peu de choses avaient changé dans le domaine de

la production cinématographique et certains professionnels commençaient à s'interroger.

Au milieu des années 80, au retour d'une assemblée générale à Munich, João m'annonça qu'il avait été nommé secrétaire général de la Fédération Européenne des Réalisateurs de l'Audiovisuel (FERA). Il me proposa de collaborer avec lui pour ce qui concernait les questions juridiques et économiques. Ce fut le début d'une longue coopération et d'une amitié. Cette coopération ne se limita pas à la gestion de la FERA. Au moment où celle-ci débutait, João me confia la composition de la musique de son film « Les territoires de la défonce ». Cette collaboration créative contribua à renforcer notre capacité à travailler ensemble.

Ce qui m'impressionna le plus chez lui, c'était sa capacité à rassembler et à faire travailler ensemble des personnes de cultures et d'horizons différents. Cette qualité reposait sur un sens profond du Bien Commun. Il développa et renforça la coopération entre les organisations représentatives

des réalisateurs de films de l'ensemble des pays européens et jeta très rapidement des ponts vers les autorités nationales et européennes. Les contacts se multiplièrent avec la Commission européenne, le Parlement européen, le Conseil de l'Europe et de nombreux responsables nationaux.

Les voyages se multiplièrent également. Les congrès, conférences, auditions ou assemblées générales qui, pendant près de 15 ans ont eu lieu dans la plupart des pays de l'Union européenne, nous ont permis de rencontrer de nombreux professionnels et responsables de l'industrie cinématographique et de développer avec eux et entre eux de vraies relations de coopération. Ceci contribua, dès les années 80, à la création en Europe de l'Unité dans la diversité.

Avec le recul, le souvenir des nombreux dossiers techniques que nous avons traités s'est émoussé. Mais je garde un souvenir très vivace et chaleureux de nombre de personnes exceptionnelles que nous avons côtoyées. Ces personnes étaient des artistes,

des producteurs, des responsables d'institutions européennes et nationales, des responsables d'organisations professionnelles, des experts... Leurs visages, leurs voix, leurs énergies restent très présents dans ma mémoire.

Merci João pour toutes ces belles rencontres qui n'auraient pas eu lieu sans toi.

31 décembre 2023



*Président de chambre émérite au
Conseil d'État.*

Chemins croisés

Fruit du hasard ? ou de la nécessité j'ai croisé le chemin de João Corrêa à la suite d'un enchaînement de circonstances dont rien n'indiquait qu'il y conduirait un jour. Et les premières de ces circonstances sont fort éloignées les unes des autres.

Comme beaucoup de nos contemporains du même âge que le mien, j'ai été un spectateur admiratif de la beauté solaire qui émanait de **Féminin féminin**, sans être très attentif au nom de ses réalisateurs, comme le non-cinéphile lambda que j'étais alors. À peu près à la même époque, j'ai rencontré Jules Brunin à l'occasion

d'un de ses nombreuses aventures judiciaires ; il venait d'écrire **L'Enfer des gosses** et m'a demandé de lui trouver un éditeur ; je lus le manuscrit et, frappé par ce qu'il dénonçait, le **dactylographiai l'envoyai** à la plupart des grandes maisons d'édition parisiennes qui l'ont refusé. Il sera publié, avec le succès que l'on sait, par Jacques Antoine à Bruxelles. Je ne sais pas, ou plus, comment se sont rencontrés João et Jules, mais de cette rencontre-là est né le film éponyme du livre. João voulait qu'il comporte des interviews de ceux qu'on appelait à cette époque des « enfants du juge », c'est-à-dire placés dans des homes par des décisions de justice. Or, la loi du 8 avril 1965 relative à la protection de la jeunesse interdisait, sous peine de sanctions pénales, de les rendre identifiables. J'ai donc proposé de leur masquer le visage et d'en expliquer la raison aux spectateurs. C'est pourquoi fut brève la saisie du film, par le procureur du Roi de Bruxelles, lors de sa sortie –, événement qui contribua à son succès.

Nous nous sommes revus, João et moi, pendant les préparatifs des

Territoires de la défonce, pour des questions d'ordre juridique, puis, beaucoup plus tard, après la sortie du Consul de Bordeaux. Lorsque ce film a été projeté à Louvain-la-Neuve, il m'y avait invité et, devant une salle pleine, m'a interpellé sur ce que je pensais du personnage. Quelque peu interloqué de n'avoir pas été prévenu, j'ai répondu que le courage d'Aristides de Sousa Mendes d'avoir désobéi aux ordres de son gouvernement dictatorial était d'autant plus important qu'il s'agissait d'une dictature et en un temps où on ne se souciait guère de ce qu'on a appelé par la suite le droit humanitaire, mais que la question de la désobéissance était ancienne et traitée depuis l'Antiquité grecque – depuis l'Andromaque d'Euripide, comme on sait. João m'a alors demandé un texte pour le livre qu'il préparait sur son héros et m'a emmené dans diverses interventions publiques entourant sa publication pour expliquer mon analyse de cette question, fondamentale, des conditions, dans un régime politique démocratique et un État de droit, de la légitimité de la désobéissance.

Aristides, João et Jules : tous les trois se sont révoltés – le premier contre un gouvernement qui lui ordonnait de ne pas secourir des réfugiés, le deuxième contre un gouvernement (le même) qui lui ordonnait de participer à une guerre coloniale, et le troisième contre une société qui martyrisait ceux de ses enfants qui avaient le plus besoin d'amour. Le premier est mort dans la misère, le deuxième vit en exil et le troisième est passé par la prison après être passé par les homes. Je suis heureux d'avoir pu croiser leurs chemins grâce à João.

20,21 novembre 2023

Paris - Sénat : Droit d'auteur, de l'Homme - 16 au 17.06.1989

Mandats pour
la promotion
du cinéma et la
défense du droit
d'auteur

2011 à ce jour

Membre de l'Académie André Delvaux. De 2006 à 2009, coordinateur pour l'UPFF (Union des Producteurs de Films Francophones), des séances de formation pour les professionnels francophones du cinéma et de l'audiovisuel et les responsables des PME membres de l'UCM (Union des classes moyennes) sur le fonctionnement du Tax-Shelter fédéral Belge et dans l'ensemble des villes Wallonnes avec le soutien actif du Ministère des Finances et du Ministère de la Communauté Française.

2007 à ce jour

Consultant et expert de l'Alliance Mondiale du Cinéma (site <http://www.cinema-alliance.org>).

2005 à ce jour

Consultant Expert CE Propriété Intellectuelle Union Européenne-Chine.

1989 à ce jour

Co-Fondateur et actuel Membre du Conseil d'Administration d'Eurovisione.

2005 – 2006

Consultant Expert OHIM (Brevets) – Propriété Intellectuelle en Inde.

1984 – 2006

Secrétaire de la FERA (Fédération européenne des réalisateurs de l'Audiovisuel). Le but de la FERA est de sensibiliser toute personne impliquée dans le monde du cinéma, de la télévision et de la vidéo à l'importance et aux objectifs des actions des créateurs Européens du monde audio-visuel. La FERA est une association non-gouvernementale internationale reconnue qui collabore avec la Commission Européenne, le Parlement Européen, le Conseil d'Europe, l'OMPI, l'UNESCO et Eureka Audiovisuel. La FERA est également membre du BECT (Bureau Européen du cinéma et de la télévision).

1996 – 2009

Membre du Conseil, membre du comité consultatif Europa Cinémas (Programme Média).

1985 – 2005

Secrétaire Général de l'AIDAA (Association Internationale des Auteurs de l'Audiovisuel) Depuis sa création, l'AIDAA a pour but de renforcer la position des écrivains et directeurs du secteur audiovisuel. C'est dans ce cadre que l'AIDAA a lancé une série d'initiatives pour garantir une meilleure protection des droits moraux et économiques des auteurs Européens.

2001 – 2004

Président du Comité Consultatif de l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel.

1986 – 2001

Membre du Conseil d'Administration de la Section Culture du Syndicat (CSC).

1994 – 2001

Union européenne : Co-responsable en charge de l'Audiovisuel pour les Programmes PHARE et TACIS de l'Union européenne.

1989 – 1999

Membre du Conseil Membre du Conseil Supérieur de l'audiovisuel de la Communauté française de Belgique.

1985 – 1988

Membre ABAFT, Association Belge des Auteurs de Films et de télévision.



Robert Enrico, ?, ?, Peter Fleischman, Marcel Bluwal.

Pour une Europe du futur

Spyros
Pappas

Avocat

Ancien Directeur Général à la Commission européenne pour la Politique des consommateurs, ensuite pour l'Information, la Communication, la Culture et la Politique audiovisuelle, et finalement, pour l'Éducation et la Culture ; Directeur Général de l'Institut européen d'Administration publique ; Juge au Conseil d'État.

João Corrêa : un homme qui ne prend pas un «non» pour un «non». Un homme qui s'en tient à ses principes et qui sait poursuivre ses objectifs jusqu'à ce qu'ils soient atteints. Et s'ils sont retardés, il persévère. Et s'ils ne sont

pas réalisés, il persiste. Inébranlable. Jusqu'à la victoire ou la chute finale. Comme s'il était un autre Spartiate dans les Thermopyles de la civilisation européenne. Seul, ou avec quelques-uns, contre beaucoup, contre les stéréotypes et l'ordinaire.

Il a été présent très tôt dans la bataille pour la consolidation de l'identité européenne. Si la culture commune est sa raison d'être, sa légitimation, le moyen qui la fonde, son ciment est la politique audiovisuelle qui lui permet de se répandre parmi les citoyens européens.

Comme le dit l'adage, le contenu est roi. Et le roi, dans ce cas, c'est la culture européenne. Sans politique audiovisuelle, à l'heure où l'image vaut mille mots, elle est détournée par Hollywood. Cette vérité, João l'a comprise dès le premier instant. Il s'est donc associé aux pionniers de la Commission européenne, et à ceux qui croient en l'Europe, pour produire la directive «Télévision sans

frontières» de 1989, malgré l'absence de base juridique directe : en effet, la directive était indirectement fondée, avec une approche juridique créative, sur les dispositions des traités relatives aux quatre libertés (de circulation) fondamentales, à la culture et à l'éducation, à la concurrence, à l'industrie, à la politique commerciale commune ainsi qu'à l'harmonisation et à la convergence technologiques.

En 1997, lors de la première révision de la directive, João m'a soutenu dans l'adoption du principe du «pays d'origine», ce qui signifie que les radiodiffuseurs relèvent de la compétence de l'État membre dans lequel ils sont établis. La diversité, le respect des niveaux national, régional et local, l'unité dans la diversité, «small is beautiful», sont les principes directeurs qui ont conduit à l'actuelle directive «Services de médias audiovisuels».

En parallèle, le soutien pratique à la politique audiovisuelle européenne

a été encore plus important dans ce voyage en terrain inconnu, d'abord par le biais du programme Media, qui fait partie de Culture 2000, et dont João était un fervent partisan à une époque où les vents soufflaient principalement en direction de l'économie. Ce programme a déjà évolué vers le généreux programme Europe Créative, où la politique audiovisuelle reste (heureusement) à côté, main dans la main, avec la culture. J'aurais souhaité que l'unité administrative de ces deux volets de la politique culturelle unique et unifiée, dont la politique audiovisuelle fait partie, soit maintenue. Ceci est d'autant plus vrai dans la structure actuelle de la Commission, où l'approche systémique et traditionnelle de la formulation d'une politique de l'Union impliquant toutes les autres tend à être abandonnée au profit d'une tactique du haut vers le bas.

Un parcours de création et de consolidation d'un acquis, avec des résultats clairs dans la production audiovisuelle européenne, qui s'inscrit dans la ligne ascendante du festival annuel de Cannes. Nous y étions ensemble en 1998, lorsque la Palme d'Or a été décernée à Theo

Angelopoulos pour son film « L'éternité et un jour ».

Et si le bilan ne peut être que positif, João et moi dirons qu'il aurait pu être encore plus satisfaisant. Si... si, par exemple, la Commission avait privilégié la culture lors de l'annonce de la concentration BERTELSMANN / KIRCH / PREMIERE en 1997 plutôt que l'application à courte vue de l'interdiction de création d'une position dominante. Car une telle position dominante aurait pu concurrencer plus équitablement la production audiovisuelle mondiale en exploitant le matériel (humain) européen plutôt que de l'obliger à sortir des murs de l'Europe. Dans cette rivalité, João s'est posé en combattant. Nous avons perdu. Si nous avions réussi, peut-être qu'un autre rêve aurait été réalisé. Avec notre regretté ami et collègue Peter Fleischmann, notre vision utopique était de redonner vie aux studios de Babelsberg pour en faire le laboratoire audiovisuel de l'Europe.

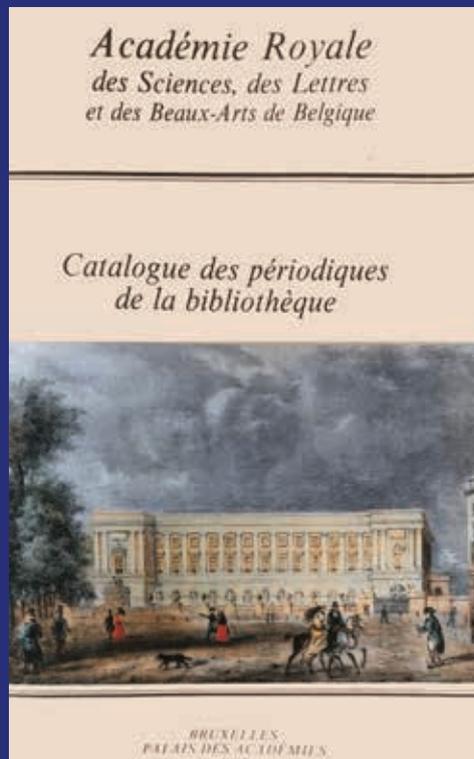
Mais l'histoire se rejoue et l'occasion se présente à nouveau, même si le cadre est différent. La proposition, à la base de laquelle se trouve João, est de créer un opérateur européen pour

concurrencer Netflix et Amazon : une VoD européenne (Video on demand).

La lutte continue; elle ne s'arrête jamais. La marche pour l'identité européenne a encore un long chemin à parcourir, surtout dans les conditions géopolitiques actuelles. Des voix comme celle de João sont des phares qui montrent la voie à suivre, tant qu'elles ne soient pas obscurcies par le brouillard.

26 novembre 2023

Remerciements à Me Michael E. Schneider Cabinet LALIVE, Genève.



EN PROJET



De la vie courante au monde du travail, de la politique au monde cinématographique, des crises humanitaires au dérèglement climatique, la vie des Belges a évolué, l'Europe tente de s'adapter. Découvrez ces sujets vus par l'œil d'un scénariste, écrits avec l'âme d'un défenseur de la liberté. Et au fil du livre, des témoignages, des événements biographiques ou filmographiques vous divulguent les facettes de la carrière et de la vie d'un homme passionné, débordant d'idées.

Alain Closson 2024